

Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**
en milieu d'enseignement supérieur

Portrait des violences sexuelles
subies par les personnes étudiantes
2SLGBTQIA+ en milieu collégial
et des expériences de signalement
à l'établissement

**RAPPORT DE RECHERCHE
PROJET ALLIANCE 2SLGBTQIA+**

Mars 2023

Par:

Manon Bergeron
Marie-France Goyer
Lyanna Després
Matthieu Carignan-Allard
Mélanie St Hilaire
Martin Blais
Dominique Dubuc
Éric Kirouac
Alexa Martin-Storey
Geneviève Pagé
Geneviève Paquette

En collaboration avec:

Conseil québécois LGBT
Diversité 02
Fédération des cégeps
Elias Billat-Robin
Mari-Lou Dalpé
Simon Desjardins
Noé Paquet-Letellier
Marie Prud'homme



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada (contrat 1-W001-180192/013/SL) et de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes ayant participé à l'étude : votre contribution est essentielle, car elle permet de documenter la problématique des violences sexuelles en milieu collégial chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ au Québec ainsi que les expériences de signalement au sein de l'établissement. Grâce à leur contribution, il a été possible de recueillir des informations contribuant à une meilleure compréhension des enjeux relatifs au problème des violences sexuelles en enseignement supérieur qui sera salutaire tant au Québec qu'au Canada.

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Bergeron, M., Goyer, M-F., Després, L., Carignan-Allard, M., St Hilaire, M., Blais, M., Dubuc, D., Kirouac, E., Martin-Storey, A., Pagé, G., Paquette, G., Conseil québécois LGBT, Diversité 02, Fédération des cégeps, Billat-Robin, E., Dalpé, M-L., Desjardins, S., Paquet-Letellier, N. et Prud'homme, M. (2023). *Portrait des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial et expériences de signalement à l'établissement - Rapport de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+*. Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal.

Le rapport peut être consulté aux adresses suivantes :

<https://chairevssmes.uqam.ca/publications/rapports-de-recherche>

<https://chairedspg.uqam.ca/publication/rapport-de-recherche-du-projet-alliance-2slgbtqia>

Manon Bergeron, Ph. D., Sexologue

Professeure titulaire au département de sexologie

de l'Université du Québec à Montréal

Titulaire de la Chaire de recherche sur les violences
sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

Courriel : bergeron.manon@uqam.ca

Site web : www.chaireVSSMES.uqam.ca

Révision linguistique : Diane Breton

Graphisme : RaftingMedia.com

La Chaire de recherche sur les violences sexistes
et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur est
financée par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Québec 



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
----------------	---

1 INTRODUCTION 1

1.1 Les violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+	3
1.2 Un projet guidé par un comité d'encadrement	6
1.3 Un projet de recherche qui s'appuie sur des actions gouvernementales canadiennes et québécoises	7
1.4 Une recherche ancrée dans le modèle socioécologique et l'intersectionnalité	7

2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE EN DEUX VOLETS 9

2.1 Le volet quantitatif : l'enquête par questionnaire en ligne	10
2.1.1 <i>La population visée</i>	10
2.1.2 <i>La procédure de recrutement et de collecte des données</i>	10
2.1.3 <i>Le questionnaire en ligne</i>	11
2.1.4 <i>Les analyses statistiques effectuées</i>	15
2.1.5 <i>Le profil des personnes participantes</i>	15
2.2 Le volet qualitatif : les entrevues individuelles	18
2.2.1 <i>Les critères d'inclusion</i>	18
2.2.2 <i>La procédure de recrutement et collecte des données</i>	18
2.2.3 <i>Le canevas d'entrevue</i>	19
2.2.4 <i>L'analyse des entrevues</i>	19
2.2.5 <i>Le profil des personnes participantes</i>	19
2.3 Considérations éthiques	21

3 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE 23

3.1 Résultats du volet quantitatif : un portrait chiffré	24
3.1.1 <i>Ampleur des violences sexuelles en milieu collégial subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+</i>	24
3.1.2 <i>Des proportions différentes de personnes victimes, selon l'identité et la modalité de genre et selon l'orientation sexuelle</i>	28
3.1.3 <i>Des proportions différentes de personnes victimes selon plusieurs marqueurs sociaux</i>	31
3.1.4 <i>Individus commettant les gestes de VSMC et contextes des situations de VSMC</i>	36

3	RÉSULTATS DE LA RECHERCHE -- suite --	
	3.1 Résultats du volet quantitatif: un portrait chiffré	
	3.1.5 Répercussions possibles	38
	3.1.6 Dévoilement	40
	3.1.7 Signalement à l'établissement collégial et motifs de non-signalement	42
	3.1.8 Discrimination homophobe ou transphobe en milieu collégial	46
	3.1.9 Sentiment de sécurité au sein de l'établissement et climat sur le campus	46
	3.1.10 Perception du climat hétérosexiste et cissexiste en milieu collégial	54
	3.1.11 Victimisation sexuelle à l'extérieur du milieu collégial	56
	3.1.12 Recommandations pour la prévention des VSMC	56
	3.2. Résultats du volet qualitatif: des trajectoires de signalement diversifiées	58
	3.2.1 Description des situations de violences sexuelles en milieu collégial	58
	3.2.1.1 Comportements de violences sexuelles commis envers la personne victime	59
	3.2.1.2 Lien entre les gestes de violences sexuelles et l'appartenance aux communautés 2SLGBTQIA+	60
	3.2.1.3 Caractéristiques des personnes responsables des gestes de VSMC	61
	3.2.2 Trajectoires de signalement à l'établissement collégial	61
	3.2.2.1 Premières personnes de l'établissement à recevoir le signalement et leurs réactions	61
	3.2.2.2 Motivations et attentes liées à la décision de signaler à l'établissement	63
	3.2.2.3 Description des accommodements, services et suivis à la suite du signalement à l'établissement	65
	3.2.2.4 Facilitateurs et obstacles dans le parcours de signalement à l'établissement	66
	3.2.3 Besoins des personnes 2SLGBTQIA+ en termes de prévention et de soutien liés aux VSMC	73
4	FAITS SAILLANTS ET PISTES DE RECOMMANDATIONS	77
5	RECOMMANDATIONS EN UN COUP D'ŒIL	91
6	CONCLUSION	93
	RÉFÉRENCES	94

SOMMAIRE

Le projet Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial a permis une meilleure compréhension des expériences de violences sexuelles en milieu collégial touchant spécifiquement les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ au Québec. Pilotée par la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Université du Québec à Montréal), cette recherche s'appuie sur un partenariat avec la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, la Fédération des cégeps, le Conseil québécois LGBT et l'organisme Diversité 02. Ce projet est financé par Femmes et Égalité des genres Canada.

Cette recherche comporte deux volets complémentaires. D'abord, un total de 3 203 personnes a répondu au questionnaire en ligne, permettant ainsi de dresser un portrait chiffré des situations de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial. Puis, l'équipe a mené des entrevues individuelles auprès de 15 personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles en milieu collégial et ayant signalé la situation à leur établissement; ces témoignages fournissent des informations précieuses et éclairantes sur les trajectoires de signalement dans les institutions.

Le projet Alliance 2SLGBTQIA+ s'appuie sur une définition inclusive de la violence sexuelle qui inclut différents types de manifestations de violences sexuelles. À cet égard, l'instrument utilisé pour la victimisation sexuelle en milieu collégial distingue trois formes de violences sexuelles :

1. le harcèlement sexuel

comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, et qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes;

2. les comportements sexuels non désirés

comportements verbaux et non verbaux offensants, comportements non désirés et non réciproques [ces derniers incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle];

3. la coercition sexuelle

chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études.

VOLET QUANTITATIF

3 203

personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ ont répondu au questionnaire en ligne

VOLET QUALITATIF

15

personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes et ayant signalé à l'établissement ont participé à une entrevue

Les résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+ mettent en lumière l'ampleur et les enjeux associés aux violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) chez les personnes 2SLGBTQIA+.

Voici quelques faits saillants:

L'ampleur des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ dans le milieu collégial et leurs répercussions

- Dans l'échantillon, 1 personne sur 2 (49 %) a subi au moins une situation de violence sexuelle commise par une personne affiliée au même établissement au cours de la dernière année. Lorsqu'on considère les situations de VSMC subies depuis leur arrivée à l'établissement, ce pourcentage grimpe à 54 %.
- Parmi les personnes ayant rapporté des situations de VSMC depuis leur arrivée à l'établissement, le tiers (34 %) ont rapporté deux ou même trois formes de violences sexuelles (harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés, coercition sexuelle).
- Chez les personnes victimes, 3 personnes sur 4 (76 %) ont rapporté au moins une conséquence négative affectant leurs études, leur vie personnelle et sociale, leur santé physique, leur santé mentale, l'intégration de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Des groupes sociaux font davantage l'objet de violences sexuelles dans le milieu collégial

- Les hommes trans (69 %) et les personnes non binaires (59 %) étaient plus nombreux à avoir rapporté du harcèlement sexuel que les femmes cisgenres (51 %) et les hommes cisgenres (41 %).
- Chez les femmes cisgenres, un peu plus de la moitié des femmes plurisexuelles (58 %) ont mentionné avoir subi des situations de VSMC comparativement aux femmes monosexuelles (45 %).
- Chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ ayant un statut international, 1 personne sur 4 (27 %) a affirmé avoir subi des comportements sexuels non désirés depuis son arrivée au collégial, comparativement aux personnes étudiantes ayant un statut régulier (20 %).
- Une personne étudiante autochtone sur 10 (10 %) a rapporté avoir subi de la coercition sexuelle alors que les personnes allochtones en rapportent moins (4 %).

Des situations de violences sexuelles entremêlées de préjugés envers les personnes 2SLGBTQIA+. Chez les personnes victimes de l'échantillon :

- Près de 6 femmes sur 10 (58 %) étaient d'avis que les gestes subis étaient liés à leur genre.
- Près de 6 personnes trans ou non binaires sur 10 (58 %) étaient d'avis que les gestes subis étaient liés à leur genre et à leur expression de genre.
- Trois personnes trans ou en questionnement sur leur identité de genre sur 10 (29 %) étaient d'avis que les gestes subis étaient liés à leur parcours trans.
- Une personne sur 2 (50 %) des minorités sexuelles ayant subi des gestes de VSMC était d'avis que les gestes subis étaient liés à son orientation sexuelle.
- Lors des entrevues, 6 personnes (sur 15) ont notamment témoigné d'insultes et de commentaires inappropriés, offensants et haineux, sexistes ou 2SLGBTQIAphobes.

Des situations de violences sexuelles rarement signalées à l'établissement collégial


- ▶ Plus de 9 personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ ayant subi une situation de VSMC sur 10 (92 %) ne l'ont pas signalé à une ou une ressource liée à leur institution. Les signalements aux institutions d'enseignement supérieur ne reflètent donc qu'une infime proportion des nombreuses expériences de VSMC.
- ▶ Les entrevues auprès des personnes victimes ayant signalé des situations de violences sexuelles à leur établissement renseignent sur plusieurs facilitateurs et obstacles dans le parcours de signalement à l'établissement : les réactions des premières personnes qui reçoivent le signalement semblent déterminantes.

D'autres formes de victimisation qui s'ajoutent aux expériences de VSMC


- ▶ Depuis leur arrivée à l'établissement, environ 1 personne des minorités sexuelles et 1 personne des minorités de genre sur 10 (respectivement, 7 % et 13 %) ont rapporté avoir subi de la discrimination liée à l'orientation sexuelle ou au parcours trans ou non binaire.
- ▶ Plus de la moitié (55 %) des personnes 2SLGBTQIA+ victimes ont déclaré avoir aussi subi de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial au cours de leur vie.

Des lieux et des expériences négatives qui compromettent le sentiment de sécurité sur le campus

- ▶ Chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes de VSMC, 4 personnes sur 10 (40 %) rapportent se sentir moins en sécurité dans l'établissement depuis les événements.
- ▶ Certains lieux du campus peuvent susciter un sentiment de sécurité moindre chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, victimes ou non victimes de VSMC. En effet, 1 personne sur 4 (25 %) a déclaré se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins trois lieux du campus. Les lieux les plus fréquemment nommés sont les installations sportives (incluant piscine, vestiaire, gymnase, salle d'entraînement et terrain sportif), les rues, boisés ou sentiers entourant l'établissement et les toilettes mixtes ou neutres.



L'équipe du projet Alliance 2SLGBTQIA+ présente ce rapport dans l'espoir qu'il sera un outil de réflexion collective pour les établissements d'enseignement postsecondaire et pour les organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou auprès des communautés 2SLGBTQIA+, au Québec et au Canada. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à l'étude.





À la lumière des résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+, l'équipe de recherche et le comité d'encadrement proposent **15 recommandations visant la prévention des violences sexuelles, l'accompagnement des personnes victimes, le processus de signalement, la sécurité sur les campus, de même que des mesures pour un environnement inclusif des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+**. Elles sollicitent la mobilisation des instances gouvernementales, institutionnelles, communautaires, et interpellent toute la communauté des milieux d'enseignement postsecondaire. Pour un effet réel de la mise en œuvre de ces recommandations, l'implication des instances décisionnelles est déterminante, dont les commissions des études et de conseils d'administration des établissements ainsi que les instances ministérielles, pour ne nommer que ces exemples.

RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES CHEZ LES PERSONNES 2SLGBTQIA+ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

- 1 S'assurer que les activités de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles interpellent les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, notamment par l'illustration de situations représentatives des réalités des communautés de la diversité sexuelle et de genre, et l'intégration de messages spécifiques pour ces communautés
- 2 Insérer d'une définition inclusive des violences sexuelles dans la politique institutionnelle – et, plus globalement, dans la documentation gouvernementale – qui mentionne qu'elle s'applique aux personnes 2SLGBTQIA+ et qui inclut des manifestations de violences spécifiques à ces communautés
- 3 Sensibiliser l'ensemble de la communauté en enseignement postsecondaire sur l'ampleur et les répercussions des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+
- 4 Prendre en compte les multiples identités et positions sociales des individus dans la mise en œuvre des programmes et services en matière de violence sexuelle dans les établissements d'enseignement postsecondaire
- 5 Conscientiser la communauté dans les établissements postsecondaires sur l'imbrication des violences et discriminations pouvant affecter le vécu des personnes 2SLGBTQIA+ (par exemple, racisme, colonialisme, sexisme, hétérosexisme, cissexisme, capacitisme)
- 6 Lutter activement contre les stéréotypes et préjugés envers les personnes 2SLGBTQIA+ sur les campus
- 7 Adopter des mesures administratives inclusives, notamment en utilisant un langage inclusif ou neutre lors des communications auprès de la communauté étudiante, en incluant le prénom, les pronoms et accords choisis ainsi que des choix inclusifs dans les formulaires
- 8 Adopter des pratiques inclusives lors des activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation sur les campus, notamment par l'usage du prénom, des pronoms et accords appropriés
- 9 Financer des recherches auprès des personnes 2SLGBTQIA+, notamment pour une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles elles sont plus susceptibles d'être exposées aux violences sexuelles en enseignement postsecondaire
- 10 Réduire les obstacles institutionnels qui freinent le signalement de situations de violences sexuelles à l'établissement d'enseignement postsecondaire
- 11 Mieux promouvoir les ressources spécialisées en violence sexuelle sur les campus et mieux publiciser leur approche inclusive
- 12 Former de manière continue l'ensemble des membres du personnel de l'établissement concernant la réception d'un dévoilement d'une personne victime de violences sexuelles
- 13 Former l'ensemble des intervenant-e-s des établissements d'enseignement postsecondaire à l'approche d'intervention sensible aux traumatismes
- 14 Inciter tous les établissements à rehausser le sentiment de sécurité en prenant en considération les lieux jugés moins sécuritaires par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ et les moyens suggérés par ces communautés pour y parvenir
- 15 Adopter des mesures pour rendre les campus inclusifs, notamment aménager des lieux neutres ou non genrés (toilettes mixtes ou individuelles) et en faire la promotion, visibiliser et célébrer les personnes 2SLGBTQIA+



2S

L

G

B

T

Q

I

A

+

2S 2 SPIRIT, BISPIRITUELLE

Concept des Premières Nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres. Cependant, chaque communauté autochtone a sa propre définition de la bispiritualité [two-spirit en anglais], notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bispiritualité ne peut être réduite aux seules dimensions que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre (Dubuc, 2017).

L LESBIENNE

Se dit d'une femme qui est émotionnellement, romantiquement ou sexuellement attirée par d'autres femmes. Des femmes et des personnes non binaires peuvent utiliser ce terme pour se décrire (Human Rights Campaign, 2023, traduction libre).

G GAI

[Se dit d'une personne] qui est attirée [émotionnellement, romantiquement ou] sexuellement par les personnes de son [genre]. Dans son acception contemporaine, le terme « gai » (ou « gay ») désigne habituellement les hommes, mais dans certains contextes, il peut désigner des personnes de genres variés (Gouvernement du Canada, 2019).

B BISEXUELLE

[Se dit d'une personne] qui éprouve une attirance sexuelle, émotionnelle ou romantique pour deux ou plusieurs genres (ou pour son propre genre et d'autres genres). La bisexualité s'inscrit dans une vision du genre allant au-delà de la binarité homme/femme et inclut ainsi les personnes non binaires (Interligne, 2021).

T TRANS

[Se dit d'une personne dont] l'identité de genre ne correspond pas au sexe ou genre assigné à la naissance. Ce terme inclut les personnes non binaires, selon leur propre auto-identification (Interligne, 2021).

2S

L

G

B

T

Q

I

A

+

Q

QUEER

Fait référence à toute idée, pratique, personne ou identité allant à l'encontre des normes cishétéronormatives. D'origine anglo-saxonne, le terme queer a été réapproprié par les communautés LGBTQ+ de manière à en faire un symbole d'autodétermination et de libération (Interligne, 2021).

I

INTERSEXE

[Se dit d'une personne] qui a des caractéristiques physiques (parties génitales internes ou externes, chromosomes, hormones, etc.) que les médecins ne peuvent pas associer à une seule des deux catégories de sexe reconnues. Ce terme est tout d'abord utilisé par les personnes qui militent pour leurs droits (fin des mutilations et chirurgies sans consentement, reconnaissance légale, etc.) (Conseil québécois LGBT, 2020). Les personnes intersexes peuvent être des hommes, des femmes ou des personnes non binaires (Interligne, 2021).

A

ASEXUEL·LE

L'asexualité fait référence à une absence totale ou partielle d'attraction sexuelle ou à un manque d'intérêt pour les activités sexuelles avec d'autres personnes. L'asexualité existe sur un spectre. Certaines personnes asexuelles peuvent avoir vécu aucune, peu ou une attraction sexuelle conditionnelle (Human Rights Campaign, 2023, traduction libre), par exemple après avoir créé un lien affectif fort avec une personne (Dubuc, 2017).

+

ET TOUTE PERSONNE DES MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE

Se dit d'une personne dont l'orientation sexuelle (p. ex. pansexuel·le), l'identité de genre (p. ex. femme, homme, non-binaire) ou la modalité de genre (trans ou cisgenre) sont minorisées. Le statut minorisé ne réfère pas à la taille de la population, mais au processus de marginalisation sociale subi par ces groupes en raison de leur non-conformité aux normes culturelles dominantes sur le genre et la sexualité (Chamberland et Saewyc, 2012).

Chamberland, L. et Saewyc, E. (2012). Stigma, vulnerability, and resilience: The psychosocial health of sexual minority and gender diverse people in Canada. *Canadian journal of community mental health*, 30(2), 1-5.

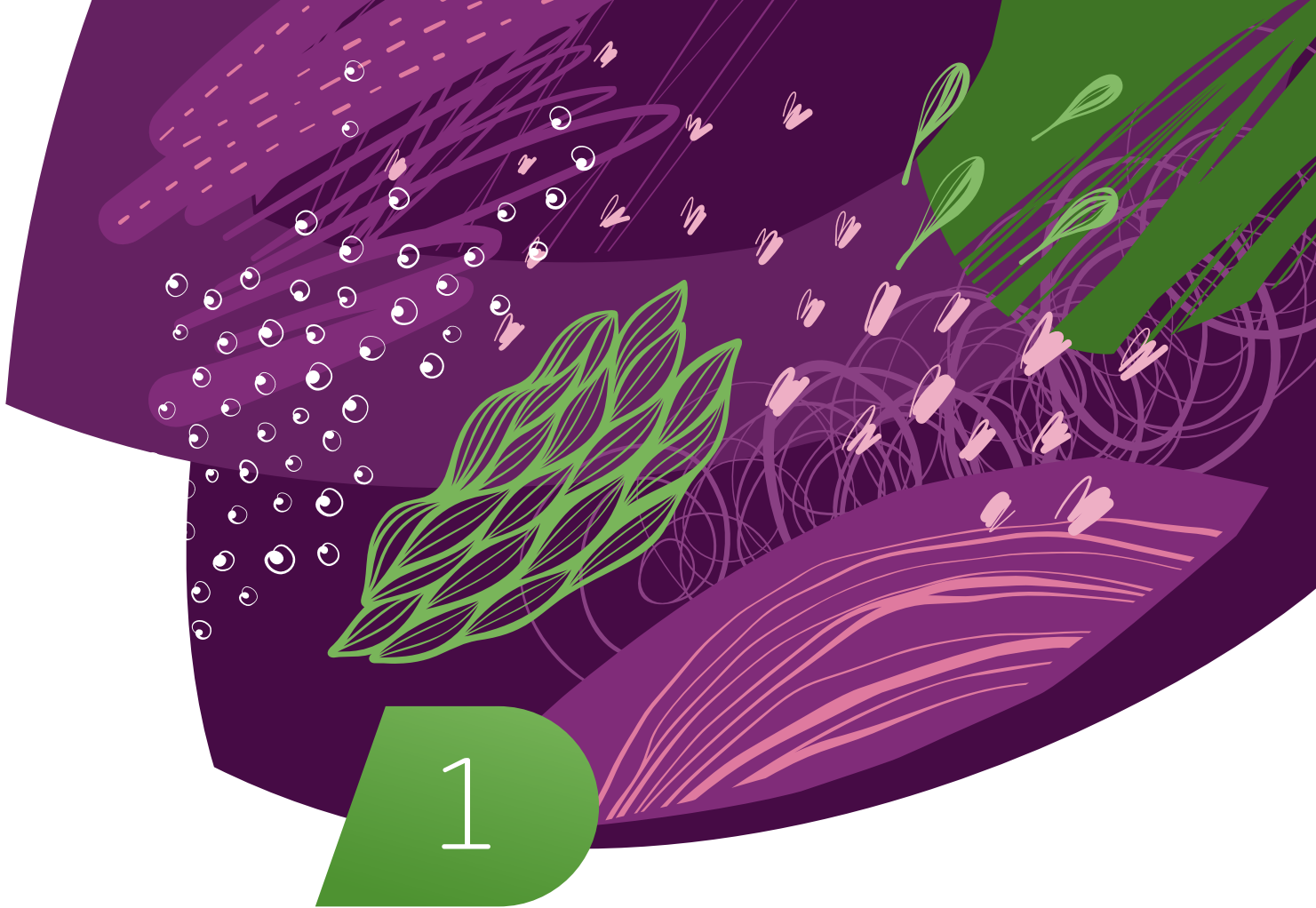
Conseil québécois LGBT. (2020). *Mieux nommer et mieux comprendre : changer de regard sur les réalités de la diversité de genre et les enjeux trans*.

Dubuc, D. (2017). *LGBTQI2SNBA+ : les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*.

Gouvernement du Canada. (2019). *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre*.

Human Rights Campaign. (2020). *Sexual assault and the LGBTQ community*.

Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir*.



INTRODUCTION

1 INTRODUCTION

Les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur touchent un grand nombre de personnes étudiantes. Une récente enquête pancanadienne révèle que 71% des personnes étudiantes ont été témoins ou ont été victimes de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires en 2019¹⁶.

Au Québec, l'*Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire*¹⁰ et le *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité*⁹ ont permis d'établir un portrait des violences sexuelles se déroulant respectivement en milieu universitaire et collégial. Durant leur parcours collégial ou universitaire, environ une personne étudiante sur trois rapporte avoir subi au moins un geste de violence sexuelle commis par une personne affiliée au même établissement^{9,10}. Cependant, la proportion s'élève à près d'une personne sur deux chez les personnes des minorités sexuelles et de genre^{9,10}. Cette surreprésentation des personnes des minorités sexuelles et de genre parmi les victimes traduit la nécessité de se pencher sur cette problématique.

En mai 2018, le premier *Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur*ⁱ a réuni plus de 250 personnes en provenance de six provinces canadiennes : milieux de pratique, collégiaux et universitaires, personnes étudiantes et représentantes gouvernementales¹¹. À cette occasion, la nécessité de mener une enquête semblable à ESSIMU spécifiquement pour les personnes 2SLGBTQIA+ a été fortement appuyée par les personnes participantes, de même que l'importance d'assurer une adéquation entre les besoins des personnes 2SLGBTQIA+ et les interventions proposées par les établissements d'enseignement supérieur. Il a donc été possible de donner suite à cette recommandation dans le cadre d'un appel de proposition diffusé par le gouvernement canadien en 2019ⁱⁱ, pour un projet de recherche auprès de la population étudiante collégiale 2SLGBTQIA+ au Québec.

Le projet Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial a donc été développé pour permettre une meilleure compréhension des expériences de violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) touchant spécifiquement les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, ainsi que les obstacles rencontrés lors des trajectoires de signalement à l'institution et d'accès aux services d'aide. Cette recherche comporte deux volets complémentaires qui visent les objectifs suivants :

- **Le volet quantitatif** vise à établir un portrait chiffré et global des situations de VSMC subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial, par le biais d'un questionnaire en ligne.
- **Le volet qualitatif** poursuit ces deux objectifs, par l'entremise d'entrevues :
 - Documenter la variabilité des trajectoires de signalement d'étudiant·e·s 2SLGBTQIA+ victimes de VSMC ayant signalé les situations vécues à leur établissement collégial ;
 - Examiner l'adéquation entre les réponses institutionnelles et les besoins de ces personnes étudiantes en matière de prévention et de soutien.

ⁱ Les actes du symposium sont disponibles à l'adresse suivante : https://chairesvsmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Actes-du-symposium-VSMES-2019_VF.pdf

ⁱⁱ Appel de proposition de Condition féminine Canada - Étude sur l'égalité des sexes et la violence fondée sur le sexe au Canada (1-W001-180192/C)

Le projet Alliance 2SLGBTQIA+ comprend une importante particularité qui le distingue des études antérieures: **cette recherche est menée exclusivement auprès des personnes 2SLGBTQIA+ étudiant en milieu collégial**. Nous avons exclusivement sollicité la participation de personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ dans le but de constituer un échantillon suffisamment grand pour documenter l'expérience spécifique des individus présentant différentes combinaisons de caractéristiques identitaires telles que l'identité de genre (p. ex. femme, homme, non-binaire), la modalité de genre (trans ou cisgenre) et l'orientation sexuelle (p. ex. gai-e, pansexuel-le, hétérosexuel-le).

Par ailleurs, l'expression « violences sexuelles en milieu collégial » (VSMC) renvoie aux gestes impliquant des personnes (victimes et autrices de violences sexuelles) affiliées au même établissement collégial, que les gestes se soient produits à l'intérieur ou à l'extérieur du campus.

Cette recherche, pilotée par la *Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur*, est financée par Femmes et Égalité des genres Canadaⁱⁱ. Cette étude est le résultat d'un partenariat avec la *Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres*, la *Fédération des cégeps*, le *Conseil québécois LGBT* et l'organisme *Diversité 02*. L'équipe de recherche présente ce rapport dans l'espoir qu'il sera un outil de réflexion collective pour les établissements collégiaux du Québec, pour les organismes œuvrant dans la prévention des violences sexuelles ou auprès des communautés 2SLGBTQIA+ et plus globalement pour l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

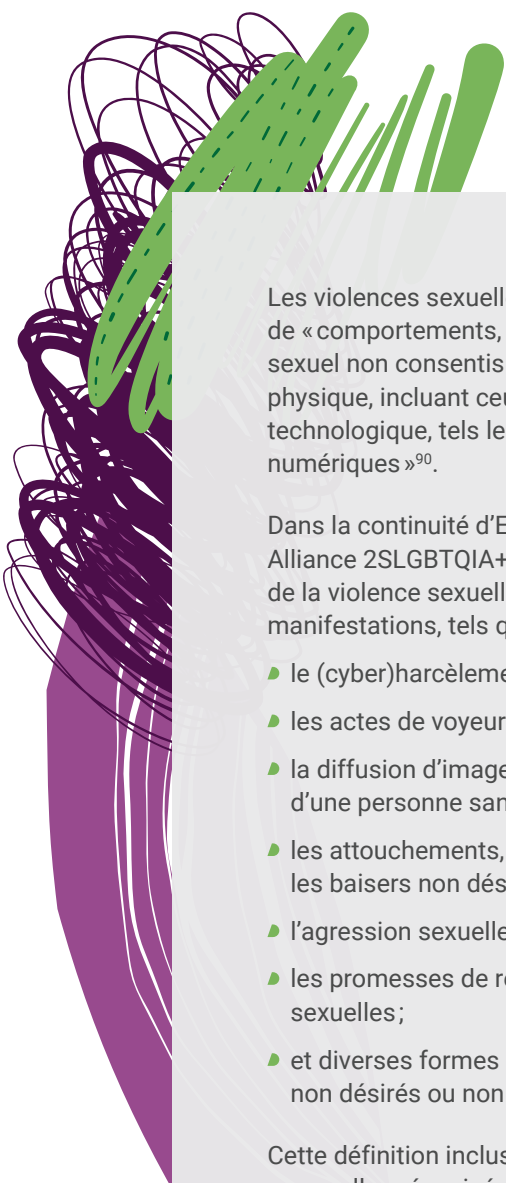
La modalité de genre renvoie au fait d'être trans ou cisgenre. Les personnes cisgenres sont celles dont le genre correspond à celui assigné à la naissance. Les personnes trans sont celles dont le genre ne correspond pas à celui assigné à la naissance.

1.1 LES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PAR LES PERSONNES ÉTUDIANTES 2SLGBTQIA+

Au Canada comme ailleurs, **les recherches récentes indiquent de manière consensuelle que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont surreprésentées dans la prévalence des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur**^{16,22,36,58,59}. Au Québec, selon l'ES-SIMU, 54,3 % des personnes des minorités de genre ont subi au moins un geste de violence sexuelle en milieu universitaire depuis leur arrivée à l'université, en comparaison à 39,2 % des femmes cisgenresⁱⁱⁱ et 26 % des hommes cisgenres¹⁰. De même, 48,9 % des personnes des minorités sexuelles ont subi au moins un geste de violence sexuelle en milieu universitaire, en comparaison à 35,1 % des personnes hétérosexuelles¹⁰. Au collégial, PIECES révèle que 44,3 % des personnes des minorités de genre (contre 44,8 % des femmes cisgenres et 24,4 % des hommes cisgenres) et 43,4 % des personnes des minorités sexuelles (contre 34,8 % des personnes hétérosexuelles) ont subi au moins un geste de violence sexuelle depuis leur arrivée au cégep⁹. Des études suggèrent également que, parmi les communautés 2SLGBTQIA+, certains groupes sont davantage à risque de subir des violences sexuelles, notamment les personnes trans ou non binaires^{16,18,61} et les personnes bisexuelles^{15,16,18,25,54}.

ⁱⁱ Financement 2021-2023; contrat 1-W001-180192/013/SL

ⁱⁱⁱ Une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre correspond à la désignation de genre attribuée à la naissance (masculin ou féminin) (Dufort, 2019).



Les violences sexuelles s'inscrivent dans un continuum de « comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques »⁹⁰.

Dans la continuité d'ESSIMU et de PIECES, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ s'appuie sur une définition inclusive de la violence sexuelle qui inclut différents types de manifestations, tels que :

- le (cyber)harcèlement sexuel ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- les promesses de récompense en échange de faveurs sexuelles ;
- et diverses formes de comportements sexuels non désirés ou non consensuels.

Cette définition inclusive de la violence sexuelle concorde avec celle préconisée par le gouvernement du Canada dans le cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire⁵⁴, celle adoptée par le gouvernement du Québec dans la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Loi P-22.1)⁴³, celle utilisée par l'Organisation mondiale de la santé⁵⁶ et celle largement diffusée par les *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) aux États-Unis, quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle⁶.

De plus, les personnes des minorités sexuelles et de genre sont parmi les groupes les plus vulnérables aux violences sexuelles en dehors du contexte des études^{32,46,50,81,82}, notamment à l'enfance^{46,64}. Elles subissent également des discriminations basées sur leur identité et leur modalité de genre ou leur orientation sexuelle^{17,21,46,64}.

L'**hétérocisnormativité**, soit le contexte social qui favorise les personnes cisgenres et hétérosexuelles, est l'une des raisons qui expliquent que les personnes 2SLGBTQIA+ soient plus à risque de vivre des violences sexuelles^{71,79}. Ce contexte entraîne des rapports de pouvoir, des préjugés et des discriminations qui peuvent teinter les violences sexuelles subies par ces personnes¹².

Parallèlement, certaines situations de violences sexuelles reposent sur des **préjugés** envers les personnes 2SLGBTQIA+^{12,48} ou présentent un caractère **homophobe, transphobe** ou **haineux**^{53,60,66,71,79}. Ces

formes de victimisation sont susceptibles d'engendrer des conséquences négatives qui s'accumulent au fil du temps. À cet effet, les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ rapportent davantage de **conséquences négatives** à la suite de situations de violences sexuelles que les personnes étudiantes cisgenres hétérosexuelles, notamment de plus graves symptômes de dépression^{52,83} et plus de conséquences prenant la forme de symptômes du trouble de stress post-traumatique^{52,71-1}. Ces conséquences se cumulent et interagissent avec d'autres formes de discriminations vécues par les personnes 2SLGBTQIA+⁷³.

L'hétérocisnormativité, soit le contexte social qui favorise les personnes cisgenres et hétérosexuelles, est l'une des raisons qui expliquent que les personnes 2SLGBTQIA+ soient plus à risque de vivre des violences sexuelles.

Des études suggèrent également que les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ rencontrent des **obstacles particuliers en ce qui concerne le signalement** des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur et dans l'accessibilité aux services de soutien. Ces obstacles prennent différentes formes : crainte de devoir dévoiler son orientation sexuelle ou son parcours trans, méfiance à l'égard des services ou instances de l'établissement, services non inclusifs, etc.^{15,20,84}. Des chercheur-e-s suggèrent aussi que les **stratégies**

de prévention des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur ne sont pas toujours adaptées aux réalités et aux besoins des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+^{20,49}.

Bien que les nombreuses études documentent l'ampleur des violences sexuelles subies par les personnes 2SLGBTQIA+ et leurs conséquences, il y a peu de données

actuellement qui permettent de dresser un portrait compréhensif des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, notamment en milieu collégial qui s'avère un milieu propre au Québec. Le projet *Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial* contribue ainsi à une meilleure compréhension des enjeux concernant spécifiquement les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ ayant subi une situation de violence sexuelle en milieu collégial.

1.2 UN PROJET GUIDÉ PAR UN COMITÉ D'ENCADREMENT

Dès le départ du projet, un comité d'encadrement composé de chercheur·e·s, de partenaires institutionnels et communautaires et d'étudiant·e·s provenant des communautés 2SLGBTQIA+ a été mis sur pied. Le mandat de ce comité était d'accompagner l'équipe de recherche à toutes les étapes du projet, du développement des outils de collecte de données à la diffusion des résultats.

Chercheuse principale

Manon Bergeron, professeure au département de sexologie, Université du Québec à Montréal

Cochercheur·e·s

Martin Blais, professeur au département de sexologie, Université du Québec à Montréal

Dominique Dubuc, professeure au département de biologie, Cégep de Sherbrooke

Éric Kirouac, professeur au département de psychologie, Cégep Garneau

Alexa Martin-Storey, professeure au département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

Geneviève Pagé, professeure au département de science politique, Université du Québec à Montréal

Geneviève Paquette, professeure au département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

Partenaires

Conseil québécois LGBT :
Marion Bertrand-Huot, Tamara Lacasse et Anne-Sophie Ponsot

Diversité 02 :
Roxanne Gervais et Daniel Gosselin

Fédération des cégeps :
Marie-Édith Vigneau

Représentant·e·s étudiant·e·s

Elias Billat-Robin

Mari-Lou Dalpé

Simon Desjardins

Noé Paquet-Letellier

Mari Prud'homme

Composition de l'équipe de recherche

Mélanie St Hilaire, chargée de projet

Lyanna Després, coordonnatrice du volet qualitatif

Marie-France Goyer, coordonnatrice du volet qualitatif

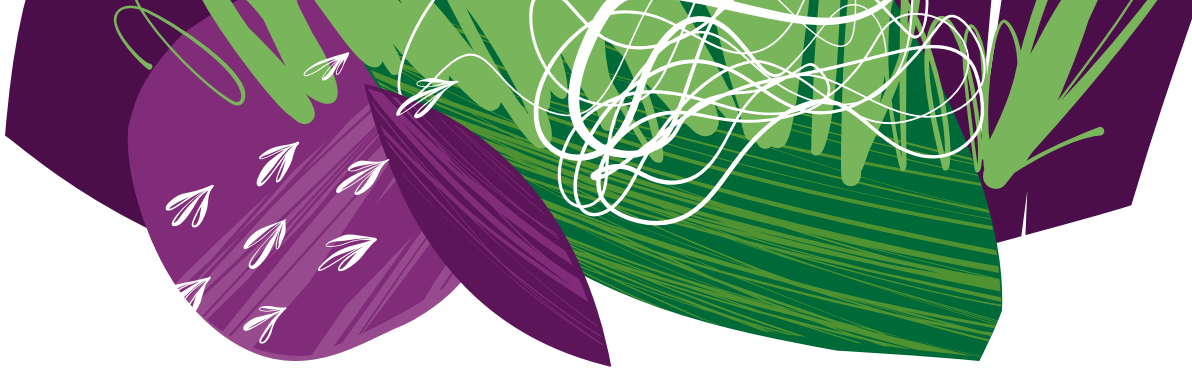
Matthieu Carignan-Allard, co-coordonnateur du volet quantitatif

Auxiliaires de recherche, étudiant·e·s de l'Université du Québec à Montréal

Claudelle Brazeau, Sei Laroche-Tanguay, Roxanne Martin et Camille Pratt-Dumas

Soutien aux analyses statistiques

Manon Robichaud et Mariia Samoilenko



1.3 UN PROJET DE RECHERCHE QUI S'APPUIE SUR DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES

Tant au Canada qu'au Québec, l'ampleur de la problématique des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur incite les gouvernements fédéraux et provinciaux à prendre des mesures pour la contrer. Au Canada, le ministère Femmes et Égalité des genres a mandaté la firme de consultation *Possibility Seeds* pour le développement d'un cadre national visant à prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Intitulé *Le courage d'agir*, ce cadre national est le résultat de nombreuses consultations et contient des exemples de pratiques prometteuses et des recommandations d'actions⁵⁴.

En décembre 2017, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Loi P-22.1)⁴³. Ce dispositif législatif exige des établissements postsecondaires qu'ils se dotent d'une politique, distincte de toute autre politique, visant à prévenir et combattre les violences sexuelles et à mettre en place des mesures concrètes pour leur prévention. Les politiques institutionnelles doivent intégrer les quatre axes d'intervention suivants : 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances ; 2) le traitement des plaintes et des signalements ; 3) l'accompagnement des personnes ; et 4) la sécurité des personnes. Les politiques doivent également tenir compte des personnes plus à risque de subir des violences sexuelles, telles que les personnes des minorités sexuelles et de genre, les personnes autochtones ou racisées, les personnes ayant le statut d'étudiant·e international·e et les personnes en situation de handicap.

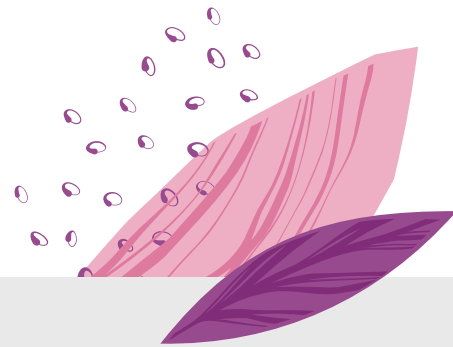
1.4 UNE RECHERCHE ANCRÉE DANS LE MODÈLE SOCIOÉCOLOGIQUE ET L'INTERSECTIONNALITÉ

Le projet Alliance 2SLGBTQIA+ intègre deux approches théoriques qui ont guidé chacune des étapes de la recherche : le modèle socioécologique et l'intersectionnalité.

Le **modèle socioécologique**^{5,27,29} soutient que les expériences de violences vécues par les individus sont influencées par plusieurs facteurs en interaction : des facteurs individuels (les caractéristiques identitaires comme l'identité et la modalité de genre ou l'orientation sexuelle, les valeurs personnelles, les habitudes de vie, etc.), des facteurs relationnels (les liens avec la famille et les proches, etc.), des facteurs communautaires (l'établissement dans lequel la personne étudie, les organismes communautaires de la région, etc.) et des facteurs sociaux (les normes sociales et culturelles, etc.). Dans cette étude, ce modèle sert de guide pour s'assurer de tenir compte de l'ensemble des éléments qui interagissent dans les expériences de violences sexuelles en milieu collégial subies par les personnes et les trajectoires de signalement à l'établissement collégial.

L'**intersectionnalité** est une approche théorique qui permet d'étudier comment le positionnement social (la combinaison de l'identité et de la modalité de genre, de l'ethnicité, de la classe sociale, du statut migratoire, de l'âge, de l'orientation sexuelle, etc.) influence la vie des individus et des groupes²⁶. Dans le présent contexte, cela signifie que les expériences des personnes 2SLGBTQIA+ sont influencées par l'interaction de multiples systèmes d'oppression. Par exemple, l'expérience des femmes cisgenres lesbiennes est façonnée par l'interaction du sexisme et de l'hétérosexisme. Les violences sexuelles qu'elles subissent peuvent donc être influencées par les préjugés à l'égard des femmes, à l'égard de l'homosexualité en général et plus précisément, à l'égard de l'homosexualité féminine.

Dans l'étude des violences sexuelles, l'intersectionnalité permet d'examiner comment l'appartenance à certains groupes sociaux opprimés, dans ce cas les personnes 2SLGBTQIA+, influence l'expérience des violences sexuelles et les trajectoires de signalement et d'accès aux services d'aide. Sur le plan de la prévention, l'intersectionnalité nous rappelle que les stratégies de lutte aux violences sexuelles doivent tenir compte des expériences particulières vécues par les personnes 2SLGBTQIA+.



Les systèmes d'oppression sont notamment le sexisme, le cissexisme, l'hétérosexisme, le racisme, le classisme, le capacitisme. Ces systèmes d'oppression se traduisent par des dynamiques sociales qui maintiennent certains groupes (les femmes, les personnes 2SLGBTQIA+, les personnes racisées ou les personnes en situation de handicap) en situation de subordination ou de marginalisation sociale. L'oppression peut se manifester par de la discrimination, des stéréotypes, des préjugés, de l'invisibilisation ou un manque d'inclusion.



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE EN DEUX VOLETS

2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE EN DEUX VOLETS

Les objectifs de cette étude, soit d'établir un portrait chiffré des VSMC et de comprendre la trajectoire de signalement à l'établissement collégial, requièrent une démarche combinant deux méthodes de collecte de données complémentaires. Dans les prochaines pages, l'ensemble des informations relatives au questionnaire en ligne et aux entrevues individuelles seront détaillées.

2.1 LE VOLET QUANTITATIF: L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE EN LIGNE

2.1.1 LA POPULATION VISÉE

Les personnes 2SLGBTQIA+ qui étudient dans un établissement collégial au Québec sont la population visée par cette étude. Pour cette raison, les seuls critères d'inclusion pour compléter le questionnaire étaient les suivants : 1) étudier dans un établissement collégial québécois au moment de la collecte des données ; 2) appartenir aux communautés 2SLGBTQIA+v.

2.1.2 LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET DE COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données s'est déroulée d'octobre 2021 à mai 2022. L'équipe a produit plusieurs outils pour promouvoir la participation du plus grand nombre de personnes que possible : affiche numérique et papier, vidéo promotionnelle, courriel d'invitation et publications à l'attention des réseaux sociaux. Ces outils ont par la suite été partagés auprès des établissements et organisations. La principale stratégie de recrutement consistait à communiquer avec les établissements collégiaux afin qu'ils diffusent l'appel à participation à l'ensemble de la population étudiante. Au total, plus d'une cinquantaine d'établissements collégiaux ont diffusé l'appel à participation à l'ensemble de la communauté étudiante par le biais de listes de courriels institutionnels ou par affichage sur le portail de l'établissement (par exemple, MIO, Omnivox). D'autres établissements collégiaux ainsi que certaines associations étudiantes collégiales (associations générales et associations 2SLGBTQIA+) ont préféré partager l'appel à participation sur leurs réseaux sociaux ou sur un babillard. Les invitations ont également été diffusées par de nombreuses organisations (par exemple, organismes œuvrant auprès des communautés 2SLGBTQIA+) et individus (par exemple, personnalités publiques issues des communautés 2SLGBTQIA+). Le matériel de recrutement a aussi été diffusé sur le site Web et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et TikTok) de la Chaire de recherche sur les violences sexuelles et sexistes en milieu d'enseignement supérieur, du projet de recherche et des partenaires.

Par ailleurs, pour encourager la participation, quarante montants de 25 \$ étaient tirés parmi les répondant-e-s au questionnaire en ligne. À la fin du questionnaire, les personnes souhaitant participer au tirage pouvaient cliquer sur un lien menant à une autre base de données complètement indépendante de celle de l'étude afin de fournir leur nom et leurs coordonnées.

v Seules les personnes d'un genre non binaire (incluant agenre, queer, two-spirit, etc.) et/ou intersexes et/ou trans et/ou non exclusivement hétérosexuelles étaient invitées à poursuivre le questionnaire au-delà de la section des données sociodémographiques.

2.1.3 LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Le questionnaire en ligne utilisé dans le cadre de cette recherche est inspiré par celui développé pour les projets ESSIMU¹⁰ et PIECES⁹. Par ailleurs, une adaptation et des ajouts ont été nécessaires pour viser une collecte de données plus éclairante quant aux enjeux spécifiques aux personnes 2SLGBTQIA+. Avant le lancement de l'enquête, deux phases de pré-expérimentation ont été menées. La première phase (août 2021, $n = 8$) visait à valider la programmation du questionnaire en ligne et la compréhension des questions. La deuxième phase (octobre 2021, $n = 12$) a permis de procéder à une seconde validation de la programmation du questionnaire et de calculer la durée moyenne pour le remplir. Le questionnaire comportait 11 sections.

Les données sociodémographiques

Cette section documente certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes, notamment : l'âge, l'identité de genre, la modalité de genre, l'intersexuation, l'orientation sexuelle, la région administrative de l'établissement, le statut étudiant (régulier/international), l'identification à une communauté autochtone, le statut migratoire, l'appartenance à un groupe racisé et la présence d'un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne.



Le genre était mesuré de la façon suivante : « Quel est le ou les termes qui définissent le mieux votre genre ? ». Les options de réponse étaient : agenre, bigenre, de genre créatif, femme ou fille, fluide dans le genre, homme ou garçon, non binaire, queer, identité de genre autochtone ou culturellement spécifique (par exemple, bispirituel·le), incertain·e ou en questionnement. Les personnes participantes avaient la possibilité de sélectionner plus d'une option de réponse ou d'ajouter une réponse dans un champ texte.



La modalité de genre (cisgenre ou trans) était mesurée à l'aide de la question suivante : « Vous identifiez-vous au genre qui vous a été assigné·e à la naissance ? ». Les options de réponse étaient : oui, non, incertain·e ou en questionnement. Le genre et la modalité de genre ont été croisés de façon à créer une variable distinguant les six catégories suivantes : femme cisgenre, homme cisgenre, femme trans, homme trans, personne non binaire et personne en questionnement sur son identité de genre.



L'orientation sexuelle était mesurée de la façon suivante : « Vous vous considérez comme étant... ». Les options de réponse étaient : allosexuel·le, asexuel·le ou sur le spectre de l'asexualité, bicurieux ou bicurieuse, bisexuel·le, gai·e, lesbienne ou homosexuel·le, hétéroflexible, hétérosexuel·le, homoflexible, pansexuel·le, queer, orientation sexuelle autochtone ou culturellement spécifique (par exemple, bispirituel·le), incertain·e ou en questionnement. Les personnes participantes avaient la possibilité de sélectionner plus d'une option de réponse ou d'ajouter une réponse dans un champ texte. Pour les analyses, les réponses ont été recodées en trois catégories : orientation monosexuelle (exclusivement hétérosexuel·le ou homosexuel·le), orientation plurisexuelle (par exemple, pansexuel·le, bisexuel·le, queer) et en questionnement sur son orientation sexuelle.

Victimisation sexuelle en milieu collégial ($\alpha = 0,87$)

Cette section vise à documenter la fréquence des situations de VSMC. Pour documenter la fréquence des VSMC, nous avons utilisé la version française du *Sexual Experiences Questionnaire*³⁸, traduite par l'équipe ESSIMU¹⁰ et réutilisée dans PIECES⁹. Cet instrument validé distingue trois formes de violences sexuelles : 1) **le harcèlement sexuel** (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes); 2) **les comportements sexuels non désirés** (comportements verbaux et non verbaux offensants, comportements non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle); 3) **la coercition sexuelle** (chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études).

Pour s'assurer que la mesure soit adaptée à la population cible, l'équipe de recherche a révisé les résultats de l'analyse des récits de violences sexuelles subies par les personnes 2SLGBTQIA+ issus de l'enquête ESSIMU⁷¹ et mené une consultation auprès de quatre organismes (Diversité 02, RÉZO, Conseil québécois LGBT, Interligne – projet Lexic²). Cette consultation a mené aux trois modifications suivantes : l'ajout d'une manifestation de harcèlement sexuel (« Vous a posé des questions intrusives ou persistantes sur votre sexualité ou votre corps »), l'ajout d'une manifestation de coercition sexuelle (« A révélé ou menacé de révéler votre orientation sexuelle, votre parcours trans ou toute autre information intime – par exemple, préférences sexuelles, statut sérologique – si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ») et l'adaptation d'un énoncé concernant le harcèlement sexuel (« Vous a fait des remarques désobligeantes au sujet de votre apparence, de votre corps ou de vos activités sexuelles réelles ou présumées »). La mesure finale regroupe 22 énoncés répartis ainsi : 9 items pour le harcèlement sexuel ($\alpha = 0,80$), 7 pour les comportements sexuels non désirés ($\alpha = 0,79$) et 6 pour la coercition sexuelle ($\alpha = 0,82$). Pour chaque énoncé, la personne doit indiquer si une personne affiliée au même établissement collégial a commis ce geste envers elle, depuis son arrivée à l'établissement et au cours des 12 derniers mois. Afin d'assurer une bonne compréhension de l'expression « en milieu collégial », la phrase suivante apparaissait au début de chaque bloc d'énoncés : « Par contexte collégial, nous entendons un événement survenu à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, ou dans l'environnement virtuel, et commis par une personne affiliée à votre établissement collégial (personne étudiant ou travaillant au même cégep/collège que vous). ». Les options de réponses offertes sont « jamais », « 1 fois » et « 2 fois ou plus ». Pour les analyses, les réponses ont été recodées de manière à présenter l'occurrence (présence/absence) de chaque forme de VSMC (harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés et coercition sexuelle). Une variable a également été créée de manière à présenter l'occurrence (présence/absence) des expériences globales de VSMC (toutes formes confondues).

Caractéristiques des situations de VSMC

Pour chacun des trois types des VSMC, une série de questions permet de documenter les contextes des situations de VSMC. Ces questions concernent les caractéristiques des personnes ayant commis les gestes (le nombre de personnes, l'identité de genre, le statut au sein de l'établissement et la position hiérarchique) et les contextes dans lesquels surviennent les situations de VSMC (par exemple, dans le cadre des activités d'études ; lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale ; dans le transport). Une autre question vise à déterminer si les personnes participantes ont le sentiment que les gestes de VSMC sont liés à certains marqueurs identitaires. La question se décline comme suit : « Il se pourrait que vous ayez eu le sentiment que les gestes commis plus haut ciblaient directement certaines caractéristiques de votre identité ou qu'ils reposaient sur des préjugés à propos de votre identité. À votre avis, au moins un geste ci-haut mentionné était-il lié... à votre genre (féminin, masculin, non binaire, etc.) ; à votre parcours trans ou au fait que vous êtes une personne trans ; à votre orientation sexuelle », etc. Les options de réponses offertes sont « oui », « non », et « Je ne sais pas ».

Les trois prochaines sections permettent de documenter plus précisément les situations rapportées à la section précédente. Elles sont donc complétées exclusivement par les personnes participantes ayant rapporté avoir subi au moins une situation de VSMC.

Répercussions possibles ($\alpha = 0,92$)

Cette section a pour objet les conséquences des situations de VSMC. Les 12 premiers énoncés ont pour but d'évaluer les conséquences affectant le fonctionnement de la personne dans différentes sphères telles que les études, la vie personnelle et sociale, la santé physique ainsi que l'intégration de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ($\alpha = 0,88$). Parmi ces énoncés, six sont tirés des projets ESSIMU et PIECES (inspirés des instruments développés par Banyard et ses collègues, 2007)³ et par le Groupe de travail sur le respect et l'égalité à l'Université d'Ottawa (2015)⁸⁹, deux énoncés sont inspirés de Chamberland et Puig (2015)²¹, un énoncé est tiré de Burczycka (2020)¹⁷, un énoncé est inspiré de Carmody et ses collègues (2022)¹⁹, Labonté (2020)⁵⁷ et Mathies et ses collègues (2019)⁶² et deux énoncés ont été développés par l'équipe de recherche. Les cinq derniers énoncés, tirés du *Primary Care PTSD*, examinent les symptômes associés au trouble de stress post-traumatique⁷⁶ ($\alpha = 0,85$). La traduction de ces cinq énoncés a été réalisée par Hébert (2006; 2018)^{44,45}. Pour chacun des 17 énoncés, la personne doit indiquer si elle a ressenti cette répercussion à la suite des situations de VSMC subies (« Non », « Un peu », « Beaucoup »). Pour les analyses, les réponses ont été recodées de manière dichotomique (présence/absence).

Dévoilement

Cette section est composée de trois questions. La première vise à savoir si la personne victime a parlé des situations de VSMC à d'autres personnes que celle(s) ayant commis les gestes. Les questions suivantes, qui sont uniquement soumises aux personnes ayant parlé des événements, visent à savoir à quelle(s) ressource(s), quel(s) service(s) ou individu(s) la personne victime s'est adressée.

Signalement et dénonciation à l'établissement collégial

Cette section vise à documenter l'expérience de signalement/dénonciation à l'établissement collégial et comporte deux sous-sections. Dans la première section, toutes les personnes sont invitées à indiquer si elles ont signalé tous les événements, certains d'entre eux ou aucun événement de VSMC aux ressources ou instances de l'établissement. Ensuite, les personnes participantes n'ayant pas signalé tous les événements sont invitées à sélectionner la ou les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas fait à partir d'une liste de 45 motifs répertoriés dans *l'Inventaire des motifs de non-signalement des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur* (Bergeron et al., en préparation) auxquels ont été ajoutés deux motifs proposés par les membres du comité d'encadrement (47 énoncés, $\alpha = 0,96$). Les options de réponses varient de 0 (Pas du tout) à 5 (Définitivement). Pour les analyses, les réponses ont été recodées en trois catégories (0 = Pas du tout; 1 à 4 = Moyennement; 5 = Définitivement) et un score moyen a été créé pour chaque énoncé.



Les sections qui suivent sont complétées par l'ensemble des personnes participantes, victimes ou non de VSMC.

Sentiment de sécurité en milieu collégial

Cette section sonde les personnes participantes sur leur sentiment de sécurité dans différents lieux (intérieurs et extérieurs) fréquentés à l'établissement. Les options de réponse sont « En sécurité », « Peu ou pas en sécurité » et « Je ne sais pas/Ne s'applique pas ». Un score total a été créé indiquant le nombre de lieux considérés peu ou pas sécuritaires (score variant entre 0 et 16). Cette question, tirée de PIECES, a été adaptée pour distinguer certains lieux présentant des enjeux spécifiques pour les personnes 2SLGBTQIA+ tels que les toilettes mixtes et non mixtes, la piscine ou les vestiaires. Les personnes participantes ayant répondu « Peu ou pas en sécurité » à au moins un lieu sont invitées à en préciser les raisons.

Discrimination basée sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle

Cette section comprend deux questions adaptées de *l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire*¹⁷: 1) « Une personne affiliée à votre établissement collégial vous a-t-elle déjà insulté-e, maltraité-e, ignoré-e ou exclu-e en raison de votre orientation sexuelle (ou de votre orientation sexuelle présumée) ? »; 2) « Une personne affiliée à votre établissement collégial vous a-t-elle déjà insulté-e, maltraité-e, ignoré-e ou exclu-e parce que vous êtes (ou êtes présumées être) trans ou non-binaire ? » (« oui »/« non »). La personne participante doit indiquer si une personne affiliée au même établissement a commis ces gestes envers elle, depuis son arrivée à l'établissement et dans les 12 derniers mois.

Recommandations pour la prévention des VSMC

Pour cette dernière section, la question est celle-ci: « Selon vous, quelles actions ou activités votre cégep/ collège pourrait-il entreprendre pour améliorer la prévention des situations de harcèlement ou de violences sexuelles vécues par les personnes étudiantes de la diversité sexuelle et de genre ? »

Perception du climat hétérosexiste et cissexiste en milieu collégial

Pour cette section, nous avons traduit et ajusté la *Perceptions of the LGBTQ College Campus Climate Scale*⁸⁶. Le principal ajustement permet de mesurer séparément la perception de l'hétérosexisme et du cissexisme sur le campus^{vi}. Par exemple, l'énoncé original « Mon cégep/ collège ne prend pas en considération les besoins des étudiant-e-s LGBTQ+ » est doublé par les deux suivants: « Mon cégep/ collège ne prend pas en considération les besoins des étudiant-e-s d'orientation sexuelle minoritaire » et « Mon cégep/ collège ne prend pas en considération les besoins des étudiantes trans ou non binaires ». Chaque dimension (hétérosexisme, $\alpha = 0,79$; cissexisme, $\alpha = 0,86$) contient 6 énoncés. Les options de réponses varient de 1 (Fortement en désaccord) à 7 (Fortement en accord). Pour les analyses, les réponses ont été recodées en trois catégories (1 à 3 = En désaccord; 4 = Neutre; 5 à 7 = En accord).

Victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial

Cette section examine la victimisation sexuelle vécue à l'extérieur du contexte collégial. La question, adaptée des projets ESSIMU et PIECES, se lit comme suit: « Au cours de votre vie, une personne non affiliée à votre cégep/ collège a-t-elle commis ces gestes envers vous: – Vous a touché-e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a forcé-e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne? – Vous a forcé-e à avoir une relation sexuelle alors que vous ne le vouliez pas? ». La personne est invitée à répondre en se référant à deux périodes: a) avant l'âge de 18 ans et b) à partir de l'âge de 18 ans.

vi Ce choix a été effectué parce que les attitudes envers les personnes d'orientations sexuelles non hétérosexuelles et celles envers les personnes trans ou non binaires peuvent être différentes. Aussi, les personnes cisgenres ne sont pas en mesure de juger adéquatement de la présence du cissexisme au sein de l'établissement. À l'inverse, les personnes hétérosexuelles ne sont pas en mesure de juger adéquatement de la présence de l'hétérosexisme au sein de l'établissement.



2.1.4 LES ANALYSES STATISTIQUES EFFECTUÉES

Des analyses bivariées ont été menées pour tester si les expériences de VSMC et le sentiment de sécurité sur le campus se distinguent au regard de différents groupes (par exemple, selon l'orientation sexuelle). Les variables catégorielles (par exemple, présence/absence de VSMC) ont fait l'objet de tests de Chi-deux. La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸. Si une association a été détectée comme statistiquement significative, des tests de comparaisons multiples (par paires) ont également été réalisés pour identifier les groupes qui se distinguent significativement des autres. Lorsque les effectifs théoriques étaient trop faibles pour mener des tests de Chi-deux, des tests de Fisher étaient réalisés. Le seuil de signification a été fixé à 0,05 pour tous les tests. À l'exception des tests de Fisher qui ont été effectués sur le logiciel *R*⁸⁷, les analyses ont été menées sur le logiciel *IBM SPSS Statistics*²³.

2.1.5 LE PROFIL DES PERSONNES PARTICIPANTES

Nous avons comptabilisé un total de 7 395 visites sur le site hébergeant le questionnaire en ligne. Puisque seules les personnes 2SLGBTQIA+ étudiant en milieu collégial étaient admissibles à l'enquête, seules 5 444 personnes ont pu accéder au questionnaire^{vii}. De ce nombre, 2 241 questionnaires ont été retirés de l'échantillon final pour deux raisons. D'abord, en raison des objectifs de l'enquête, nous avons exclu les questionnaires pour lesquels les questions obligatoires des deux premières sections (données sociodémographiques et victimisation sexuelle en milieu collégial) n'étaient pas complétées ($n = 2 100$). Ensuite, nous avons retiré 89 doublons, 34 questionnaires présentant des réponses textes loufoques (non sérieuses ou haïneuses), 2 questionnaires présentant des patrons de réponses quantitatives improbables (par exemple, 1, 2, 3, 4, 5, 1, 2, 3, 4, 5, etc. ou 5, 5, 5, 5, etc.) et 16 questionnaires complétés par des personnes ne répondant pas au critère d'inclusion, c'est-à-dire une personne issue des minorités sexuelles et de genre^{viii}. L'échantillon final est donc constitué de 3 203 personnes participantes. Le Tableau 1 à la page suivante présente le profil sociodémographique de l'échantillon final.

L'échantillon final est donc constitué de 3 203 personnes participantes

vii Seules les personnes non binaires (incluant agendre, queer, two-spirit, etc.), intersexes, trans ou non hétérosexuelles étaient invitées à poursuivre le questionnaire au-delà de la section sociodémographique.

viii Les personnes cisgenres endosexes hétérosexuelles étaient exclues dès le début du questionnaire. Toutefois, certaines personnes correspondant à ces caractéristiques ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question du genre ou de l'orientation sexuelle et ont précisé leur genre (cisgenre) et leur orientation sexuelle (hétérosexuelle) dans ce champ texte. Une fois leurs réponses recodées, ces personnes ont été retirées de l'échantillon.



Tableau 1 Fréquence des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon quantitatif (n = 3 203)

	n	%
Région administrative de l'établissement	3 151	
Urbaine (p. ex. Capitale-Nationale, Montréal)	1 389	44,1
Périphérique (p. ex. Chaudière-Appalaches, Estrie)	1 057	33,5
Autre région (p. ex. Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Mauricie)	705	22,4
Âge	3 196	
17 ans et moins	727	22,7
18 à 25 ans	2 217	69,4
26 à 35 ans	202	6,3
36 à 45 ans	43	1,3
46 à 55 ans	7	0,2
Identité et modalité de genre^{ix}	3 181	
Femme trans	46	1,4
Femme cisgenre	1 744	54,8
Homme trans	129	4,1
Homme cisgenre	509	16,0
Non Binaire	328	10,3
Queer	304	9,6
Fluide dans le genre	242	7,6
Agendre	76	2,4
De genre créatif	49	1,5
Bigenre	45	1,4
D'une identité de genre autochtone ou culturellement spécifique	13	0,4
Demifemme, demifille ou demigirl	13	0,4
Demihomme, demigarçon ou demiboy	4	0,1
D'une autre identité de genre	41	1,3
Incertain-e/en questionnement	120	3,8
Intersexuation	3 184	
Non	3 170	99,6
Oui	14	0,4

ix Le total dépasse 100 % car les répondant-e-s pouvaient cocher plus d'une réponse. Pour obtenir la définition de chaque identité, consultez le lien suivant : <https://www.btb.termiumpius.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>

Tableau 1

Fréquence des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon quantitatif ($n = 3\,203$) - Suite

	<i>n</i>	%
Orientation sexuelle^x	3 201	
Bisexuelle	1 015	31,7
Gaie, lesbienne ou homosexuelle	769	24,0
Pansexuelle	666	20,8
Queer	475	14,8
Asexuelle ou sur le spectre de l'asexualité	468	14,6
Bicurieuse	280	8,7
Hétérosexuelle	174	5,4
Hétéroflexible	147	4,6
Homoflexible	62	1,9
Allosexuelle	55	1,7
Omnisexuelle	31	1,0
Orientation sexuelle autochtone ou culturellement spécifique (p. ex., bispirituelle)	11	0,3
D'une autre orientation sexuelle	41	1,3
Refus de catégorisation	13	0,4
Incertaine/en questionnement	263	8,2
Statut étudiant	3 196	
Régulier	3 042	95,2
International	154	4,8
Statut migratoire	3 199	
Naissance au Canada	2 783	87,0
Naissance à l'extérieur du Canada	412	12,9
Incertitude	4	0,1
Appartenance à une communauté racisée	3 189	
Oui	329	10,3
Non	2 755	86,4
Incertitude	105	3,3
Identification en tant qu'Autochtone	3 142	
Oui	87	2,8
Non	3 055	97,2
Trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne	3 170	
Oui	1 355	42,7
Non	1 395	44,0
Incertitude	420	13,3

x Le total dépasse 100 % car les répondant·e·s pouvaient cocher plus d'une réponse.

2.2 LE VOLET QUALITATIF: LES ENTREVUES INDIVIDUELLES

2.2.1 LES CRITÈRES D'INCLUSION

Les personnes recherchées pour participer aux entrevues individuelles devaient répondre aux quatre critères suivants: 1) être une personne 2SLGBTQIA+ étudiant dans un établissement collégial au Québec; 2) avoir 18 ans ou plus; 3) avoir subi une forme de VSMC; et 4) avoir signalé l'événement à son établissement d'enseignement (c'est-à-dire avoir parlé de l'événement à une instance ou ressource dans le cégep/collège, autre qu'un·e ami·e ou collègue).

2.2.2 LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET COLLECTE DES DONNÉES

Le recrutement s'est déroulé entre octobre 2021 et mai 2022, par le biais du questionnaire en ligne. Toutes les personnes répondant aux critères d'inclusion étaient invitées, à la fin du questionnaire, à inscrire leurs coordonnées pour prendre part à une entrevue individuelle (via un lien menant à une autre base de données indépendante de celle du questionnaire). Dans l'échantillon final des personnes ayant rempli le questionnaire en ligne, 60 personnes ont reçu l'invitation à participer aux entrevues. Parmi ces personnes, 19 ont fourni leurs coordonnées. Ces personnes ont été ensuite contactées par courriel ou par téléphone par la coordonnatrice du volet qualitatif afin de valider les critères d'inclusion, de fournir plus d'informations sur le déroulement de l'entrevue, puis d'acheminer le formulaire de consentement. Au total, 15 personnes ont participé aux entrevues individuelles.

Une équipe de quatre personnes ont mené les entrevues. Au préalable, ces personnes avaient suivi une formation de 18 heures offerte par la chercheuse principale et la coordonnatrice du volet qualitatif.

Une équipe de quatre personnes ont mené les entrevues. Au préalable, ces personnes avaient suivi une formation de 18 heures offerte par la chercheuse principale et la coordonnatrice du volet qualitatif. La formation comportait: la lecture de documents pertinents aux violences sexuelles et à l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+, quatre webinaires sur les réalités intersectionnelles des violences sexuelles, un atelier sur la réalisation d'entrevue individuelle, un atelier visant à s'approprier la grille d'entrevue, et un exercice de simulation d'entrevue avec la coordonnatrice.

Les entrevues se sont déroulées de manière virtuelle sur la plateforme Zoom. Une compensation de 30 \$ était offerte aux personnes participantes. La durée des entrevues varie entre 44 et 148 minutes, pour une durée moyenne de 80 minutes. Avant l'entrevue, les personnes participantes signaient le formulaire de consentement et répondaient à un court questionnaire sociodémographique (incluant notamment l'identité de genre, l'orientation sexuelle, le statut de racisation, la situation de handicap).



2.2.3 LE CANEVAS D'ENTREVUE

Le canevas d'entrevue comporte trois sections. La première section permet de décrire la situation de VSMC, librement, sans questions trop précises. La deuxième section porte sur l'expérience de signalement de la situation de VSMC au sein de l'établissement d'enseignement. Les aspects explorés sont notamment le choix des personnes à qui l'événement a été signalé et les raisons de ce choix, les étapes du processus de signalement et d'accompagnement, les mesures d'accommodement, les attentes et les besoins envers l'établissement, l'appréciation vis-à-vis du processus, les éléments facilitants et les obstacles dans le parcours de signalement. La troisième section traite de l'adéquation des mesures de prévention des VSMC aux personnes 2SLGBTQIA+ ainsi que sur leur inclusion en général dans l'établissement collégial.

2.2.4 L'ANALYSE DES ENTREVUES

Les entrevues ont été analysées suivant une logique semi-inductive, qui permet de tenir compte des cadres conceptuels choisis tout en laissant place à l'émergence des catégories¹. L'approche utilisée s'inspire de l'analyse thématique effectuée de façon continue⁷⁰. L'analyse thématique a principalement pour fonctions de relever les thèmes pertinents ainsi que de documenter l'importance de ces thèmes dans le corpus, par exemple en relevant les récurrences⁶⁹. La méthode continue consiste en l'identification des thèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent dans les entrevues, puis les thèmes sont regroupés et fusionnés, selon les besoins. Concrètement, l'analyse a fait l'objet de quatre étapes. L'analyse s'est déroulée comme suit :

1. les entrevues enregistrées ont été transcrites intégralement et de manière à conserver l'anonymat;
2. la coordonnatrice du volet qualitatif a effectué une lecture attentive et approfondie de chacune des entrevues afin de bien maîtriser les concepts qui s'y retrouvent;
3. la coordonnatrice ainsi que deux auxiliaires ont procédé à l'identification et la description des premières catégories émergentes, alternativement seul·e·s et en équipe afin de valider les descriptions et les interprétations;
4. la coordonnatrice et les auxiliaires ont révisé et raffiné les catégories en collaboration avec la chercheure principale.

2.2.5 LE PROFIL DES PERSONNES PARTICIPANTES

L'échantillon final pour le volet qualitatif se compose de 15 personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ ayant subi une situation de VSMC qui étudient dans dix régions différentes du Québec. Le Tableau 2 présente les principales caractéristiques identitaires des personnes participantes. Près de la moitié des personnes participantes sont des femmes cisgenres ($n = 7$), presque autant de personnes ont indiqué avoir une identité ou un parcours trans ($n = 6$), une personne a indiqué avoir un genre fluide et une personne a indiqué être un homme cisgenre. En ce qui a trait à l'orientation sexuelle, la moitié des personnes participantes ont indiqué être bisexuelles ou pansexuelles ($n = 8$). Près de la moitié des personnes participantes ($n = 7$) ont indiqué avoir une expression de genre principalement féminine, presque autant de personnes ($n = 6$) ont indiqué avoir une expression de genre non binaire (fluide ou androgyne), et deux personnes ont indiqué avoir une expression de genre principalement masculine. La majorité des personnes participantes ($n = 11$) ont indiqué « avoir un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur leur vie quotidienne (incluant les difficultés d'apprentissage, les troubles de santé mentale ou physique, les situations de handicap, les troubles organiques, etc.) ».

Tableau 2

Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon qualitatif (n = 15)

	GENRE ET PARCOURS TRANS	EXPRESSION DE GENRE	ORIENTATION SEXUELLE	AUTRE CARACTÉRISTIQUE MENTIONNÉE
Personne A	Fluide dans le genre; Trans	Fluide	Bisexual·le; Pansexual·le	Trouble, difficulté ou handicap
Personne B	Homme trans fluide dans son identité	Fluide	Pansexuel; Queer	
Personne C	Femme cisgenre	Principalement féminine	Asexuelle (*biromantique/ panromantique)	Trouble, difficulté ou handicap
Personne D	Femme cisgenre	À la fois féminine et masculine	Gaie, lesbienne ou homosexuelle	Trouble, difficulté ou handicap
Personne E	Femme cisgenre	Principalement féminine	Bisexuelle; Pansexuelle	Trouble, difficulté ou handicap
Personne F	Trans et non binaire	Fluide	Queer	Personne racisée
Personne G	Femme cisgenre	Principalement féminine	Bisexuelle; Queer	Trouble, difficulté ou handicap
Personne H	Non binaire; Trans	Principalement féminine	Bisexual·le	
Personne I	Femme cisgenre; Queer	À la fois féminine et masculine	Asexuelle (*panromantique); Pansexuelle; Queer; Incertaine/en questionnement	Trouble, difficulté ou handicap
Personne J	Femme cisgenre	Fluide	Gaie, lesbienne ou homosexuelle	Personne racisée; Trouble, difficulté ou handicap
Personne K	Homme trans	Principalement masculine	Hétérosexuel	Trouble, difficulté ou handicap
Personne L	Homme cisgenre	Principalement masculine	Asexuel (*hétéroromantique)	Trouble, difficulté ou handicap
Personne M	Fluide dans le genre; Incertain·e/ en questionnement	Principalement féminine	Gai·e, lesbienne ou homosexuel·le; Pansexual·le; Queer	Trouble, difficulté ou handicap
Personne N	Femme cisgenre	Principalement féminine	Pansexuelle	Étudiante internationale
Personne O	Femme trans; Queer	Principalement féminine	Bisexuelle; Pansexuelle; Queer	Trouble, difficulté ou handicap

Notes

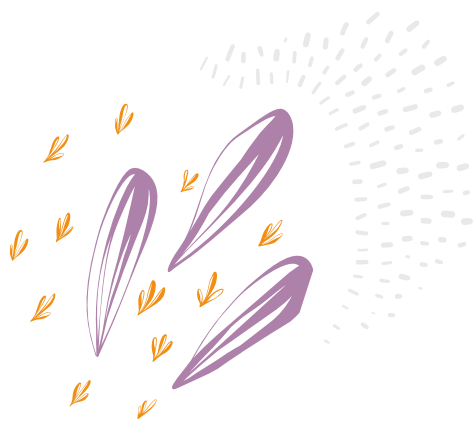
- Les entrées précédées d'un astérisque correspondent à des champs de texte.
- Les personnes pouvaient choisir plus d'une option pour le genre et l'orientation sexuelle (les options sont séparées par des points-virgules).
- Les personnes indiquaient si elles s'identifiaient au genre qui leur avait été assigné à la naissance. Les personnes cisgenres sont celles dont le genre correspondait à celui assigné à la naissance. Les personnes trans sont celles dont le genre ne correspondait pas à celui assigné à la naissance.



2.3 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Ce projet de recherche a obtenu l'approbation du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal (no 4909_e_2021). L'équipe a également reçu l'autorisation de diffuser l'appel à la participation dans 59 établissements d'enseignement collégiaux à travers le Québec, certains établissements exigeant également une approbation éthique de leur institution (34 approbations éthiques supplémentaires obtenues). Plusieurs mesures ont été prises pour assurer la confidentialité et l'anonymat des personnes participantes tout au long du projet de recherche. Pour le volet quantitatif, aucune donnée ne permettait d'identifier des personnes. Pour le volet qualitatif, les entrevues ont été anonymisées, c'est-à-dire que toute information susceptible de mener à l'identification de la personne a été remplacée par un caractère générique (par exemple, le nom de l'établissement collégial, le titre de programme d'études). Par ailleurs, plusieurs précautions particulières ont été mises en place afin d'assurer le bien-être des personnes participantes, notamment une liste de ressources d'aide accompagnant le formulaire de consentement, aussi disponible sur le site Web de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, ainsi qu'un suivi par la coordonnatrice du volet qualitatif 48 heures après l'entrevue auprès des personnes participantes.







RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

3 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Le chapitre qui suit se divise en deux grandes sections, la première porte sur les résultats du questionnaire en ligne (section 3.1) alors que la seconde se penche sur les résultats des entrevues individuelles (section 3.2). Le portrait chiffré découlant du questionnaire en ligne repose sur un échantillon de 3 203 personnes 2SLGBTQIA+ étudiant dans un établissement collégial québécois. Les 15 entrevues individuelles ont, quant à elles, permis de documenter les trajectoires de signalement d'étudiant·e·s 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles en milieu collégial qui ont signalé l'événement à leur établissement collégial.

3.1 RÉSULTATS DU VOLET QUANTITATIF : UN PORTRAIT CHIFFRÉ

Le questionnaire en ligne a permis de documenter plusieurs aspects de la problématique des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC). Dans les 12 sous-sections sont exposés les principaux résultats quant aux fréquences de VSMC (pour l'échantillon global et pour certains groupes), aux contextes des VSMC, aux répercussions, au dévoilement, au signalement à l'établissement collégial, aux situations de discrimination homo/transphobe, au sentiment de sécurité sur les campus, à la perception du climat hétérosexiste et cissexiste dans l'établissement collégial, à la victimisation sexuelle hors milieu collégial, puis, finalement aux recommandations émises par les participant·e·s sur la prévention des VSMC. Dans certaines sous-sections, des extraits de témoignages provenant d'entrevues individuelles sont insérés afin d'apporter des précisions et d'enrichir les résultats.

3.1.1 AMPLEUR DES VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU COLLÉGIAL SUBIES PAR LES PERSONNES ÉTUDIANTES 2SLGBTQIA+

La fréquence et la nature des gestes de VSMC ont été documentés sur deux périodes de référence (depuis l'arrivée à l'établissement et au cours des 12 mois précédant l'enquête) et selon les trois catégories d'analyses de l'instrument *Sexual Experiences Questionnaire* de Fitzgerald et ses collègues (1999)³⁸, à savoir le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Fitzgerald et ses collègues³⁸ présentent plusieurs méthodes de calcul pour cet instrument. La Figure 1 présente les résultats selon la méthode des pourcentages simples par catégorie qui consiste à calculer les pourcentages par catégorie plutôt que par énoncé, permettant ainsi d'éviter que les individus ayant vécu plusieurs événements relevant de la même catégorie ne soient comptabilisés plus d'une fois. Cette méthode permet de présenter le pourcentage d'individus ayant rapporté au moins une situation de VSMC pour la période de référence (mais un individu peut être comptabilisé dans une, deux ou trois catégories).

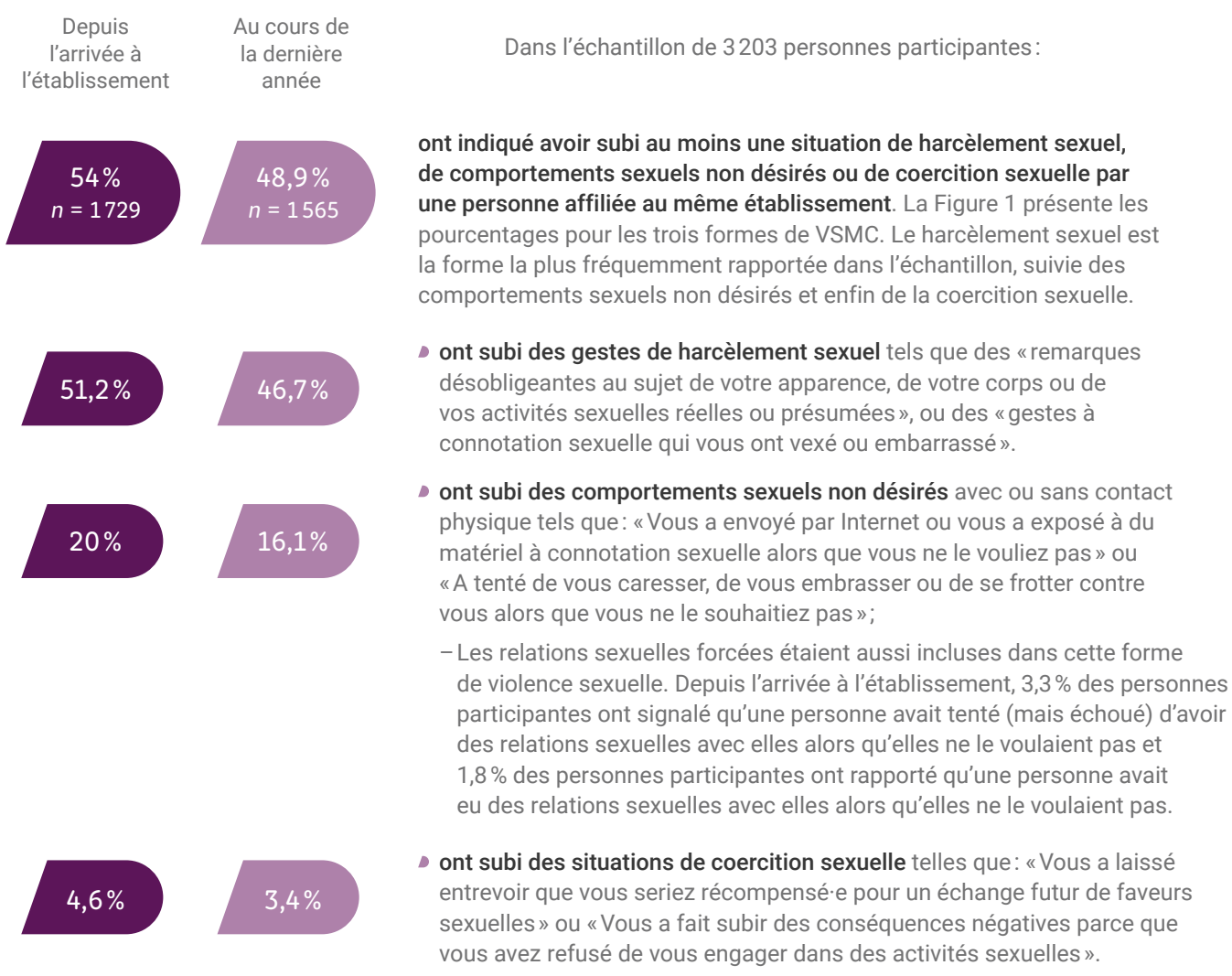
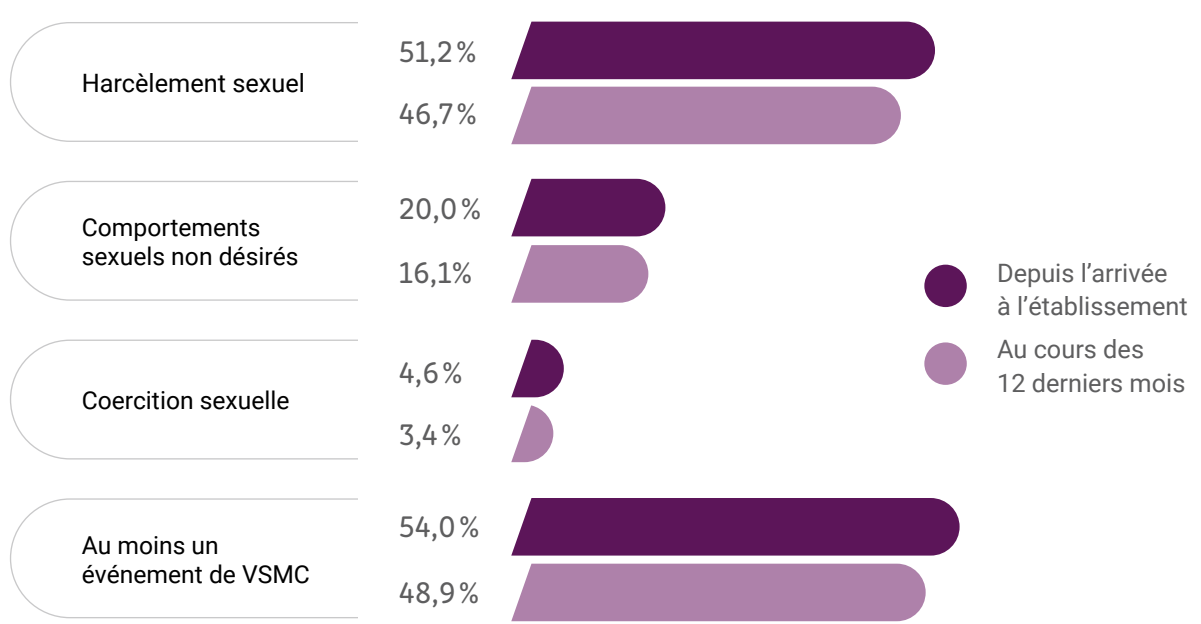


Figure 1 Fréquence des participant-e-s ayant rapporté au moins un événement de VSMC, par forme (n = 3 203)



EXTRAITS D'ENTREVUES



Il y a eu autant des attouchements que de la violence : il m'a frappée, il me poussait sur les murs, il m'a presque étranglée, il me contrôlait complètement.

Personne E, femme cisgenre pansexuelle

La première fois, il m'avait invité à manger de la pizza. Il cherchait un moyen de m'attirer. Il y avait de la manipulation, un moyen de pression, il voulait provoquer une rencontre. Après plusieurs invitations que j'ai toutes refusées, il a fini par partir avec [un objet de valeur] pour m'obliger à aller à sa chambre de résidence.

Personne C, femme cisgenre asexuelle panromantique

Je suis allée me coucher avec la lumière à moitié allumée dans ma chambre, puis il est venu dans ma chambre. Là, j'étais vraiment endormie pis je me sentais complètement figée des bras et de mon corps, comme si je ne pouvais pas vraiment bouger. Il voulait qu'on couche ensemble, j'ai dit : « Non. » Ensuite, il est monté sur moi et [description d'une agression sexuelle].

Personne M, fluide dans le genre, gaie, pansexuelle, queer

Il m'envoyait des snapchats, il me décrivait toutes ses relations intimes avec les hommes, mais extrêmement détaillées. Je pouvais savoir tout ce qui se passait. Il me racontait toute son intimité, ça me dégoûtait.

Personne E, femme cisgenre pansexuelle

Au début, je ne voulais plus le laisser rentrer pour discuter. Comme je n'étais pas à l'aise de parler [en pyjama], je lui ai dit « Je vais juste aller me changer, attends-moi ». Mais il m'a suivi jusque dans ma chambre. C'est là qu'il a été plus violent, et j'avais vraiment peur pour ce qui allait m'arriver, donc j'ai laissé aller.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel, pansexuel

Les résultats révèlent qu'une même personne peut avoir subi plusieurs formes de VSMC. Le Tableau 3 permet d'observer ce phénomène de cooccurrence des VSMC. Ainsi, il se distingue de la Figure 1 (qui rend compte de la fréquence des VSMC) en illustrant les différentes combinaisons de VSMC rapportées par le groupe des personnes victimes. Parmi les 1 729 personnes ayant subi des gestes de VSMC depuis leur arrivée à l'établissement, 33,8 % ont rapporté deux ou même trois formes de violences sexuelles. Ces nombreuses personnes ont donc été la cible de différentes formes de VSMC commises par une ou des personnes affiliées au même établissement collégial.



Tableau 3 Cooccurrence des VSMC, depuis l'arrivée à l'établissement collégial ($n = 1\,729$)

	<i>n</i>	%
Formes de VSMC		
1 forme	1 145	66,2
Harcèlement sexuel (HS) uniquement	1 062	61,4
Comportements sexuels non désirés (CSND) uniquement	79	4,6
Coercition sexuelle (CS) uniquement	4	0,2
2 formes	467	27,0
HS + CSND	440	25,4
HS + CS	22	1,3
CSND + CS	5	0,3
3 formes (HS + CSND + CS)	117	6,8

3.1.2 DES PROPORTIONS DIFFÉRENTES DE PERSONNES VICTIMES, SELON L'IDENTITÉ ET LA MODALITÉ DE GENRE ET SELON L'ORIENTATION SEXUELLE

La présence d'au moins une forme de VSMC a été mesurée selon l'identité et la modalité de genre, puis selon l'orientation sexuelle.

Les résultats du Tableau 4 permettent de constater que ce sont les hommes cisgenres qui, globalement, ont rapporté le moins d'expériences de VSMC (43,4%). La différence entre les groupes est faible. En ce qui a trait spécifiquement au harcèlement sexuel, les hommes trans (69,2%) et les personnes non binaires (58,7%) sont plus nombreux à en avoir rapporté que les femmes cisgenres (51,1%) et les hommes cisgenres (40,6%). Pour cette forme de violence sexuelle, la différence entre les groupes est négligeable.

Tableau 4 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon l'identité et la modalité de genre (n = 3 182)

	F CISGENRE (n = 1 586)	H CISGENRE (n = 468)	F TRANS (n = 39)	H TRANS (n = 91)	NON BINAIRE (n = 547)	EN QUEST. (n = 451)	STATISTIQUES	
	%	%	%	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	51,1 _a	40,6 _b	48,7 _{a,b,c,d}	69,2 _d	58,7 _{c,d}	51,0 _{a,c}	0,00	0,12
Comportements sexuels non désirés	21,6 _a	12,4 _b	10,3 _{a,b}	13,2 _{a,b}	23,0 _a	20,8 _a	0,00	0,09
Coercition sexuelle¹	4,9 _{a,b}	2,4 _b	0 _{a,b}	3,3 _{a,b}	6,2 _a	5,1 _{a,b}	0,04	0,06
Au moins une forme de VSMC	54,6 _a	43,4 _b	48,7 _{a,b}	69,2 _a	59,8 _a	53,7 _a	0,00	0,11

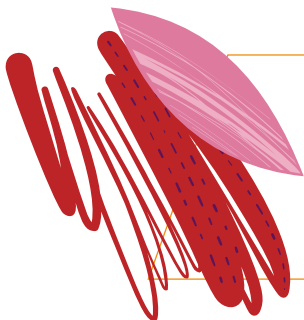
Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$). V est utilisé pour représenter le V de Cramér.

¹ En raison de faibles effectifs théoriques, des tests de Fisher ont été effectués pour cette variable.

La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable;

V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte;

V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.



76,6% des personnes étudiantes intersexes ont rapporté avoir subi au moins un événement de VSMC depuis leur arrivée à l'établissement. Malheureusement, le faible nombre de personnes étudiantes intersexes (n = 14) ne permet pas d'analyses comparatives.

Les résultats du Tableau 5 montrent que chez les femmes cisgenres et les femmes plurisexuelles (58,4 %) sont plus nombreuses à rapporter des situations de VSMC que les femmes monosexuelles (44,6%). La différence entre les groupes est négligeable. Cette tendance s'observe également pour chaque forme de VSMC (harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés et coercition sexuelle). Pour les trois formes, la différence entre les groupes varie de faible à négligeable.

Tableau 5 Pourcentage des **femmes cisgenres** ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, **selon l'orientation sexuelle** (n = 1 452)

	MONOSEXUELLE (n = 231)	PLURISEXUELLE (n = 1 083)	EN QUEST. (n = 138)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	42,9 _a	54,2 _b	48,6 _{a,b}	0,01	0,09
Comportements sexuels non désirés	12,1 _a	24,6 _b	19,6 _{a,b}	0,00	0,11
Coercition sexuelle	1,7 _a	5,8 _b	2,9 _{a,b}	0,02	0,08
Au moins une forme de VSMC	44,6 _a	58,4 _b	51,4 _{a,b}	0,00	0,11

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$).

La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable;

V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte;

V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.

Les résultats rapportés dans les tableaux suivants démontrent que le taux de VSMC ne variait pas en fonction de l'orientation sexuelle des participant·e·s (à l'exception des comportements sexuels non désirés chez les personnes trans ou non binaires) tant pour les hommes cisgenres (Tableau 6) que les personnes trans ou non binaires (Tableau 7).

Tableau 6 Pourcentage des **hommes cisgenres** ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, **selon l'orientation sexuelle** (n = 429)

	MONOSEXUELLE (n = 201)	PLURISSEXUELLE (n = 211)	EN QUEST. (n = 17)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	39,3	42,2	29,4	0,54	0,05
Comportements sexuels non désirés ¹	10,9	14,2	0	0,19	0,09
Coercition sexuelle ¹	3,0	2,4	0	0,85	0,04
Au moins une forme de VSMC	42,3	44,5	29,4	0,47	0,06

Notes. La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér (V < 0,10 = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)².

¹ En raison de faibles effectifs théoriques, des tests de Fisher ont été effectués pour cette variable.

Tableau 7 Pourcentage des **personnes trans ou non binaires** ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, **selon l'orientation sexuelle** (n = 578)

	MONOSEXUELLE (n = 95)	PLURISSEXUELLE (n = 445)	EN QUEST. (n = 38)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	54,7	61,3	50,0	0,23	0,07
Comportements sexuels non désirés	13,7 _a	23,8 _b	13,2 _{a,b}	0,04	0,11
Coercition sexuelle ¹	3,2	6,5	2,6	0,43	0,06
Au moins une forme de VSMC	55,8	62,2	52,6	0,30	0,07

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres (p < 0,05).

La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér (V < 0,10 = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)².

¹ En raison de faibles effectifs théoriques, des tests de Fisher ont été effectués pour cette variable.

CHEZ LES PERSONNES VICTIMES – PARMIS L'ÉCHANTILLON

Les personnes participantes étaient invitées à préciser si elles étaient d'avis que les gestes de VSMC subis ciblaient directement certaines caractéristiques de leur identité ou reposaient sur des préjugés à propos de leur identité.

- ▶ **58,3%** des femmes étaient d'avis que les gestes étaient liés à leur genre.
- ▶ **57,8%** des personnes trans ou non binaires étaient d'avis que les gestes étaient liés à leur genre, et **57,9%** à leur expression de genre.
- ▶ **29,1%** des personnes trans ou en questionnement sur leur identité de genre étaient d'avis que les gestes étaient liés à leur parcours trans.
- ▶ **49,9%** des personnes des minorités sexuelles étaient d'avis que les gestes étaient liés à leur orientation sexuelle.

3.1.3 DES PROPORTIONS DIFFÉRENTES DE PERSONNES VICTIMES SELON PLUSIEURS MARQUEURS SOCIAUX

La proportion de personnes ayant subi au moins un événement de VSMC peut varier en fonction de d'autres marqueurs sociaux que ceux mentionnés plus haut.

Les résultats révèlent d'abord une différence significative selon le statut (a)sexuel (Tableau 8). En effet, les personnes asexuelles sont moins nombreuses (49,6%) à rapporter au moins une situation de VSMC depuis leur arrivée à l'établissement que les personnes qui ne s'identifient pas comme asexuelles étaient plus nombreuses (54,7%). Aucune différence significative n'est toutefois observable pour le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle (lorsqu'analysés séparément). La différence entre les groupes pour l'ensemble de ces résultats est faible.

Tableau 8 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon le statut (a)sexuel (n = 3 188)

	OUI (n = 2 720)	NON (n = 2 755)	STATISTIQUES	
	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	51,9	47,0	0,05	0,04
Comportements sexuels non désirés	20,1	19,4	0,75	0,01
Coercition sexuelle	4,7	4,1	0,54	0,01
Au moins une forme de VSMC	54,7	49,6	0,04	0,04

Notes. La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér (V < 0,10 = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)²⁸.

Les résultats ne révèlent aucune différence significative selon l'appartenance à une communauté racisée (Tableau 9).

Tableau 9 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon l'appartenance à une communauté racisée (n = 3 189)

	OUI (n = 329)	NON (n = 2755)	INCERTAIN·E (n = 105)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	50,5	51,3	50,5	0,95	0,01
Comportements sexuels non désirés	24,0	19,3	23,8	0,08	0,04
Coercition sexuelle	5,5	4,4	8,6	0,10	0,04
Au moins une forme de VSMC	53,5	54,0	52,4	0,94	0,01

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$).

La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable;

V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte;

V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.

Une différence significative selon l'identification autochtone est observée (Tableau 10). En effet, les personnes étudiantes autochtones étaient plus nombreuses à rapporter des gestes de coercition sexuelle (10,3%) depuis leur arrivée à l'établissement que les personnes allochtones (4,4%). La différence entre ces deux groupes est faible. Aucune différence significative n'est toutefois observée pour les autres formes et les expériences globales de VSMC.

Tableau 10 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon l'identification autochtone (n = 3 142)

	AUTOCHTONE (n = 87)	ALLOCHTONE (n = 3 055)	STATISTIQUES	
	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	54,0	51,2	0,60	0,01
Comportements sexuels non désirés	24,1	19,8	0,32	0,02
Coercition sexuelle	10,3	4,4	0,01	0,05
Au moins une forme de VSMC	56,3	53,9	0,66	0,01

Notes. La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable;

V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte;

V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.

Les analyses révèlent une différence significative selon le **statut étudiant** (Tableau 11). En effet, les personnes étudiantes ayant un statut international étaient plus nombreuses à rapporter des comportements sexuels non désirés (26,6 %) et des gestes de coercition sexuelle (9,1 %) depuis leur arrivée à l'établissement que les personnes étudiantes ayant un statut régulier (respectivement 19,7 % et 4,3 %). La différence entre ces deux groupes est faible. Aucune différence significative n'est toutefois observable pour le harcèlement sexuel et les expériences globales de VSMC.

Tableau 11 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon le statut étudiant (n = 3 196)

	RÉGULIER (n = 3 042)	INTERNATIONAL (n = 154)	STATISTIQUES	
	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	51,0	56,5	0,18	0,02
Comportements sexuels non désirés	19,7	26,6	0,04	0,04
Coercition sexuelle	4,3	9,1	0,01	0,05
Au moins une forme de VSMC	53,7	59,7	0,14	0,03

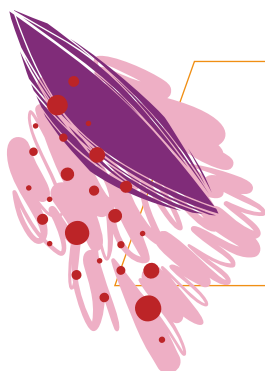
Notes. La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)²⁸.

Les analyses ne montrent aucune différence significative selon le statut migratoire, et ce, pour l'ensemble des formes de VSMC (Tableau 12).

Tableau 12 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon le statut migratoire (n = 3 199)

	NAISSANCE AU CANADA (n = 2 783)	NAISSANCE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA (n = 412)	INCERTAIN·E (n = 4)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	51,2	51,5	25,0	0,57	0,02
Comportements sexuels non désirés	19,5	23,3	25,0	0,19	0,03
Coercition sexuelle	4,4	5,8	25,0	0,06	0,04
Au moins une forme de VSMC	53,9	54,6	50,0	0,95	0,01

Notes. La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér (V < 0,10 = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.



45,1% des personnes racisées ayant subi des gestes de VSMC étaient d'avis que ces gestes étaient liés à leur origine ethnoculturelle ou à leur statut de citoyenneté.

Les résultats indiquent une différence significative selon **la situation de handicap**, c'est-à-dire les personnes qui ont indiqué avoir un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne (Tableau 13). En effet, 61,9% des personnes étudiantes en situation de handicap ont rapporté au moins un événement de VSMC, une proportion plus élevée que celle observée chez les personnes étudiantes qui n'étaient pas en situation de handicap (46,5%) ou qui étaient incertaines de leur condition (52,4%). Cette tendance s'observe également pour chaque forme de VSMC. Les différences observées entre les deux groupes varie de faible à négligeable.

Tableau 13 Pourcentage des participant·e·s ayant rapporté des situations de VSMC depuis l'arrivée à l'établissement collégial, selon la situation de handicap (n = 3 199)

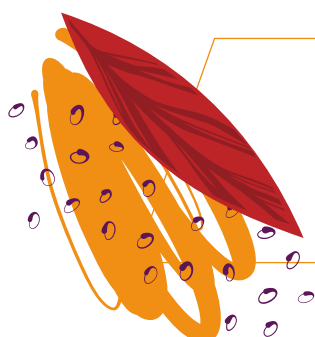
	OUI (n = 1 355)	NON (n = 1 395)	INCERTAIN·E (n = 420)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Harcèlement sexuel	59,5 _b	43,4 _a	49,5 _a	0,00	0,15
Comportements sexuels non désirés	25,3 _b	15,1 _a	19,0 _a	0,00	0,12
Coercition sexuelle	6,8 _b	2,9 _a	2,9 _a	0,00	0,09
Au moins une forme de VSMC	61,9 _b	46,5 _a	52,4 _a	0,00	0,15

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$).

La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable;

V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte;

V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.



30,1% des personnes en situation de handicap ayant subi des gestes de VSMC étaient d'avis que ces gestes étaient liés à leur handicap, trouble de santé mentale ou difficulté d'apprentissage.

3.1.4 INDIVIDUS COMMETTANT LES GESTES DE VSMC ET CONTEXTES DES SITUATIONS DE VSMC

Le questionnaire comprenait des questions permettant de mieux cerner certaines caractéristiques des individus impliqués dans les événements de VSMC rapportés. Le Tableau 14 présente les caractéristiques de la personne ayant commis les gestes, plus précisément son statut, sa position de pouvoir et son genre. Le total pour chaque caractéristique est supérieur à 100 %, car une personne peut avoir vécu plus d'un événement impliquant des individus différents et donc avoir sélectionné plusieurs options.

Les données indiquent que plus de neuf personnes sur dix (92,4 %) ayant rapporté des situations de VSMC ont indiqué qu'au moins un des gestes subis avait été posé par une autre personne étudiante; 12,4 %, par une personne membre du personnel enseignant; et 4,8 %, par une personne membre du personnel autre qu'enseignant. Dans 11,7 % des cas, l'individu possédait un autre statut (par exemple, superviseur-e ou client-e en milieu de stage) ou un statut inconnu.

Par ailleurs, 14,0 % des personnes victimes ont indiqué que l'individu ayant commis les gestes de VSMC était en position de pouvoir envers elles (avait de l'autorité sur elles).

Il en est également ressorti que les individus ayant commis les gestes de VSMC rapportés dans cette étude sont majoritairement des hommes. Pour 84,1 % des personnes victimes, l'individu responsable de ces gestes est identifié au genre masculin. Le constat est similaire pour chaque forme de VSMC. En comparaison, 51,2 % des personnes ont identifié une femme comme responsable d'au moins une situation de VSMC, mais cette proportion diminue à 29,4 % pour les comportements sexuels non désirés et à 23,5 % pour la coercition sexuelle.

Tableau 14 Pour les participant-e-s ayant subi au moins un geste de VSMC, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

	HARCÈLEMENT SEXUEL (n = 1 629)	COMPORTEMENTS SEXUELS NON DÉSIRÉS (n = 637)	COERCITION SEXUELLE (n = 139)	VSMC (n = 1 715)
	%	%	%	%
Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC				
Étudiant	91,8	91,8	92,1	92,4
Enseignant	11,7	6,8	5,0	12,4
Membre du personnel	4,7	2,2	5,0	4,8
Autre/Je ne sais pas	10,8	7,7	6,5	11,7
Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)				
	13,1	10,9	16,8	14,0
Identité de genre				
Homme	82,5	85,9	86,2	84,1
Femme	50,3	29,4	23,5	51,2
Non binaire	3,2	4,9	4,5	4,1
Inconnu	9,0	5,4	7,4	9,6

Le Tableau 15 permet d'identifier les contextes dans lesquels les événements de VSMC ont eu lieu. Les totaux excèdent 100% étant donné que certaines personnes étudiantes ont vécu plus d'une situation de VSMC et ont donc pu indiquer plus d'un contexte. Le contexte le plus fréquemment rapporté était le cadre des activités d'études ou d'enseignement (60,3%). Les autres contextes les plus fréquemment identifiés étaient lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou d'autres activités sociales (24,6%), en ligne (21,6%), dans le transport (15,4%) et pendant les temps libres ou les déplacements sur le campus (14,6%).

Tableau 15 Fréquence des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de VSMC

	HARCÈLEMENT SEXUEL (n = 1 622)	COMPORTEMENTS SEXUELS NON DÉSIRÉS (n = 663)	COERCITION SEXUELLE (n = 139)	VSMC (n = 1 709)
	%	%	%	%
Dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement	58,1	40,1	36,7	60,3
Lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	21,9	28,6	33,1	24,6
Dans l'environnement virtuel	17,0	30,3	26,6	21,6
Dans le transport	15,0	9,2	7,9	15,4
Pendant les temps libres ou les déplacements sur le campus	13,9	6,6	3,6	14,6
Dans une résidence étudiante	5,6	8,8	7,9	6,7
Dans un contexte sportif (incluant les intégrations sportives)	5,2	3,5	4,3	5,6
Dans un contexte d'emploi étudiant lié à l'établissement	5,0	3,0	5,0	5,1
Dans le cadre d'une activité parascolaire	4,3	3,5	3,6	4,5
Dans le cadre d'un stage	3,0	2,7	5,0	3,3
Dans le contexte d'une implication étudiante/militante	3,0	2,1	3,6	3,2
Lors d'une activité d'intégration dans le programme	2,9	2,2	3,6	3,2
Dans le cadre d'un voyage d'études ou humanitaire	0,4	0,6	1,4	0,4
Dans un autre contexte	3,5	6,0	9,4	5,9

3.1.5 RÉPERCUSSIONS POSSIBLES

Les personnes ayant subi au moins une situation de VSMC depuis leur arrivée à l'établissement indiquaient les répercussions ressenties à la suite de l'événement (Tableau 16). D'abord, 75,9% des personnes victimes ont mentionné avoir vécu au moins une conséquence figurant dans la liste ci-dessous. Par ailleurs, 51,4% ont rapporté au moins un symptôme du trouble de stress post-traumatique (TSPT) et 22,4% atteignent le seuil clinique associé au TSPT (c'est-à-dire qu'elles rapportaient trois symptômes ou plus). Les personnes atteignant le seuil clinique associé au TSPT rapportent davantage de situations de VSMC ($M = 10,09$; $MD = 3,00$; $ÉT = 7,71$) que les personnes qui n'atteignent pas le seuil clinique ($M = 3,72$; $MD = 3,00$; $ÉT = 3,30$) ($H(1) = 318,28$; $p = 0,00$).

Tableau 16 Pourcentage des personnes ayant rapporté des répercussions à la suite des situations subies depuis l'arrivée à l'établissement collégial ($n = 1\,640$)

	%
Participant-e-s rapportant au moins une conséquence (au moins un des 17 énoncés ci-dessous)	75,9
Conséquences affectant le fonctionnement	73,7
Diminution du sentiment de sécurité dans l'environnement collégial	40,1
Modification de certaines habitudes dans la vie sociale ou l'utilisation des réseaux sociaux	36,7
Diminution du sentiment d'appartenance à l'établissement collégial	32,2
Difficultés dans la vie affective, sexuelle ou intime	31,0
Dissimulation (ou intention de dissimuler) de l'orientation sexuelle, du parcours trans ou de la variation intersexe	30,3
Difficultés à poursuivre ses activités au cégep/collège, soit dans les études, le sport ou le travail	28,0
Modification de certaines habitudes de vie (p. ex., sommeil, alimentation)	25,7
Maux physiques	20,1
Diminution de la réussite scolaire ou du rendement dans une activité parascolaire	18,2
Changement (ou intention de changement) dans le parcours scolaire, sportif ou professionnel (p. ex. changement d'horaire, de cours ou de programme, abandon de la session, changement de cégep, changement de poste, etc.)	17,0
Consommation de drogues ou d'alcool afin de composer avec la situation	13,2
Crainte que la personne ayant commis les gestes ne dévoile son orientation sexuelle, son parcours trans ou sa variation intersexe à d'autres personnes	10,6
Symptômes du trouble de stress post-traumatique (TSPT)	51,4
Efforts considérables pour essayer de ne pas y penser ou pour éviter des situations qui rappellent l'événement	31,6
Sentiment d'être constamment sur ses gardes, en état d'alerte ou de sursauter facilement	28,4
Sentiment d'engourdissement ou de détachement des autres, des activités ou de l'environnement	26,3
Sentiment de culpabilité ou de blâme envers soi ou d'autres personnes pour l'événement ou problème causé par cet événement	23,0
Pensées intrusives ou cauchemars à propos de l'événement	20,1
Participant-e-s atteignant le seuil clinique associé TSPT	22,4

EXTRAITS D'ENTREVUES



Je ne me souviens pas de tout ce qui s'est passé, il y a tellement de trucs que je me suis demandé : « Est-ce que c'est de ma faute, est-ce que j'ai mal réagi ? J'ai sans doute mal réagi, c'est ma faute ! »

Personne C, femme cisgenre asexuelle panromantique



Je peux le croiser dans les couloirs puis avoir peur. Il est toujours dans l'école quand même, puis très récemment je suis allé à la bibliothèque, et il était là ! J'ai vraiment, vraiment eu peur, je ne me sentais pas en sécurité dans l'école. Après cette journée-là, j'avais beaucoup de difficulté à me lever pour aller à l'école.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel, pansexuel



Je suis en train de retomber dans des mauvaises habitudes : plus fumer, moins manger, tout ce qui permet de gérer mon stress, parce que c'est stressant être au collège.

Personne B, homme trans fluide dans son identité, pansexuel queer



Encore aujourd'hui, même si j'affirme mon identité de genre comme elle est, à l'école, à mes ami-e-s vraiment proches, je suis zéro out avec mes profs ou avec les élèves que je côtoie, parce que c'est trop dangereux pour moi pis je ne me sens trop pas en confiance. [L'événement vécu, les propos de l'enseignant] ça a repoussé le travail de questionnement, d'affirmation et de déconstruction que je faisais depuis deux ans.

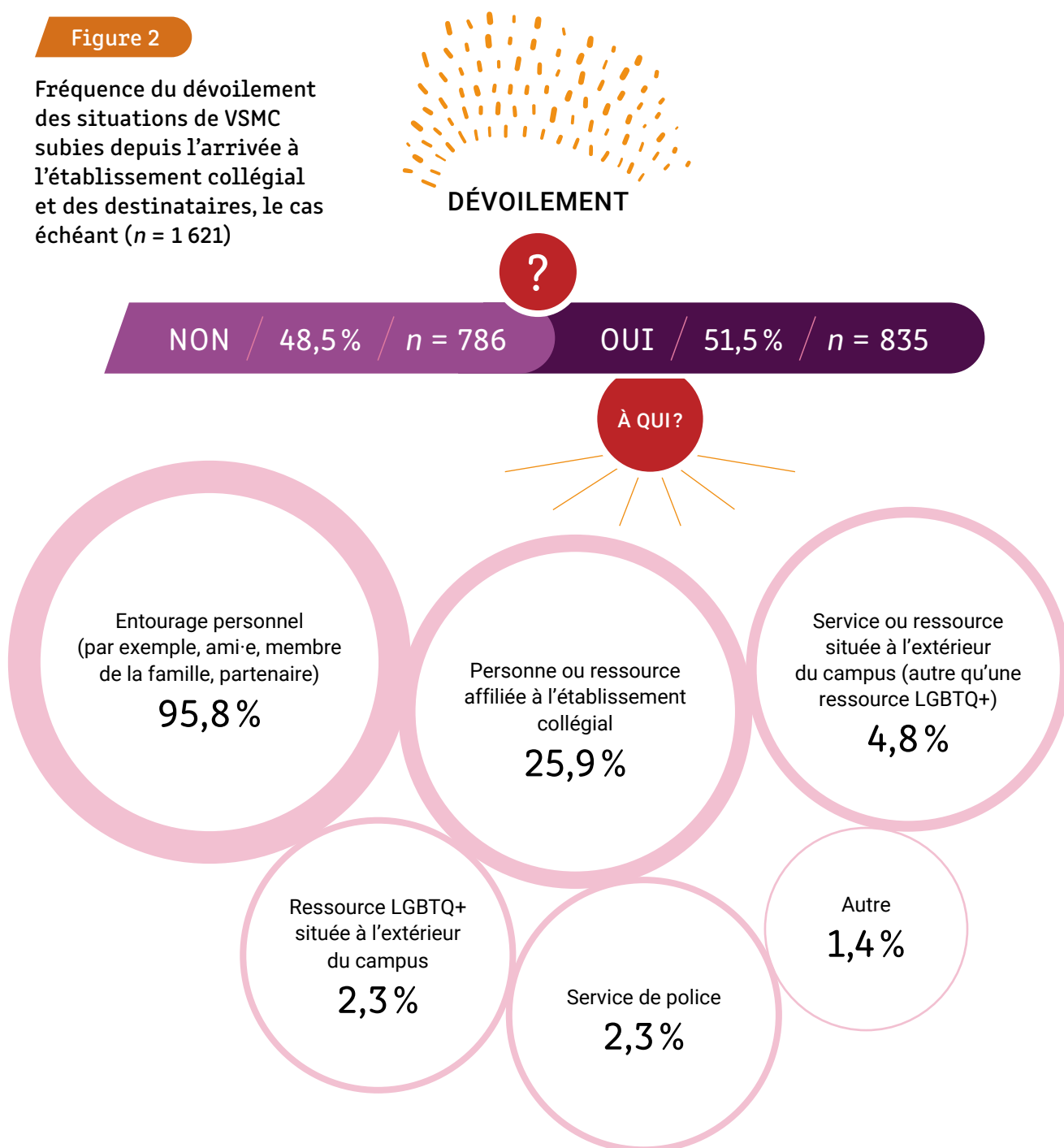
Personne F, trans non binaire, queer

3.1.6 DÉVOILEMENT

Le terme « dévoilement » est utilisé pour signifier qu'une personne victime a parlé de l'événement de VSMC à une ou des personnes. La Figure 2 illustre que la moitié des personnes victimes a affirmé avoir dévoilé les situations de VSMC subies à au moins une personne ou ressource (51,5%). Les données indiquent que ces personnes se sont, pour la quasi-totalité, confiées à leur entourage personnel (95,8%), tandis que le quart l'ont fait auprès d'une personne ou ressource affiliée à l'établissement collégial (25,9%). Par ailleurs, près d'une personne victime sur deux n'avait jamais dévoilé la situation de VSMC à quiconque (48,5%).

Figure 2

Fréquence du dévoilement des situations de VSMC subies depuis l'arrivée à l'établissement collégial et des destinataires, le cas échéant ($n = 1\ 621$)



On a demandé aux personnes ayant dévoilé les situations de VSMC à une personne ou une ressource affiliée à l'établissement collégial à qui elles en avaient parlé (Tableau 17). Les trois catégories de destinataires les plus fréquemment rapportées étaient un·e collègue d'étude ou de travail (77,3 %), un service de santé ou d'aide psychosociale (25,1 %) et un·e enseignant·e (15,6 %).

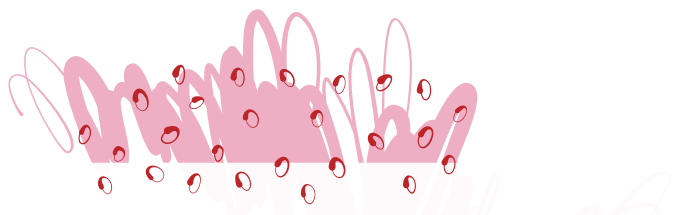


Tableau 17 Pourcentage de destinataires lors d'un dévoilement d'une situation de VSMC à une personne ou ressource affiliée à l'établissement collégial ($n = 211$)¹

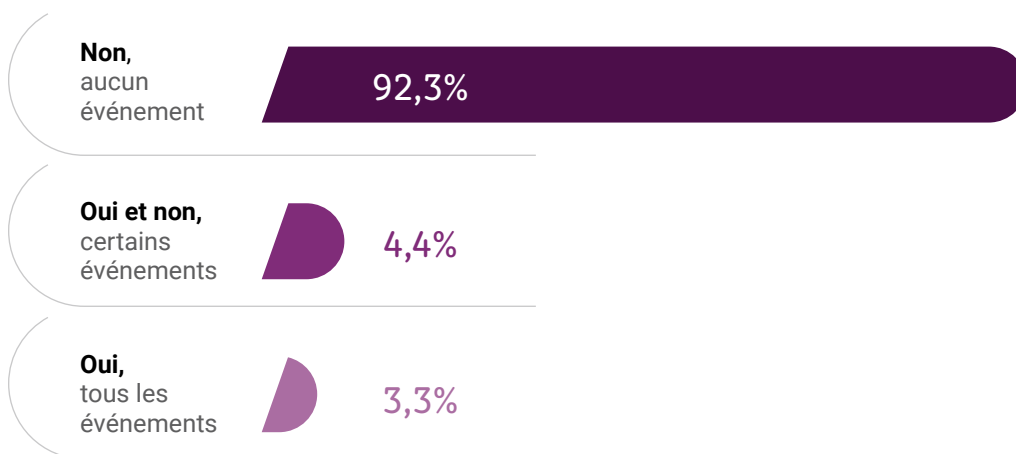
	%
Collègue d'étude ou de travail	77,3
Services de santé ou d'aide psychosociale	25,1
Enseignant·e	15,6
Coordination du département, responsable du programme, supérieur·e immédiat·e ou direction du service	10,9
Guichet unique/bureau, centre ou service de prévention et d'intervention en matière de violences à caractère sexuel/Personne responsable en matière de violences à caractère sexuel	6,2
Association étudiante	3,8
Services adaptés/Service de soutien à l'adaptation scolaire/Services pour les étudiant·e·s en situation de handicap	2,4
Groupe communautaire basé sur le site de l'établissement (p. ex. groupe LGBTQ+, groupe multiculturel, groupes pour femmes)	2,4
Service de la sécurité, de la sûreté et de la prévention	0,9
Bureau de l'ombudsman ou de la protection des droits des étudiant·e·s	0,5
Autre	1,4

¹ Cinq des 216 personnes ayant dévoilé les situations de VSMC à une personne ou ressource affiliée à l'établissement collégial n'ont pas précisé leur réponse.

3.1.7 SIGNALEMENT À L'ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL ET MOTIFS DE NON-SIGNALEMENT

Alors que la section précédente rendait compte de toutes les formes de dévoilement (tant à l'entourage personnel qu'aux personnes affiliées à l'établissement), cette section aborde spécifiquement le signalement ou la dénonciation à l'établissement. Dans l'échantillon, 92,3% des personnes ayant subi des situations de VSMC affirment ne jamais avoir signalé ou dénoncé aucune des situations de VSMC à une personne ou une ressource liée à leur établissement collégial (Figure 3).

Figure 3 Pourcentage de personnes ayant signalé ou dénoncé des événements de VSMC à l'établissement collégial ($n = 1\ 616$)



Les personnes n'ayant pas dénoncé ou signalé les situations de VSMC à leur établissement répondaient à une question complémentaire portant sur les raisons de ce non-signalement. **Les raisons de non-signalement** rapportées comme étant moyennement ou définitivement associées au non-signalement par plus de la moitié des personnes interrogées apparaissent dans le Tableau 18. La moyenne (M) et l'écart type ($ÉT$) ont été calculés à partir du choix initial de réponses variant entre 0 (Pas du tout) à 5 (Définitivement). Les réponses initiales ont par la suite été recodées en trois catégories.



Tableau 18

Pourcentage et moyenne des principales raisons de non-signalement des événements de VSMC à l'établissement collégial ($n = 1\ 350$)

	PAS DU TOUT (0)	MOYEN-NEMENT (1 À 4)	DÉFINITI- VEMENT (5)	M	ÉT
Je voulais consacrer mon temps et mon énergie sur d'autres choses importantes (p. ex. fin de session, examens, emploi).	30,1	27,9	42,0	2,91	2,16
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la dévoiler aux instances ou ressources de mon cégep/collège.	30,8	26,2	43,0	2,91	2,18
Je voulais mettre la situation derrière moi et cesser d'y penser.	31,4	30,6	38,0	2,75	2,15
Je me sentais capable de faire face à la situation par moi-même.	33,3	29,7	36,9	2,68	2,17
Je n'ai pas eu besoin de dévoiler aux instances ou ressources de mon cégep/collège puisque la situation a cessé.	33,3	30,4	36,3	2,64	2,16
Je n'avais pas considéré cette situation comme étant du harcèlement sexuel ou une violence sexuelle.	33,7	34,0	32,4	2,53	2,13
Je considérais que les conséquences de la situation n'étaient pas assez sérieuses pour la dévoiler aux instances ou ressources de mon cégep/collège.	41,8	25,8	32,4	2,35	2,22
Je craignais que la situation ne soit pas considérée comme du harcèlement sexuel ou de la violence sexuelle en raison de la nature des gestes posés.	44,1	31,1	24,8	2,02	2,10
J'ai essayé d'éviter tout contact avec la personne ayant commis les gestes plutôt que de dévoiler la situation aux instances ou ressources de mon cégep/collège.	49,1	30,9	19,9	1,76	2,03



Nous avons également questionné les personnes participantes sur **certains motifs spécifiques aux populations marginalisées**. Ces motifs apparaissent dans le Tableau 19. À titre d'exemple, **près d'une personne sur trois** a rapporté ne pas avoir signalé les VSMC, car elles craignaient notamment qu'on doute de leur témoignage, soit parce qu'elles ne correspondaient pas à l'image qu'on se fait d'une personne victime, soit parce que les caractéristiques de la personne ayant commis les gestes ne correspondaient pas à l'image qu'on se fait d'un agresseur. Également, **plus d'une personne sur quatre** a rapporté ne pas avoir signalé les gestes parce qu'elles craignaient, entre autres, de renforcer les préjugés négatifs envers leur communauté ou de faire l'objet de discrimination de la part des instances ou ressources de l'établissement collégial.

Tableau 19

Pourcentage et moyenne des raisons de non-signalement spécifiques aux personnes 2SLGBTQIA+ (n = 1 350)

	PAS DU TOUT (0)	MOYENNEMENT (1 À 4)	DÉFINITIVEMENT (5)	M	ÉT
Je craignais qu'on doute de mon témoignage, car les caractéristiques de la personne ayant commis les gestes ne correspondaient pas à l'image qu'on se fait d'un agresseur (p. ex. genre, orientation sexuelle, niveau de popularité).	64,2	24,0	11,7	1,15	1,80
Je craignais qu'on doute de mon témoignage, car je ne correspond pas à l'image qu'on se fait d'une personne victime de harcèlement sexuel ou de violences sexuelles.	69,8	19,8	10,4	1,00	1,73
Je craignais de renforcer les préjugés négatifs envers mon groupe d'appartenance ou ma communauté.	72,4	20,3	7,3	0,87	1,59
Je craignais de faire l'objet de stigmatisation ou de discrimination de la part des instances ou ressources de mon cégep/collège.	74,6	19,7	5,7	0,72	1,44
Je craignais de devoir faire un double dévoilement dans le cadre de mon dévoilement (p. ex. révéler mon orientation sexuelle ou mon parcours trans).	78,0	14,7	7,3	0,70	1,50
Je ne savais pas si les instances ou ressources de mon cégep/collège adoptaient une approche inclusive de la diversité.	77,4	16,7	5,9	0,70	1,47
Je craignais de faire l'objet d'exclusion ou de discrimination de la part de mon groupe d'appartenance ou de ma communauté.	77,2	18,1	4,7	0,65	1,38
Je craignais que mon dévoilement au cégep/collège entraîne un coming out forcé à l'externe (p. ex. à mes parents, aux autorités ou à toute autre personne).	80,8	12,4	6,8	0,65	1,49
J'ai vécu de la discrimination ou des situations injustes au cégep/collège et cela m'a fait perdre confiance dans les instances ou ressources de mon cégep.	85,2	10,7	4,1	0,42	1,19
Je craignais que la personne ayant commis les gestes révèle mon parcours trans ou mon orientation sexuelle sans mon accord.	85,3	11,9	2,8	0,40	1,10

3.1.8 DISCRIMINATION HOMOPHOBES OU TRANSPHOBES EN MILIEU COLLÉGIAL

Une autre section du questionnaire concerne les discriminations homophobes ou transphobes subies en milieu collégial depuis l'arrivée à l'établissement. Parmi les personnes des minorités sexuelles, 7,2% ont rapporté avoir subi de la discrimination liée à leur orientation sexuelle. Chez les personnes des minorités de genre, 12,7% rapportent avoir subi de la discrimination liée à leur parcours trans ou non binaire. Chez les personnes trans ou non binaires qui ne sont pas hétérosexuelles, le taux de discrimination lié au parcours trans ou non binaire ou à l'orientation sexuelle s'élève à 14,7%.

PERSONNES DES MINORITÉS SEXUELLES

7,2% ont rapporté avoir subi de la discrimination liée à leur orientation sexuelle.

PERSONNES DES MINORITÉS DE GENRE

12,7% rapportent avoir subi de la discrimination liée à leur parcours trans ou non binaire.

PERSONNES TRANS OU NON BINAIRES QUI NE SONT PAS HÉTÉROSEXUELLES

14,7% taux de discrimination lié au parcours trans ou non binaire ou à l'orientation sexuelle.

EXTRAIT D'ENTREVUE



Il n'y a jamais un ou une prof qui m'a demandé mes pronoms dans mon parcours au cégep. C'est sûr que cela a nui à mon sentiment d'inclusion. Et aussi toutes les petites remarques de microagressions des profs comme: « Vous autres les gars, vous autres les filles ».

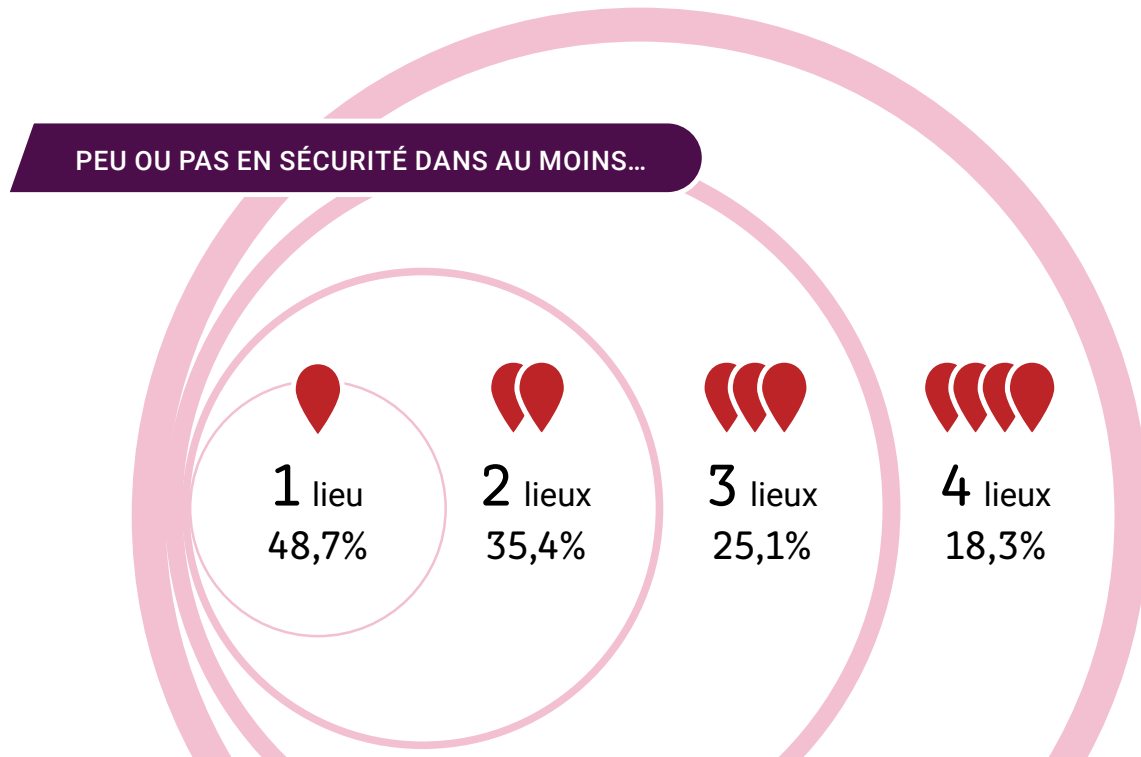
Personne F, trans non binaire, queer

3.1.9 SENTIMENT DE SÉCURITÉ AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ET CLIMAT SUR LE CAMPUS

Les personnes participantes étaient interrogées sur leur sentiment de sécurité dans les différents lieux fréquentés à l'établissement collégial, à partir d'une liste de lieux intérieurs et extérieurs. En effet, 48,7% des personnes participantes ont rapporté se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un lieu de leur établissement et 25,1% ont identifié au moins trois lieux.

Figure 4

Pourcentage des participant·e·s rapportant un sentiment de sécurité moindre au sein de l'établissement collégial, selon le nombre de lieux ($n = 2\ 677$)



Le Tableau 20 fait état du sentiment de sécurité des personnes répondantes dans une quinzaine de lieux au sein des établissements collégiaux. La colonne « Total » présente le pourcentage de personnes ayant répondu se sentir peu ou pas en sécurité dans ce lieu pour l'ensemble de l'échantillon. Les lieux où les personnes participantes rapportaient un plus faible sentiment de sécurité étaient les installations sportives (37,7%) (incluant la piscine, les vestiaires, le gymnase, la salle d'entraînement et le terrain sportif) ainsi que les rues, boisés ou sentiers entourant l'établissement (26,4%).

Une différence significative a été relevée selon l'identité et la modalité de genre dans différents lieux de l'établissement. Le Tableau 20 présente l'ensemble des résultats des tests de Chi-deux. Les hommes trans (77,8%), les femmes trans (61,3%), les personnes non binaires (46,5%) et les personnes en questionnement sur leur identité de genre (45,2%) étaient significativement plus nombreux que les femmes cisgenres (32,4%) et les hommes cisgenres (27,9%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les installations sportives. La différence observée entre les groupes est modérée. Également, les personnes non binaires (9,4%) et les personnes en questionnement sur leur identité de genre (7,0%) étaient significativement plus nombreuses que les femmes cisgenres (2,9%) et les hommes cisgenres (1,2%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les départements, les services ou les espaces administratifs. La différence observée entre les groupes est négligeable. Finalement, le sentiment de sécurité dans les toilettes varie selon l'identité de genre pour chaque type de toilette. Les femmes cisgenres (23,6%) étaient significativement plus nombreuses que les personnes non binaires (15,5%) et les hommes cisgenres (9,2%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les toilettes mixtes. La différence observée entre les groupes est négligeable. Inversement, les hommes trans (64,6%), les femmes trans (48,5%) et les personnes non binaires (23,7%) étaient significativement plus nombreuses que les hommes cisgenres (14,4%) et les femmes cisgenres (5,9%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les toilettes non mixtes. La différence observée entre les groupes est modérée.



Tableau 20

Pourcentage des personnes ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans les différents lieux de l'établissement, **selon l'identité et la modalité de genre**

Lieux dans lesquels les participant-e-s se sentent peu ou pas en sécurité	TOTAL (n = 2 543)	FH CISGENRE (n = 1 267)	H CISGENRE (n = 379)	F TRANS (n = 35)	H TRANS (n = 79)	NON BINAIRE (n = 420)	EN QUEST. (n = 352)	STATISTIQUES	
	%	%	%	%	%	%	%	p	V
Installations sportives	37,7	32,4 _a	27,9 _a	61,3 _{b,c}	77,8 _c	46,5 _b	45,2 _b	0,00	0,22
Rues ou sentiers entourant l'établissement	26,4	30,0 _a	9,8 _b	25,0 _{a,b}	18,3 _{a,b}	31,3 _a	27,7 _a	0,00	0,17
Toilettes mixtes ou neutres	18,6	23,6 _a	9,2 _b	18,2 _{a,b}	11,5 _{a,b}	15,5 _b	15,6 _{a,b}	0,00	0,14
Résidence étudiante	16,9	16,7 _{a,b}	8,8 _b	0,0 _{a,b}	18,2 _{a,b}	21,9 _a	24,6 _a	0,00	0,14
Corridors, casiers, ascenseurs, escaliers	16,8	17,4 _a	7,7 _b	11,4 _{a,b}	12,7 _{a,b}	22,6 _a	18,8 _a	0,00	0,12
Cafétéria	15,6	14,6 _a	8,1 _b	23,5 _{a,c}	20,5 _{a,c}	21,8 _c	18,2 _{a,c}	0,00	0,12
Stationnements	15,5	17,2 _a	5,3 _b	9,7 _{a,b}	8,1 _{a,b}	20,4 _a	17,7 _a	0,00	0,14
Toilettes non mixtes	13,8	5,9 _a	14,4 _b	48,5 _c	64,6 _c	23,7 _d	14,6 _b	0,00	0,35
Café ou salon étudiant	9,8	8,9 _{a,b}	5,5 _b	9,7 _{a,b}	15,5 _{a,b}	13,0 _a	12,4 _a	0,00	0,09
Bureau d'un-e membre du personnel	9,6	9,0 _a	2,9 _b	16,1 _{a,c}	4,3 _{a,b,c}	14,5 _c	14,6 _{a,c}	0,00	0,14
Agora, amphithéâtre ou auditorium, salle de spectacles ou d'exposition	11,4	11,7 _a	4,3 _b	3,8 _{a,b}	10,2 _{a,b}	15,5 _a	14,3 _a	0,00	0,11
Locaux de classes, de labo, d'ateliers ou de travail	7,9	6,4 _{a,b}	3,7 _b	8,8 _{a,b,c}	10,8 _{a,b,c}	13,2 _c	10,6 _{a,c}	0,00	0,12
Locaux des comités et assos étudiantes	5,9	5,6 _{a,b}	2,9 _b	4,5 _{a,b}	0,0 _{a,b}	8,0 _{a,b}	9,6 _a	0,01	0,10
Départements, services ou espaces administratifs	4,5	2,9 _{a,b}	1,2 _b	11,1 _{a,c}	8,1 _{a,c}	9,4 _c	7,0 _c	0,00	0,14
Bibliothèque	3,4	3,0 _a	1,6 _a	0,0 _{a,b}	2,6 _{a,b}	6,7 _b	3,7 _{a,b}	0,00	0,09

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$).

V est utilisé pour représenter le V de Cramér.

¹ La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable;

V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte;

V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.

Une différence significative a également été notée selon l'orientation sexuelle dans différents lieux de l'établissement où les participant·e·s se sentent peu ou pas en sécurité (Tableaux 21 à 23).

À titre d'exemple, chez les femmes cisgenres, les femmes plurisexuelles (20,3%) étaient significativement plus nombreuses que les femmes monosexuelles (10,5%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les corridors, casiers, ascenseurs et escaliers (Tableau 21). La différence observée est négligeable.

Chez les personnes trans ou non binaires (Tableau 23), les personnes plurisexuelles (25,4%) étaient significativement plus nombreuses que les personnes monosexuelles (11,0%) à se sentir peu ou pas en sécurité à la cafétéria; la différence observée est faible.

Les personnes en questionnement concernant leur orientation sexuelle (53,3%) étaient significativement plus nombreuses que les personnes plurisexuelles (31,2%) et monosexuelles (27,4%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les toilettes non mixtes. La différence observée est faible.

Chez les hommes cisgenres, le sentiment de sécurité dans les différents lieux ne variait pas en fonction de l'orientation sexuelle (Tableau 22), à l'exception des toilettes non mixtes. Selon un seuil de signification de 0,10, les hommes monosexuels (19,7%) étaient significativement plus nombreux que les hommes plurisexuels (11,9%) et les hommes en questionnement concernant leur orientation sexuelle (0%) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les toilettes non mixtes. La différence observée entre ces groupes est faible. Il est probable que les différences entre les groupes ne soient pas significatives sous le seuil de 0,05 en raison d'un manque de puissance statistique.



Tableau 21

Pourcentage des **femmes cisgenres** ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans les différents lieux de l'établissement, **selon l'orientation sexuelle** ($n = 1156$)

Lieux dans lesquels les participantes se sentent peu ou pas en sécurité	MONOSEXUELLE ($n = 191$)	PLURISEXUELLE ($n = 853$)	EN QUEST. ($n = 131$)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Installations sportives (piscine, vestiaire, gymnase, etc.)	27,5 _{a,b}	35,1 _a	23,8 _b	0,04	0,08
Rues ou sentiers entourant l'établissement	27,5	31,8	27,2	0,43	0,04
Toilettes mixtes ou neutres	25,2	24,9	20,3	0,65	0,03
Résidence étudiante	14,3	18,3	7,9	0,22	0,08
Corridors, casiers, ascenseurs, escaliers	10,5 _a	20,3 _b	13,4 _{a,b}	0,00	0,10
Cafétéria	11,6	15,9	16,7	0,31	0,05
Stationnements	13,6	18,6	19,5	0,28	0,05
Toilettes non mixtes	9,5	5,3	4,8	0,08	0,07
Café ou salon étudiant	9,4	9,0	8,8	0,98	0,01
Bureau d'un·e membre du personnel	8,6	9,2	6,5	0,70	0,03
Agora, amphithéâtre ou auditorium, salle de spectacles ou d'exposition	8,3	12,6	15,8	0,21	0,06
Locaux de classes, de labo, d'ateliers ou de travail	7,9	6,3	5,3	0,64	0,03
Locaux des comités et assos étudiantes	5,9	5,8	4,4	0,89	0,02
Départements, services ou espaces administratifs	3,2	2,7	3,2	0,91	0,02
Bibliothèque	2,7	3,4	1,0	0,37	0,04

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$). V est utilisé pour représenter le V de Cramér.

¹ La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.

Tableau 22

Pourcentage des **hommes cisgenres** ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans les différents lieux de l'établissement, **selon l'orientation sexuelle** (n = 349)

Lieux dans lesquels les participants se sentent peu ou pas en sécurité	MONOSEXUEL (n = 191)	PLURISSEXUEL (n = 853)	EN QUEST. (n = 131)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Installations sportives (piscine, vestiaire, gymnase, etc.)	31,6	28,4	20,0	0,67	0,05
Rues ou sentiers entourant l'établissement	9,2	11,6	9,1	0,79	0,04
Toilettes mixtes ou neutres	5,3	12,7	0,0	0,06	0,14
Résidence étudiante	11,3	7,4	0,0	0,61	0,08
Corridors, casiers, ascenseurs, escaliers	8,9	6,7	15,4	0,46	0,07
Cafétéria	10,2	7,4	0,0	0,35	0,08
Stationnements	3,6	7,6	0,0	0,24	0,10
Toilettes non mixtes	19,7 _a	11,9 _a	0,0 _a	0,04	0,14
Café ou salon étudiant	4,9	5,5	0,0	0,74	0,05
Bureau d'un-e membre du personnel	1,4	3,8	0,0	0,35	0,08
Agora, amphithéâtre ou auditorium, salle de spectacles ou d'exposition	4,5	5,2	0,0	0,73	0,05
Locaux de classes, de labo, d'ateliers ou de travail	4,2	3,5	0,0	0,73	0,04
Locaux des comités et assos étudiantes	4,0	1,6	0,0	0,46	0,08
Départements, services ou espaces administratifs	0,7	1,4	0,0	0,78	0,04
Bibliothèque	1,2	1,9	0,0	0,81	0,04

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$). V est utilisé pour représenter le V de Cramér.

¹ La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.


Tableau 23

Pourcentage des **personnes trans ou non binaires** ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans les différents lieux de l'établissement, **selon l'orientation sexuelle** ($n = 453$)

Lieux dans lesquels les participant-e-s se sentent peu ou pas en sécurité	MONOSEXUELLE ($n = 73$)	PLURISEXUELLE ($n = 350$)	EN QUEST. ($n = 31$)	STATISTIQUES	
	%	%	%	p	V
Installations sportives (piscine, vestiaire, gymnase, etc.)	47,4	53,3	63,0	0,41	0,07
Rues ou sentiers entourant l'établissement	20,0	32,3	19,2	0,07	0,11
Toilettes mixtes ou neutres	11,7	15,6	14,8	0,74	0,04
Résidence étudiante	7,4	24,2	20,0	0,15	0,15
Corridors, casiers, ascenseurs, escaliers	13,9	23,1	12,9	0,11	0,10
Cafétéria	11,0 _a	25,4 _b	16,7 _{a,b}	0,02	0,13
Stationnements	13,8	18,9	8,3	0,30	0,08
Toilettes non mixtes	27,4 _a	31,2 _a	53,3 _b	0,03	0,13
Café ou salon étudiant	10,8	14,9	16,0	0,67	0,05
Bureau d'un-e membre du personnel	6,5	16,6	5,3	0,06	0,12
Agora, amphithéâtre ou auditorium, salle de spectacles ou d'exposition	6,9	15,3	12,5	0,23	0,09
Locaux de classes, de labo, d'ateliers ou de travail	10,3	13,5	13,3	0,78	0,03
Locaux des comités et assos étudiantes	0,0	6,8	0,0	0,09	0,12
Départements, services ou espaces administratifs	10,2	10,6	11,1	0,99	0,01
Bibliothèque	1,4	6,9	6,7	0,21	0,08

Notes. Les cellules d'une même ligne ne partageant pas le même indice sont statistiquement différentes les unes des autres ($p < 0,05$). V est utilisé pour représenter le V de Cramér.

¹ La force des associations (taille d'effet) a été estimée en utilisant le V de Cramér ($V < 0,10$ = association négligeable; V entre 0,10 et 0,19 = faible association; V entre 0,20 et 0,39 = association modérée; V entre 0,40 et 0,59 = association relativement forte; V entre 0,60 et 0,79 = forte association; V entre 0,80 et 1,00 = très forte association)⁷⁸.



Afin d'approfondir la thématique du sentiment de sécurité au sein de l'établissement, **les personnes participantes étaient invitées à préciser les raisons pour lesquelles elles se sentaient peu ou pas en sécurité dans certains lieux de l'établissement.** Au total, 657 personnes ont répondu à cette question, mais certaines réponses étaient trop succinctes pour être analysées. Les réponses ont été regroupées en sept raisons expliquant un sentiment de sécurité moindre dans l'établissement.

1 Certaines caractéristiques de lieux dans l'établissement diminuent le sentiment de sécurité : la présence de personnes inconnues ou non étudiantes, l'absence de témoins ou les lieux isolés, les locaux où la personne se retrouve seule avec une autre personne en situation d'autorité, les lieux clos ou petits, ou à l'inverse, les lieux denses (par exemple, la cafétéria), les lieux extérieurs (par exemple, les rues, boisés ou sentiers entourant l'établissement), les lieux genrés ou binaires (par exemple, les toilettes non mixtes), les lieux non intimes (par exemple, vestiaires), les lieux peu surveillés et les lieux sombres ou peu éclairés.

2 Des lieux sont propices à attirer les regards d'autrui sur soi et à éveiller un sentiment de vulnérabilité. Ceci entraîne un malaise ou une peur de vivre de la discrimination ou du harcèlement (par exemple, les vestiaires où l'on se change, la piscine où l'on est en maillot de bain, le gymnase ou les salles d'entraînement où l'on est peu habillé).

3 Des lieux rappellent un événement de jugement, de violence, de harcèlement ou de discrimination précédemment vécues à cet endroit ou dans un endroit similaire. L'événement rappelé peut avoir été vécu par soi-même à l'établissement, par soi-même avant d'arriver à l'établissement (par exemple, dans l'enfance ou au secondaire) ou par autrui.

4 Des lieux engendrent une peur de vivre des situations de jugement, de violence, de harcèlement ou de discrimination.

5 Des lieux engendrent une peur associée à la possibilité que l'identité ou la modalité de genre de la personne soit connue d'autrui (par exemple, toilettes non mixtes pour les personnes trans ou non binaires, vestiaires ou piscine qui peuvent rendre visible une mastectomie ou les organes génitaux d'une personne trans ou non binaire).

6 La présence d'hommes nuit au sentiment de sécurité, notamment en raison d'expériences négatives antérieures avec eux (par exemple, harcèlement), ou d'un inconfort à leur égard. Les lieux les plus souvent rapportés sont les toilettes mixtes ou neutres, les vestiaires, le gymnase et les salles d'entraînement.

7 Des lieux entraînent un sentiment de sécurité moindre associé au fait d'être trans ou non binaire ou d'avoir une orientation sexuelle non hétérosexuelle et de subir conséquemment des situations de jugement, violence, harcèlement ou discrimination si les personnes sont informées de leur identité, modalité de genre ou orientation sexuelle. Les lieux les plus souvent rapportés sont les toilettes non mixtes et les vestiaires.

3.1.10 PERCEPTION DU CLIMAT HÉTÉROSEXISTE ET CISSEXISTE EN MILIEU COLLÉGIAL

Les personnes participantes étaient invitées à répondre à deux séries de questions visant à évaluer leur perception du climat en milieu collégial eu égard à l'hétérosexisme et au cissexisme. La première partie du Tableau 24 présente **le climat sur le campus pour les personnes des minorités sexuelles**. Si une majorité de personnes étudiantes semble satisfaite du climat sur le campus pour les personnes des minorités sexuelles, les résultats révèlent qu'une personne des minorités sexuelles sur cinq (20,0 %) ne considérait pas que son établissement collégial offrait un environnement soutenant pour les étudiant-e-s d'orientation sexuelle minoritaire et estimait que **l'hétérosexisme, l'homophobie, la lesbophobie** et la biphobie étaient présents sur son campus (21,8 %). La deuxième partie du Tableau 24 présente **le climat sur le campus pour les personnes des minorités de genre**. Les résultats révèlent que plus d'une personne des minorités de genre sur quatre (28,3 %) estimait que l'établissement ne prenait pas en considération les besoins des étudiant-e-s trans ou non binaires et que la transphobie et le cissexisme étaient présents sur leur campus (26,4 %).



EXTRAIT D'ENTREVUE



On fait une semaine de la fierté, pis lors d'un événement, il y avait un drapeau affiché dans l'entrée où les gens pouvaient signer leur nom, pis quelqu'un a mis des insultes homophobes sur le drapeau. Aussi, il y a eu du vandalisme dans l'ancien local du comité LGBT : il y avait un drapeau arc-en-ciel peinturé sur tout le mur par les étudiants, pis des gens sont allés faire des graffitis sur le drapeau.

Personne G, femme cisgenre bisexuelle queer

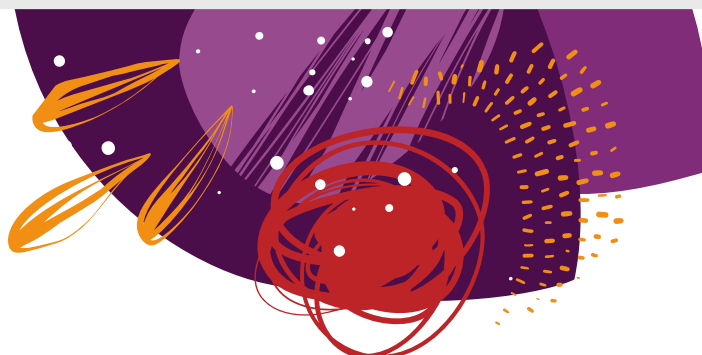


Tableau 24

Perception des personnes participantes concernant le climat sur le campus eu égard à l'hétérosexisme et au cissexisme

	EN DÉSACCORD	NEUTRE	EN ACCORD
	%	%	%
Climat sur le campus eu égard à l'hétérosexisme (n = 2 582)			
Mon cégep/collège est indifférent envers les étudiant·e·s d'orientation sexuelle minoritaire (p. ex. gais, lesbiennes, bisexuel·le·s, pansexuel·le·s) et ne se préoccupe pas des enjeux vécus par ces étudiant·e·s.	53,0	31,4	15,6
Mon cégep/collège ne prend pas en considération les besoins des étudiant·e·s d'orientation sexuelle minoritaire.	53,7	30,7	15,7
Mon cégep/collège offre un environnement soutenant pour les étudiant·e·s d'orientation sexuelle minoritaire.	20,0	27,6	52,4
Des attitudes négatives envers les personnes d'orientation sexuelle minoritaire sont exprimées ouvertement sur le campus/au sein de l'établissement.	59,9	24,4	15,7
L'hétérosexisme, l'homophobie, la lesbophobie et la biphobie sont présents sur mon campus/au sein de l'établissement.	50,4	27,8	21,8
Les étudiant·e·s d'orientation sexuelle minoritaire subissent du harcèlement sur mon campus/au sein de l'établissement.	57,3	33,7	9,0
Climat sur le campus eu égard au cissexisme (n = 928)			
Mon cégep/collège est indifférent envers les étudiant·e·s trans ou non binaires et ne se préoccupe pas des enjeux vécus par ces étudiant·e·s.	46,7	29,4	23,9
Mon cégep/collège ne prend pas en considération les besoins des étudiant·e·s trans ou non binaires.	46,9	24,8	28,3
Mon cégep/collège offre un environnement soutenant pour les étudiant·e·s trans ou non binaires.	24,9	30,9	44,2
Des attitudes négatives envers les personnes trans ou non binaires sont exprimées ouvertement sur le campus/au sein de l'établissement.	52,3	27,4	20,3
La transphobie et le cissexisme sont présents sur mon campus/au sein de l'établissement.	43,3	30,3	26,4
Les étudiant·e·s trans ou non binaires subissent du harcèlement sur mon campus/au sein de l'établissement.	46,4	39,6	13,9

3.1.11 VICTIMISATION SEXUELLE À L'EXTÉRIEUR DU MILIEU COLLÉGIAL

Le questionnaire a finalement permis de documenter la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial. Plus de quatre personnes sur dix (42,8 %) ont déclaré avoir subi de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial au cours de leur vie. Ce pourcentage augmente de manière statistiquement significative à 54,7 % pour les personnes de notre échantillon qui ont rapporté avoir subi des VSMC ($\chi^2_{(1)} = 157,08, p < .001$).

3.1.12 RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉVENTION DES VSMC

Les personnes participantes étaient finalement questionnées sur les actions ou activités que leur établissement pourrait mettre en place pour améliorer la prévention des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Au total, 1 056 personnes ont répondu à cette question. Certaines des réponses fournies étaient trop succinctes ou générales pour formuler des recommandations claires. Seules les réponses suffisamment précises ont été retenues pour la formulation des recommandations. Les principales recommandations formulées par les personnes participantes sont les suivantes.

1

Créer et promouvoir des espaces sécuritaires pour les personnes LGBTQ+^{xi}

(par exemple, comités, associations, événements ou locaux LGBTQ+) organisés autour de différentes missions (par exemple, soutien, socialisation, appartenance, sensibilisation, promotion de droits).

2

Adopter des pratiques plus inclusives au sein de l'établissement et dans les activités d'études

- ▶ Montrer ouvertement son soutien envers les communautés LGBTQ+, notamment en affichant des drapeaux LGBTQ+ et des affiches contre l'homophobie sur le campus et les réseaux sociaux de l'établissement.
- ▶ Faciliter la procédure administrative pour le changement de nom et de genre.
- ▶ Normaliser l'usage et le respect des pronoms choisis, tant en classe que dans l'ensemble de l'établissement (par exemple, normaliser la pratique qui consiste à présenter ses pronoms et à demander ceux des autres, inclure les pronoms dans les dossiers des élèves et les feuilles de présence).
- ▶ Normaliser l'écriture et le langage inclusifs, tant pour les activités d'études que dans l'ensemble de l'établissement.
- ▶ Ajuster les plans de cours, les contenus pédagogiques et le matériel didactique pour qu'ils soient inclusifs de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres (par exemple, s'assurer que les personnes LGBTQ+ sont représentées dans les œuvres).
- ▶ Installer des toilettes et vestiaires neutres (mixtes/non genrés) et individuels (salles de bain ou cabinets fermés) sur l'ensemble du campus, assurer la diffusion de leur emplacement et prévoir des installations sanitaires pour tous (par exemple, des poubelles pour les serviettes hygiéniques dans les cabinets de tous genres).

^{xi} L'acronyme LGBTQ+ est exceptionnellement utilisé en remplacement de 2SLGBTQIA+ car il s'agissait de l'acronyme le plus fréquemment utilisé par les personnes participantes.



3

Sensibiliser la communauté collégiale à la diversité sexuelle et de genre ou aux VSMC

- Aborder la diversité sexuelle et de genre ou les VSMC dans les cours : offrir des cours spécifiquement sur la sexualité, la diversité sexuelle et de genre et les VSMC, notamment des cours obligatoires.
- Organiser des activités de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre ou aux VSMC visant l'ensemble de la communauté collégiale (par exemple, journées ou semaines thématiques LGBTQ+ visant la célébration et la visibilité de la communauté 2SLGBTQIA+, affiches, ateliers, campagne de sensibilisation, conférences, formations, activités en ligne, kiosques, projets créatifs, publicités, jeux, publications sur les réseaux sociaux, vidéos).
- Éviter l'hétérocisnormativité dans la formation et les activités socioculturelles (par exemple, ne pas présumer que les étudiant·e·s ont un·e conjoint·e d'un autre genre et éviter de séparer les équipes par genre).
- Lors des activités de prévention et de sensibilisation des VSMC, favoriser une approche intersectionnelle qui prend en considération les besoins des personnes LGBTQ+ et inclure des témoignages.
- Travailler en collaboration avec les étudiant·e·s LGBTQ+.

4

Augmenter le nombre de ressources, leur accessibilité et leur inclusion

- Offrir des ressources spécialisées en violence sexuelle, mais aussi adaptées aux personnes LGBTQ+.
- Faciliter le signalement des VSMC dans l'établissement et permettre le signalement anonyme.
- Faire la promotion des ressources situées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.
- Financer davantage les initiatives de prévention des VSMC.

5

Augmenter la surveillance sur le campus

6

Appliquer des sanctions contre les personnes qui commettent des violences sexuelles et des actes LGBTQphobes ainsi que de divulguer ouvertement ces sanctions



3.2. RÉSULTATS DU VOLET QUALITATIF: DES TRAJECTOIRES DE SIGNALEMENT DIVERSIFIÉES

Avec le volet qualitatif de cette recherche, nous avons documenté les différentes trajectoires de signalement à l'établissement collégial des étudiant·e·s 2SLGBTQIA+ ayant subi des VSMC et ayant signalé à leur établissement. Le terme « signaler » fait référence au fait d'avoir parlé de l'événement à une instance ou ressource dans le cégep, autre qu'un·e ami·e ou collègue. L'analyse des entrevues auprès de 15 personnes étudiantes permet de dégager trois principaux thèmes qui seront décrits dans les sections suivantes : les caractéristiques des situations de VSMC (sous-section 3.2.1), les trajectoires de signalement à l'établissement (sous-section 3.2.2), et les besoins de ces personnes étudiantes en matière de prévention des VSMC et de soutien (sous-section 3.2.3). Lors d'une des 15 entrevues, l'intervieweuse s'est rendu compte que la personne n'avait pas signalé la situation de VSMC à son établissement, comme défini à la phrase précédente. Cependant, la présence des autres thèmes a amené l'équipe à conserver son récit dans les analyses malgré l'absence de résultats sur le signalement. L'ensemble des résultats pour les 15 entrevues sont illustrés par des extraits issus des entrevues. Le chiffre noté entre parenthèses indique le nombre de personnes ayant fait mention de l'élément en question.

3.2.1 DESCRIPTION DES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU COLLÉGIAL

Lors des entrevues, les participant·e·s ont rapporté plusieurs situations de VSMC commises par une personne affiliée au même établissement collégial. Le récit des personnes participantes contient des éléments permettant de décrire plusieurs caractéristiques liées aux situations de VSMC signalées au sein de l'établissement : les comportements de violences commis; le lien entre la situation de VSMC et l'identité de genre ou l'orientation sexuelle de la personne; et le statut de la personne ayant commis les gestes de VSMC.

3.2.1.1 COMPORTEMENTS DE VIOLENCES SEXUELLES COMMIS ENVERS LA PERSONNE VICTIME

Les situations de VSMC vécues par les personnes participantes incluent différents comportements, chaque situation pouvant comporter un ou plusieurs comportements commis par la ou les mêmes personnes. Ces comportements sont regroupés ici en cinq catégories: les insultes et commentaires offensants sexistes et 2SLGBTQIAphobes; les allusions sexuelles inappropriées; les invitations répétées malgré les refus; les contacts sexuels non consentis, dont l'agression sexuelle; et les comportements de contrôle et de coercition sexuelle.

Les insultes et les commentaires inappropriés, offensants et haineux, sexistes et 2SLGBTQIAphobes ont été rapportés par huit personnes. Ces insultes et commentaires portaient sur le corps (incluant les organes génitaux), les pratiques sexuelles, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (réelle ou présumée). Généralement, les propos étaient directement destinés aux personnes participantes à l'étude, alors que dans quelques cas, les propos s'adressaient globalement aux membres d'un comité LGBTQ+ de l'établissement ou aux communautés 2SLGBTQIA+. Dans deux cas, les propos visaient simultanément l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et une autre caractéristique identitaire de la personne victime (la couleur de sa peau ou sa neurodiversité). Certaines personnes participantes (2) ont rapporté que les personnes ayant commis les gestes ont fait **des allusions sexuelles inappropriées**, ce qui constitue la deuxième catégorie de comportements de VSMC. Dans un cas, c'est un partenaire intime qui envoyait des descriptions détaillées non sollicitées de ses relations intimes avec d'autres partenaires et dans l'autre, c'est un professeur qui recommandait à la personne participante de s'engager dans des comportements sexuels avec elle-même (comportements masturbatoires) ou avec d'autres. La troisième catégorie inclut **les invitations répétées, malgré les refus**, pouvant être accompagnées de tentatives d'obtenir des photos intimes (2). La quatrième catégorie regroupe **les différents contacts sexuels non consentis, dont l'agression sexuelle** (6). La cinquième catégorie regroupe **les comportements de contrôle et de coercition sexuelle** (2), dont le vol d'un objet personnel comme moyen pour forcer une rencontre intime.

Par ailleurs, les récits illustrent **le caractère cumulatif ou répétitif des gestes**. Parmi les situations de VSMC signalées au sein de l'établissement collégial, quelques situations (5) consistent en un seul comportement de violence commis une seule fois. Toutefois, la majorité des situations (9) comportent au moins deux comportements différents. Dans certaines situations (2), les mêmes comportements ont été répétés par les mêmes personnes, et dans d'autres (7), différents comportements ont été commis sur une certaine période de temps par les mêmes personnes. L'extrait suivant illustre bien la gradation qu'il peut y avoir dans certaines situations qui se poursuivent sur une certaine période.



C'est allé en montant. Au début, c'était juste: « Ah, regarde cette personne-là », en parlant de moi, « Elle est habillée bizarrement ». Après ça, un moment donné il y a un étudiant qui m'a donné une claque sur les fesses. Après ça, le cours d'après, ils m'ont pris dans un coin, je ne pouvais comme plus m'en aller.

Personne H, trans non binaire, bisexuel-le

3.2.1.2 LIEN ENTRE LES GESTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET L'APPARTENANCE AUX COMMUNAUTÉS 2SLGBTQIA+

Lors des entrevues, la majorité des personnes étudiantes (10) ont affirmé percevoir un lien entre la situation de VSMC et leur identité de genre, leur expression de genre ou leur orientation sexuelle. Dans certains cas, le lien est explicite parce que l'événement est accompagné ou composé de propos qui ciblent directement l'identité, l'expression de genre, l'orientation sexuelle de la personne ou plus globalement les communautés 2SLGBTQIA+. Par exemple, ces propos peuvent être des commentaires sur les parties génitales d'une personne trans ou des insultes envers les communautés 2SLGBTQIA+.



Le comité LGBTQ de l'école a été attaqué par des gens qui viennent pis qui font des commentaires inappropriés. Ils demandaient aux autres comités si le comité LGBTQ filmait de la porno, si on avait de la porno, des trucs comme ça, vraiment des commentaires inappropriés à contenu sexuel. Pis il y a des gens qui ont commencé à dire des insultes spécifiques, c'était, en anglais, le « F-word » : fag, et puis des commentaires comme que les gens [des communautés LGBTQ+] devraient aller se tuer.

Personne B, homme trans fluide dans son identité, pansexuel, queer

Il y en a qui ont fait des commentaires sur mes parties génitales, genre mon pénis, mais t'sais, j'en n'ai pas. Genre « nice cock », ou quelque chose de même.

Personne K, homme trans hétérosexuel

Mon attitude, moins conforme au genre auquel il m'identifiait, faisait aussi partie des reproches qu'il me faisait, en plus de mon expression de genre. Tous ces reproches s'adressaient directement à mon comportement, mes vêtements, mon expression.

Personne F, trans non binaire, queer

Je suis bi[sexuel·le] et c'est connu à mon école, parce qu'on n'est pas beaucoup. Et j'ai entendu des collègues en parler, ils pensent que je suis facile, parce que je suis bi.

Personne H, trans non binaire, bisexuel·le

Le gars disait souvent à mon amie : « Elle est belle ton amie. Je la fourrerais, je m'en fous qu'elle soit lesbienne ».

Personne D, femme cisgenre lesbienne

Dans d'autres cas, l'existence de ce lien est implicite, mais bien présent pour les personnes victimes. Pour ces dernières, ce lien existe parce que la personne ayant commis les gestes avait émis un commentaire désobligeant ou inapproprié à l'égard de cette caractéristique identitaire auparavant, ou encore parce que l'attitude de la personne ayant commis les gestes a changé à partir du moment où elle a été informée de cette caractéristique identitaire.

3.2.1.3 CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES RESPONSABLES DES GESTES DE VSMC

Dans la majorité des situations rapportées lors des entrevues, les personnes ayant commis les gestes de VSMC étaient des personnes étudiantes du même établissement collégial (11). Dans près de la moitié de ces cas (5), il s'agit d'un groupe d'étudiant·e·s. Dans quelques cas (3), il s'agit d'une personne étudiante avec qui la personne victime entretenait (ou avait entretenu) une relation intime. Dans les autres cas, les personnes ayant commis les gestes sont des membres du personnel de l'établissement collégial, plus précisément des professeur·e·s (2) et un employé de soutien (1). Dans la majorité des situations rapportées, les personnes ayant commis les gestes sont des hommes (12), et dans une situation, les personnes ayant commis les gestes sont des femmes. Dans l'autre situation, il s'agit d'un groupe de personnes étudiantes dont les genres ne sont pas identifiés.

3.2.2 TRAJECTOIRES DE SIGNALEMENT À L'ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Une proportion importante des entrevues portait sur l'expérience de signalement à l'établissement collégial des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes de VSMC. Rappelons que le signalement fait référence au fait d'avoir parlé de l'événement à une instance ou ressource dans l'établissement collégial (autre qu'un·e ami·e ou collègue), pouvant inclure ou non une plainte institutionnelle. L'analyse des récits a permis de dégager quatre thèmes principaux qui sont détaillés dans les prochaines pages : les personnes à qui l'événement est signalé, leurs réactions et les raisons ayant guidé le choix des personnes confidentes ; les motivations et attentes derrière la décision de signaler à l'établissement ; les accommodements, services et suivis reçus à la suite du dévoilement ; et les facilitateurs et obstacles dans la trajectoire de signalement à l'établissement.

3.2.2.1 PREMIÈRES PERSONNES DE L'ÉTABLISSEMENT À RECEVOIR LE SIGNALEMENT ET LEURS RÉACTIONS

7 PERSONNES

La moitié des personnes victimes se confie d'abord à une personne qui occupe un poste dans le domaine psychosocial, travailleur·euse social·e ou psychologue. Une de ces personnes indique qu'il s'agissait de l'intervenante responsable du guichet unique.

3 PERSONNES

ont signalé à une personne enseignante responsable d'un programme d'études.

2 PERSONNES

ont signalé à une ou des personnes responsables de l'association étudiante ou à une autre personne employée dans l'établissement (responsable des résidences étudiantes et responsable de l'aide pédagogique individuelle).



10 PERSONNES

La majorité des participant·e·s connaissait déjà la première personne confidente de l'établissement (par exemple, en raison d'un suivi en cours avec l'intervenant·e pour un autre motif, ou d'une relation pédagogique, actuelle ou antérieure).

Les personnes participantes ont également abordé les réactions de ces personnes affiliées à l'établissement lors du signalement de la situation de VSMC. La plupart du temps, **les premières personnes confidentes ont des réactions positives** d'écoute, de soutien et de validation (7), comme l'illustrent les extraits suivants.



Il l'a pris au sérieux. Il m'a rassuré. Il m'a dit qu'il y aurait des conséquences pour [les personnes ayant commis les gestes]. Mais avant ça, il a pris le temps de m'écouter, de comprendre la situation, pis de valider comment je me sentais.

Personne K, homme trans hétérosexuel

[L'intervenante a été] super attentive, pis quand je lui ai dit que je ne voulais pas porter plainte ou quoi que ce soit, elle a respecté mes choix, mes décisions, je ne me suis pas sentie jugée.

Personne E, femme cisgenre bisexuelle, pansexuelle

Pour d'autres personnes participantes, **les réactions des personnes confidentes peuvent être qualifiées de mitigées ou négatives**. En effet, malgré une certaine ouverture, des personnes victimes (5) disent que la première personne confidente a manqué d'écoute concernant leurs besoins. Une personne victime rapporte que la personne confidente a déresponsabilisé ou excusé la personne ayant commis les gestes de VSMC. Une autre personne participante indique que la personne confidente l'a invalidée, responsabilisée, voire culpabilisée.



Je lui explique vite fait ce qui s'est passé, et sa réaction a été que « ce n'est pas la première fois que ça arrive, la personne n'est pas violente, il n'a jamais levé la main sur qui que ce soit et ne le fera jamais ». Ce n'était pas tant rassurant, mais ça avait pas l'air grave, comme si elle m'expliquait que le gars ne savait juste pas comment agir.

Personne C, femme cisgenre asexuelle biromantique, panromantique

Après que je lui ai raconté ce qui s'était passé, elle m'a demandé si j'avais fait quelque chose, qu'est-ce que je portais, comment j'agissais, des affaires de même.

Personne H, trans non binaire, bisexuel-le

Lors des entrevues, six personnes participantes ont spécifié **les raisons pour lesquelles elles avaient signalé la situation de VSMC à cette personne en particulier**. Il est à noter qu'il s'agit ici de raisons évoquées se rapportant à toutes les personnes à qui la personne victime a signalé au sein de l'établissement (indépendamment qu'il s'agisse de la première ou des personnes qui ont suivi). D'abord, trois personnes victimes ont indiqué avoir sciemment choisi une personne ou une instance pour les raisons suivantes : elles se sentaient plus confortables de se confier à une enseignante femme (2); la personne confidente avait précédemment mentionné sa disponibilité à aider en cas de besoin (2); ou la personne choisie était considérée comme une personne de confiance et elle avait vécu une situation semblable (1). Pour trois autres personnes participantes, le choix de la personne ou ressource à qui la situation de VSMC a été signalée était plus ou moins un choix délibéré. Ces personnes ont mentionné que l'instance disponible était la seule option possible dans l'établissement (2), ou que la demande aux services psychosociaux avait été transférée à cette personne (personne responsable de la prévention et de l'intervention liées aux VSMC dans l'établissement) (1).

3.2.2.2 MOTIVATIONS ET ATTENTES LIÉES À LA DÉCISION DE SIGNALER À L'ÉTABLISSEMENT

Les entrevues ont aussi permis d'interroger les personnes participantes sur leurs motivations à signaler la situation de VSMC à leur établissement d'appartenance ainsi que leurs attentes vis-à-vis ce processus. Ces motivations et attentes liées à la décision de signaler à l'établissement peuvent différer selon qu'il s'agit de la première personne confidente ou des autres personnes ou instances informées par la suite. Ces motivations et attentes sont multiples : la majorité des personnes mentionnait plus d'un élément ayant motivé le signalement à l'établissement. L'analyse effectuée a permis de les regrouper en trois catégories.

En premier lieu, une forte majorité de personnes mentionnent des motivations relevant de leur propre bien-être (11). Les deux motivations les plus fréquentes sont d'avoir signalé pour arrêter de subir la situation, pour éviter qu'elle ne s'empire ou ne se reproduise (5); ou encore, de signaler pour se sentir plus en sécurité dans l'établissement (5). Les autres motivations invoquées dans cette catégorie sont : parler pour ventiler, pour se sentir moins seul·e·s (2); pour se faire rassurer sur sa non-responsabilité quant à la situation vécue et recevoir une validation (1); pour essayer de passer à autre chose (1); et finalement, pour vérifier si le soutien d'un groupe pourrait être aidant (1).



Je savais que je voulais faire une plainte, mais je ne voulais pas la faire tout de suite. Je ne savais pas trop encore. Alors au début, je voulais faire une plainte pour m'assurer que je ne l'aurais plus comme prof, parce que ça se pouvait que je l'aie à ma dernière session à l'école et je ne voulais pas.

Personne I, femme cisgenre queer, asexuelle panromantique

J'avais peur, tout simplement. Moi je voulais ne plus avoir peur, parce que c'était ridicule d'avoir peur. Et il avait quand même été jusqu'à me voler [un objet de valeur]. Il savait où j'habitais, il connaissait ma chambre aux résidences. Est-ce qu'il pouvait être violent même si tout le monde disait le contraire? Je n'étais pas à l'aise, je ne sortais presque pas, même le soir, c'est vraiment ridicule.

Personne C, femme cisgenre, asexuelle biromantique, panromatique



Au moment où j'en ai parlé, j'avais juste besoin d'une oreille. Comme quand j'en ai parlé à la fille de l'association, j'avais juste besoin d'en parler à quelqu'un qui est égal à moi, pis qui comprend le processus que je vis.

Personne G, femme cisgenre bisexuelle queer

Je voulais juste que le sentiment s'en aille. Je me sentais coupable un peu, parce qu'il y avait deux personnes qui m'avaient dit que c'était de ma faute. Je voulais enlever ce sentiment-là. Je ne voulais pas avoir une mauvaise opinion de moi-même. Je voulais juste me sentir bien, comme avant que ce soit arrivé. Pour moi, c'était vraiment ça.

Personne H, trans non binaire, bisexuel-le

En deuxième lieu, plusieurs personnes ont indiqué des motivations à signaler à l'établissement dans le but d'obtenir quelque chose (8), soit simplement de l'aide, des conseils et des ressources (4), ou encore des accommodements plus spécifiques, comme de la flexibilité d'un-e enseignant-e à leur égard (4).



Mon but, c'était juste de l'informer pour qu'elle soit consciente que je vis ces choses-là pis que ça se peut que je sois moins concentrée.

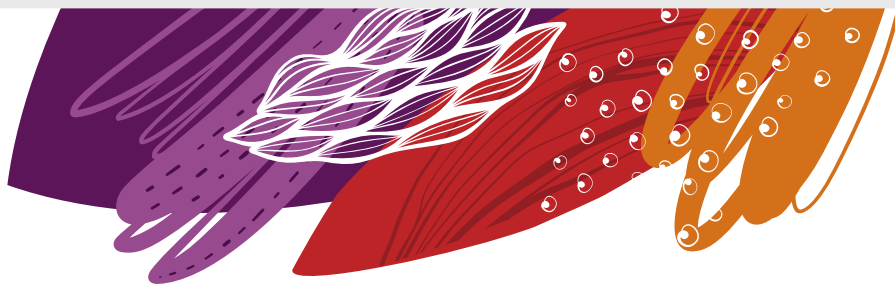
Personne G, femme cisgenre bisexuelle queer

Je lui faisais confiance : il allait pouvoir m'aider à trouver des outils. J'espérais qu'il me donne des ressources, pour m'aider à avoir de l'espoir. Parce que ça me tentait de continuer mon programme, je voulais faire ça, c'était important. Je ne voulais pas abandonner mon programme d'études à cause de ça, sans avoir rien fait.

Personne F, trans non binaire queer

Je l'avais aussi dit à mon enseignante, parce que j'avais beaucoup de difficultés à remettre ma dissertation. Je n'arrivais pas à travailler, j'avais passé toute ma semaine à faire différentes démarches pour ma santé. Donc elle m'a laissé plus de temps.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel-le, pansexuel-le



En troisième lieu, quelques personnes ont indiqué des motivations classées dans la catégorie des motivations externes ou motivations à dévoiler pour autrui (3). En effet, trois personnes ont précisé avoir signalé surtout pour éviter que d'autres personnes vivent la même chose (3); une personne a expliqué qu'elle souhaitait dénoncer pour ajouter du poids aux dénonciations déjà effectuées par d'autres personnes victimes du même agresseur; et une autre personne a indiqué que pour elle, c'était simplement « la chose à faire ».



Je trouvais important de le faire, parce que je me suis dit, ça ne me tente pas que ça arrive à quelqu'un d'autre. Alors je voulais donner suite à ça pour que ça ne se reproduise pas.

Personne K, homme trans hétérosexuel

Je me disais sûrement qu'il fallait que je le fasse. Que c'était la chose à faire.

Personne F, trans non binaire, queer

En plus des motivations et attentes liées à la décision de signaler à l'établissement, certaines personnes ont parlé d'un **élément déclencheur, du contexte ayant amené au signalement à l'établissement collégial** (7). Ainsi, quelques personnes ont indiqué avoir dénoncé une situation qui durait depuis un certain temps à la suite d'un geste de violence spécifique (2). D'autres personnes ont indiqué avoir signalé parce que des proches les avaient encouragées à le faire (2), et certaines personnes ont indiqué avoir dévoilé plutôt par hasard, au cours d'une conversation sur un autre sujet, ou pour expliquer une autre situation (3).

3.2.2.3 DESCRIPTION DES ACCOMMODEMENTS, SERVICES ET SUIVIS À LA SUITE DU SIGNALEMENT À L'ÉTABLISSEMENT

À la suite du signalement de la situation de VSMC au sein de leur établissement, des personnes victimes ont bénéficié de divers accommodements, services et suivis. Dans cette section, les différentes formes d'accompagnement ont été classées en quatre catégories. Il est à noter que chaque personne peut avoir reçu plus d'un service ou accommodement.

La première catégorie regroupe des références données et des suggestions d'action, ces dernières ont été mentionnées par la majorité des personnes participantes (10). Des personnes ont été dirigées vers des organismes externes, communautaires ou autres (6); et certaines ont été référées vers d'autres instances internes – administratives ou psychosociales, selon leur besoin – de l'établissement (5). En ce qui concerne les suggestions d'action, il s'agit de suggestions de porter plainte à l'établissement ou à la police (2) et d'une suggestion de parler à la coordination du programme d'études.

La deuxième catégorie regroupe les offres d'aide en prévision d'un signalement ou d'une plainte institutionnelle ou policière (4). Il peut s'agir d'informer les personnes victimes sur les suites possibles du processus de signalement (3) ou encore de fournir une aide aux personnes victimes pour trouver des informations nécessaires à l'enquête pour le processus de plainte (1).

La troisième catégorie regroupe les mesures d'accommodement appliquées (7). Certaines de ces mesures visent la flexibilité pour les modalités dans les cours, comme un délai supplémentaire pour la remise d'un travail ou d'une évaluation (2), ou encore l'option de suivre les cours en virtuel plutôt qu'en présentiel (1). D'autres mesures sont liées aux dispositions entourant le processus de plainte institutionnelle, comme d'offrir de déposer la plainte de manière virtuelle plutôt qu'en présentiel (1) ou de permettre la présence d'un·e ami·e lors du dépôt de la plainte (1). Les autres mesures visent à éviter les contacts entre la personne victime et la personne ayant commis les gestes: un changement de cours pour la personne participante ou la personne ayant commis les gestes (2), un changement de local pour une activité du comité LGBTQ+ (1), un engagement formel à ce que la personne ayant commis les gestes n'enseigne plus à la personne victime (1).

La quatrième catégorie regroupe les suivis ou actions de la part des personnes ou instances de l'établissement (6). Ainsi, dans trois cas, les personnes ayant commis les gestes ont été rencontrées et averties du signalement. Dans l'un de ces cas, un représentant des personnes ayant commis les gestes présente des excuses à la personne victime, et dans un autre, la personne ayant commis les gestes est bannie des comités et des activités de l'association étudiante. Pour les trois autres cas, la personne ayant reçu le signalement assure à la personne victime qu'un suivi sera fait, mais aucun retour ni confirmation n'est effectué par la suite.

3.2.2.4 FACILITATEURS ET OBSTACLES DANS LE PARCOURS DE SIGNALEMENT À L'ÉTABLISSEMENT

Les personnes participantes ont mentionné de nombreux éléments ayant facilité ou ayant nui à leur expérience de signalement au sein de leur établissement collégial. Ces éléments peuvent être reliés à l'ensemble de la trajectoire ou à une étape spécifique de celle-ci que ce soit avant, pendant ou après le signalement. Une même personne peut exprimer à la fois des obstacles et des aspects facilitateurs.

Facilitateurs dans le parcours de signalement à l'établissement

Une grande majorité des personnes participantes (13) a identifié des éléments ayant facilité ou aidé durant le parcours de signalement à l'établissement. Ces éléments peuvent être **propres à la situation de VSMC vécue**, comme le fait d'avoir des témoins au moment de l'événement ce qui permet de confirmer les gestes de violence (1), ou **propres à la personne** victime, comme avoir une bonne connaissance du processus de plainte, ce qui s'avère sécurisant (1). Plusieurs personnes soulignent leur appréciation du **soutien reçu de l'externe** (5), soit de collègues ou de leur entourage personnel (4), et une personne mentionne avoir bénéficié de l'accompagnement d'un intervenant communautaire dans ses premiers contacts avec la personne confidente de l'établissement.



L'intervenant m'a accompagnée jusqu'à la première fois que j'ai [rencontré la personne confidente de l'établissement]. Quand j'ai vu que c'était sécuritaire pour moi [avec cette personne], j'ai pu continuer toute seule.

Personne O, femme trans queer, bisexuelle, pansexuelle

La majorité des personnes participantes a mentionné des éléments se rapportant à des réponses institutionnelles considérées comme aidantes et satisfaisantes (9). Ainsi, plusieurs personnes ont souligné **la relation positive avec la personne confidente** (8): les personnes victimes ont perçu de l'écoute, du soutien et du respect de la part de cette personne (6), ou ont ressenti un sentiment de confiance et de sécurité envers elle (2). Certaines personnes participantes ont spécifié être rassurées par la certitude que la personne confidente respecte le processus de confidentialité (1), ou se sentir soulagée de parler à une personne de l'établissement ayant le pouvoir de faire quelque chose (1).



Toute la démarche s'est faite de manière respectueuse, je me suis senti écouté, j'ai senti que j'étais important pis que ça valait la peine.

Personne K, homme trans hétérosexuel

J'ai toujours eu l'impression que je pouvais tout lui dire. Ça m'a apporté un grand soutien, pis je sais que ça reste confidentiel à 100%. Ça fait vraiment une grosse différence, quand tu parles à quelqu'un qui fait preuve d'empathie, qui t'écoute vraiment pis qui te fait comprendre que t'es écoutée, que t'es comprise et que tu es respectée dans chacune de tes décisions.

Personne E, femme cisgenre bisexuelle, pansexuelle

Je me suis sentie soulagée juste de le dire à quelqu'un, parce que je me suis dit «c'est sa job, et elle a le pouvoir peut-être de faire de quoi».

Personne C, femme cisgenre asexuelle biromantique, panromantique

Toujours en lien avec les réponses institutionnelles considérées comme aidantes et satisfaisantes, des personnes participantes ont indiqué que **les accommodements ou services reçus sont aidants, appréciés** (5). En effet, ces participant·e·s ont apprécié la prise en charge rapide après le signalement (2); la présence d'une intervenante de l'établissement à de moments clés du processus (1); des mesures d'accommodement liées aux modalités de travaux (1); ou encore l'appel effectué par la personne confidente pour s'informer de l'état de la personne victime quelque temps après la plainte (1).



Ce qui m'aide le plus, c'est vraiment la travailleuse sociale du cégep qui reste avec moi à certains moments, parce que ça me fait du bien de parler avec elle.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel·le, pansexuel·le

Le monsieur a repris de mes nouvelles récemment. Il continue dans le processus, et il m'a vraiment donné beaucoup d'aide quand même.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel·le, pansexuel·le

Des personnes participantes ont aussi identifié diverses **retombées positives du processus de signalement à l'établissement pour elles-mêmes** (7). Six personnes victimes ont mentionné que raconter l'événement leur avait fait du bien et qu'elles étaient contentes d'en avoir parlé. Une personne estime que son signalement de la situation de VSMC a permis à ses collègues de mieux la comprendre et une autre que le processus de signalement a permis de sentir plus outillée pour prévenir d'autres situations de VSMC.



Ce que je retiens personnellement, c'est que si j'avais à le refaire, je le referais. Pour moi, ça signifie quand même que ça a été une expérience positive. Dans le sens où, sur le moment, il y a eu tellement de négatif, tellement d'attente, tellement de stress, mais au final, ça m'a permis de me libérer d'un poids, mais encore plus que ça, ça m'a permis d'avoir un espace où l'exprimer. Parce que je n'ai pas peur de me révéler, mais ça crée des malaises quand tu dis à quelqu'un que tu as été agressée, pis là tu es dans un espace où tu as le droit de le dire, pis il n'y a personne qui est mal à l'aise avec ça.

Personne M, fluide dans le genre, lesbienne, pansexuelle, queer

Je pense que d'en parler, ça peut permettre aux autres de mieux comprendre qui tu es. De comprendre pourquoi tu vois ces choses-là de cette manière-là.

Personne L, homme cisgenre, asexuel, hétéroromantique

Obstacles dans le parcours de signalement à l'établissement

Les personnes participantes ont également soulevé des obstacles ou éléments moins appréciés durant le parcours de signalement à l'établissement (14). Tout comme pour les éléments facilitateurs, un élément **propre aux situations de VSMC** a été perçu comme un obstacle, soit le manque de preuves ou d'informations sur les personnes ayant commis les gestes qui donne l'impression aux personnes victimes que le processus de plainte serait difficile (2). Un élément **spécifique au programme d'étude**, soit la culture et le contingentement du programme, a aussi été considéré comme un obstacle au cours du processus de signalement puisque cela semble avoir contribué à la banalisation des situations de violences subies. En effet, l'exclusion progressive d'un certain nombre d'étudiant·e·s avant la fin du programme et la forte compétition entre les étudiant·e·s les découragent à dénoncer des situations problématiques. Ensuite, certains éléments **propres à la personne victime** peuvent être perçus comme des obstacles pendant le parcours de dévoilement (6). Ainsi, la difficulté à reconnaître l'événement comme une VSMC peut retarder le dévoilement (2). D'autres personnes victimes indiquent que d'établir une relation de confiance avec un·e intervenant·e avant de signaler peut nécessiter un certain temps (2), alors que d'autres nomment leur hésitation à en parler de peur d'être étiquetées, jugées ou traitées différemment (2). Des personnes participantes soulèvent d'autres éléments qui leur sont propres, notamment l'anxiété qui peut rendre le processus de signalement difficile (1); la difficulté à s'exprimer en français (1); et la peur que la situation ne soit pas prise au sérieux par la personne confidente, ce qui empêche de parler librement, ouvertement et explicitement des VSMC subies (1).



Cette situation-là, c'est difficilement catégorisable : est-ce de la discrimination, est-ce une agression, est-ce du harcèlement ? Je pense que c'est ça qui a rendu ça difficile, de devoir mettre ça dans une case. Je pense que c'est pas mal ça la plus grosse difficulté.

Personne I, femme cisgenre queer asexuelle panromantique

Je pense que ma travailleuse sociale, ça a pris un an avant que je finisse par lui parler de sujets qui étaient plus prenants pour moi. T'sais, on survolait le problème, mais on n'allait pas dedans. Elle essayait de m'amener tranquillement, mais ça a pris vraiment du temps avant que la relation de confiance s'établisse, parce que justement j'ai eu beaucoup de mauvaises expériences là-dedans. Un coup que c'était installée, je me suis sentie bien pis je lui en ai parlé.

Personne E, femme cisgenre bisexuelle, pansexuelle

Avant j'étais vraiment à l'aise avec personne, j'avais beaucoup d'anxiété à parler à du monde, mais une fois que c'était fait, et que j'ai vu que je pouvais lui faire confiance, je me suis pas mal calmée.

Personne O, femme trans queer, bisexuelle, pansexuelle

J'ai parlé à cette prof-là parce que je lui fais confiance, pis je sais que ça ne se rendra pas aux oreilles d'un autre prof. Une de mes peurs, c'est que ça se rende aux oreilles de mes autres profs pis que je devienne étiquetée.

Personne G, femme cisgenre bisexuelle queer

J'ai respiré, j'ai essayé de me calmer, et après je suis allée au bureau, je pense que c'était celui de la personne responsable du cours de francisation. J'ai parlé avec elle je lui ai expliqué la situation. Mais je ne savais pas expliquer, parce que je parlais vraiment mal le français. J'essayais d'expliquer, mais j'étais fâchée vu que c'était quelque chose de grave.

Personne J, femme cisgenre lesbienne

Pour continuer, plusieurs obstacles dans la trajectoire de signalement relevés par les personnes participantes sont reliés aux **personnes confidentes de l'établissement**. En effet, les deux tiers des personnes participantes (9) ont jugé que la réponse ou réaction de la personne confidente était inadéquate ou insatisfaisante. Ainsi, des participant-e-s ont relevé un manque d'écoute ou de soutien de la part de la personne confidente pendant le processus (7). Selon d'autres participant-e-s, les personnes ayant reçu leur signalement ne détenaient pas les connaissances nécessaires pour bien saisir les enjeux liés à la situation ou ne possédaient pas les ressources pour une prise en charge adéquate de la situation (4). En outre, deux personnes participantes ont soulevé des enjeux reliés à l'identité de genre (2) : la première n'a pas apprécié le fait que les personnes rencontrées lors du signalement supposent son genre (bien qu'il n'y ait pas eu d'erreur en soi à cet égard) ; la seconde s'est fait mégenrer de manière répétitive par la personne rencontrée pour le signalement.



Elle était vraiment fermée: « Je ne peux pas t'aider là-dessus, c'est pas à moi de le faire ». Mais je ne veux pas que tu m'aides là-dessus, je veux juste que tu m'écoutes.

Personne D, femme cisgenre lesbienne

Je pense que quand une personne a une situation comme la mienne, qui a clairement fait sa part d'aller en parler, qui s'est ouverte, on devrait prendre le temps de lui dire que ce n'est pas de sa faute. Pas juste dire: « On s'en occupe, il n'y aura pas de problème, ça va bien se passer ». Ils n'ont même pas pris le temps de dire: « Oh mon dieu, est-ce que toi tu te sens bien avec ça, comment tu te sens ? » Il y a juste eu: « On va s'en occuper ». Je suis comme OK, mais je suis une personne aussi. Ça ne donne pas l'impression que c'était important au final.

Personne C, femme cisgenre asexuelle biromantique, panromantique

J'ai quand même l'impression que le [coordonnateur du programme] n'avait vraiment pas conscience des enjeux, orientation sexuelle, identité de genre, couleur de peau, situation d'handicap, santé mentale, peu importe, que ces enjeux-là pouvaient être présents dans la vie des personnes qui étudient au cégep. C'est comme s'il n'avait pas été formé pour ça.

Personne F, trans non binaire queer

Moi je n'étais pas out, je n'avais pas fait mon coming out, mais on a assumé que j'étais juste une femme, donc on m'a aidé sur le plan que j'étais juste femme.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel-le, pansexuel-le

Au début de la session, j'ai envoyé un message à mes professeur-e-s disant que j'étais non binaire, que j'aimerais ça garder les pronoms aussi neutres que possible, et que s'ils ne sont pas capables de varier, de juste m'appeler par mon prénom, c'est ben correct aussi. L'intervenante [rencontrée pour le signalement] avait reçu ce message aussi, et pendant que je lui parlais, elle utilisait juste des pronoms féminins.

Personne H, trans non binaire, bisexuel-le

Toujours concernant l'établissement, 12 personnes participantes ont soulevé certaines **réponses institutionnelles de manière plus générale qui ne répondaient pas à leurs attentes**. En effet, plusieurs personnes participantes ont déploré qu'à leur connaissance, il n'y eut pas d'intervention ni de sanction pour les personnes ayant commis les gestes (6). En ce sens, deux personnes participantes réitèrent qu'elles auraient souhaité qu'on les informe des conséquences imposées à la personne ayant commis les gestes, et d'autres précisent qu'elles auraient souhaité la tenue d'une intervention de sensibilisation dans le groupe ou dans la classe (2). Certaines personnes ont relevé le manque de soutien de la part de l'établissement dans le processus de plainte (3). Pour d'autres, l'attente et le délai des procédures sont des éléments considérés comme difficiles dans le processus de signalement (3). Deux personnes ont exprimé leur déception face au manque de confidentialité dans le processus de plainte: d'abord, une participante d'âge mineur au moment du signalement a vécu difficilement le dévoilement imposé à ses parents ainsi que l'implication de la Direction de la protection de la jeunesse; dans l'autre situation, la personne victime a pris conscience du bris de confidentialité lorsqu'elle a reçu des excuses d'un représentant des personnes ayant commis les gestes (qui n'était pas impliqué dans la situation).



S'il y a des actes de violence qui sont commis, comme du harcèlement, je pense que ça doit les suivre, ils doivent comprendre que ça a des conséquences. J'aurais voulu que ça serve d'exemple, comme: « Si vous vous comportez comme ça, vous allez avoir des conséquences ». Mais à la place, ils ont juste passé en dessous du radar puis la vie continue comme avant pour eux. Pas pour nous.

Personne B, homme trans fluide dans son identité, pansexuel, queer

Moi, je me serais attendu à ce que l'élève soit expulsé de l'école, mais ils ne l'ont pas fait. Je m'attendais vraiment à ce que la personne ait des conséquences par rapport à ça. Puis, pas du tout. Parce qu'il a quand même posé un geste qui est criminel. Et il continue de pouvoir vivre en société. C'est sûr que je n'ai pas porté plainte à la police, mais le cégep aurait pu faire quelque chose il me semble. Je pense, par exemple, que si ça avait été un enseignant qui avait posé ce geste-là, les conséquences auraient été plus graves pour l'enseignant, mais là, parce que c'est un élève, c'est pas grave. C'est un peu la sensation que j'ai eue.

Personne A, trans fluide dans le genre, bisexuel-le, pansexuel-le

J'étais frustrée de devoir parler avec la DPJ et que mes parents le sachent. J'étais frustrée contre tout le monde, j'étais fâchée. Ce n'était pas de même que je voulais que ça se passe, tout ce que je voulais c'était une oreille. Et là j'étais frustrée après moi d'en avoir parlé avec la travailleuse sociale, pas d'avoir choisi un ami. J'avais juste besoin de parler, de me vider le cœur et après ça on n'en parle plus.

Personne D, femme cisgenre lesbienne

T'sais, tu me laisses penser que je suis important, mais finalement c'est [l'agresseur] qui ressort comme plus important.

Personne K, homme trans hétérosexuel

L'expérience de signalement à l'établissement amène certaines personnes participantes à **regretter d'avoir parlé** à la personne confidente : certaines considèrent que le signalement n'a pas été aidant (3), alors que d'autres rapportent une perte de confiance envers l'établissement en raison de la réaction inadéquate de la personne ayant reçu le signalement ou de l'absence d'informations sur la suite du signalement (3).



Je n'avais plus confiance en l'institution du cégep, le programme, pis sa capacité à m'aider. J'étais à la merci du prof. Je suis à la merci du prof, ça fait que je vais gérer ça de la manière que je peux.

Personne F, trans non binaire queer

C'est sûr que par rapport à la rencontre que j'ai eue avec les coordinateurs par après, je me suis dit : « OK, à l'école, si j'ai des problèmes, je ferme ma gueule pis je les gère par moi-même. Même par rapport à ma santé mentale, il faut que je fasse tout, mais pas en parler, parce que sinon c'est lourd ». Il n'y a pas beaucoup de ressources pour les problèmes de santé mentale. Il n'y a pas de place pour ça à l'école. J'ai un peu l'impression que ça n'a servi à rien, que cela a plus nui d'en avoir parlé, parce que ça a eu des répercussions négatives après sur mon parcours.

Personne I, femme cisgenre queer asexuelle panromantique

Quelques personnes participantes ont déploré **l'insuffisance ou l'absence d'une relance pour offrir un soutien ou un suivi psychosocial** (4). Ces personnes indiquent qu'elles auraient souhaité recevoir un soutien psychologique de la part de l'établissement (3), ou encore que la personne ayant reçu le dévoilement s'informe de leur état quelque temps après pour s'assurer que tout se passe bien (2).



J'aurais aimé qu'il y ait un suivi, que le coordonnateur vienne me voir pour prendre des nouvelles, pis me demander : « Comment ça se passe, veux-tu en parler, veux-tu prendre un moment ? »

Personne F, trans non binaire queer

Offrez-nous un support, offrez un support à ces gens-là, ce serait bénéfique pour ceux qui n'en ont pas parlé. Je ne sais pas jusqu'à quel point c'est une demande réaliste qu'il y ait un support psychologique offert à ceux qui sont atteints, je sais qu'ils ont un budget. Moi j'ai déjà ma psy, mais pour les autres membres du comité, ça aurait été bien.

Personne B, homme trans fluide dans son identité, pansexuel, queer

J'aurais aimé ça qu'il y ait un peu plus de suivi par rapport à ça. Je ne sais pas, quelqu'un, quelques mois après ou quelques semaines après, qui me demande mon avis, comme on me demande aujourd'hui, comment j'ai trouvé le service que j'ai reçu ou mon expérience par rapport à la situation vécue.

Personne K, homme trans hétérosexuel

Enfin, plusieurs participant·e·s ont rapporté **des conséquences négatives du processus de signalement de la situation de VSMC à l'établissement** (8). En effet, l'expérience de signalement a été qualifiée de stressante, traumatisante, voire violente (4). Certaines personnes indiquent que se faire interroger ou parler de l'événement est désagréable (3). Pour quelques personnes, le fait de devoir poursuivre la relation avec le professeur ayant commis les gestes s'avère difficile (2). Pour d'autres, la réaction culpabilisante de la personne confidente a entraîné une perte de confiance en soi, des sentiments de culpabilité et du repli sur soi (2). Enfin, une personne participante a ressenti un malaise et de l'impuissance face aux excuses qu'elle considérait comme étant peu crédibles de la part du représentant des agresseurs (il s'agissait d'un individu non agresseur qui représentait les agresseurs).



Mon estime a baissé après que l'événement soit arrivé. Après qu'ils m'aient dit que c'était peut-être à cause de mes vêtements, je me suis dit : « OK ben déjà que je ne m'habille pas moulant ». Mais après c'était encore pire, je me cachais complètement, parce que je ne voulais pas que ça arrive encore.

Personne H, trans non binaire, bisexuel·le

Je sentais que je devais vraiment justifier ce que je disais, pis qu'il n'était vraiment pas dans une position de compréhension pis d'empathie par rapport à ce que je lui confiais. Je l'ai senti immédiatement, alors je devais me justifier, pis normaliser un peu ce qui s'était passé, pis dire : « Ah ouais, ben là, ce que le prof m'a dit c'était pas tellement gentil », mais c'était pas juste « pas gentil », c'était vraiment full violent ! Pis le coordonnateur justifiait vraiment le prof, alors ça faisait comme si j'étais une personne contre deux. C'était comme une extension de la violence que j'ai vécue avec le prof parce que là, à la place que ce soit individuel, ça devenait comme systémique. C'était vraiment traumatisant comme expérience.

Personne F, trans non binaire queer

3.2.3 BESOINS DES PERSONNES 2SLGBTQIA+ EN TERMES DE PRÉVENTION ET DE SOUTIEN LIÉS AUX VSMC

Lors des entrevues, les personnes participantes 2SLGBTQIA+ ayant signalé une situation de VSMC à leur établissement étaient questionnées sur leur perception quant aux efforts faits par leur cégep pour s'adapter à leurs besoins sur le plan de 1) la prévention des situations de VSMC, 2) des services d'aide et d'accompagnement spécialisés aux VSMC, ainsi que et 3) de suivis dans ces services d'aide et d'accompagnement. Les paragraphes qui suivent rendent compte des besoins exprimés par les étudiant·e·s 2SLGBTQIA+ en ce qui a trait à la prévention des VSMC, aux services d'aide et d'accompagnement spécialisés aux VSMC ainsi qu'aux suivis dans ces services d'aide et d'accompagnement.

En matière de prévention des VSMC, deux besoins se dégagent des entrevues. D'abord, deux (2) personnes ont exprimé le besoin d'être mieux informées sur les formations disponibles dans leur établissement, notamment par le biais des réseaux sociaux qui sont largement utilisés par la population étudiante. D'autres (3) ont mentionné le besoin que les activités de formation ou les outils de sensibilisation soient adaptés à leur réalité, car ceux disponibles actuellement s'adressent aux personnes hétérosexuelles et cisgenres. Voici deux extraits d'entrevue qui illustrent chacun des besoins.



Il y avait une conférence ou une formation, pis il n'y avait même pas de lien [pour le site Web]. Ce n'est pas clair, pour vrai, ils s'y prennent mal pour rejoindre les étudiants, parce que les étudiants en ce moment ils vont plus sur les réseaux sociaux, pas sur le site Web qui fait full officiel. Aussi, ce n'est pas tout le monde qui suit le cégep sur Facebook. Ce qui est vraiment populaire en ce moment, c'est Instagram ou TikTok. Donc s'ils veulent passer un message, il faut qu'ils y aillent par là.

Personne E, femme cisgenre bisexuelle, pansexuelle

Dans les salles de bain des filles, à l'intérieur des portes, parfois il y a un cadre avec une affiche : « Victimes de violence à caractère sexuel, appelez ce numéro ». Je ne pense pas que c'est adapté, parce que c'est tout le temps un monsieur qui agresse une madame.

Personne H, trans non-binaire bisexuel-le

En ce qui concerne **les services d'aide et d'accompagnement spécialisés aux VSMC**, cinq (5) personnes 2SLGBTQIA+ ont souligné la nécessité de les promouvoir auprès des membres du personnel de l'établissement — afin que ces derniers puissent orienter les personnes victimes au besoin — ainsi qu'auprès des personnes étudiantes. Une personne a même proposé la tournée des classes pour informer les personnes étudiantes des ressources disponibles dans l'établissement :



Ben moi, j'aurais fait une tournée de classes, une personne qui vient dans une classe et qui dit : « On offre telle, telle et telle ressource si vous avez besoin d'aide ». Moi personnellement, si quelqu'un venait dans ma classe et disait « On a telle, telle ressource au cégep », je le garderais peut-être au fond de ma tête qu'il y a ces ressources-là à l'école où je vais.

Personne G, femme cisgenre bisexuelle queer

Les personnes 2SLGBTQIA+ affirment que plusieurs points sont à améliorer en ce qui a trait aux **suivis par une ressource ou un service d'aide au cégep**. Six personnes participantes ont exprimé le besoin de bénéficier d'un suivi après un dévoilement ou une plainte, de même que le besoin d'être informées tout au long du processus d'accompagnement ou de plainte. Une personne participante abordait ces besoins spécifiques :



Au final, je n'ai pas eu de retour au sujet des sanctions. Et je n'ai pas eu de suivi psychosocial. L'école ne m'a pas nécessairement orienté, ou pris des nouvelles un peu plus tard pour voir comment j'allais.

Personne K, homme trans hétérosexuel

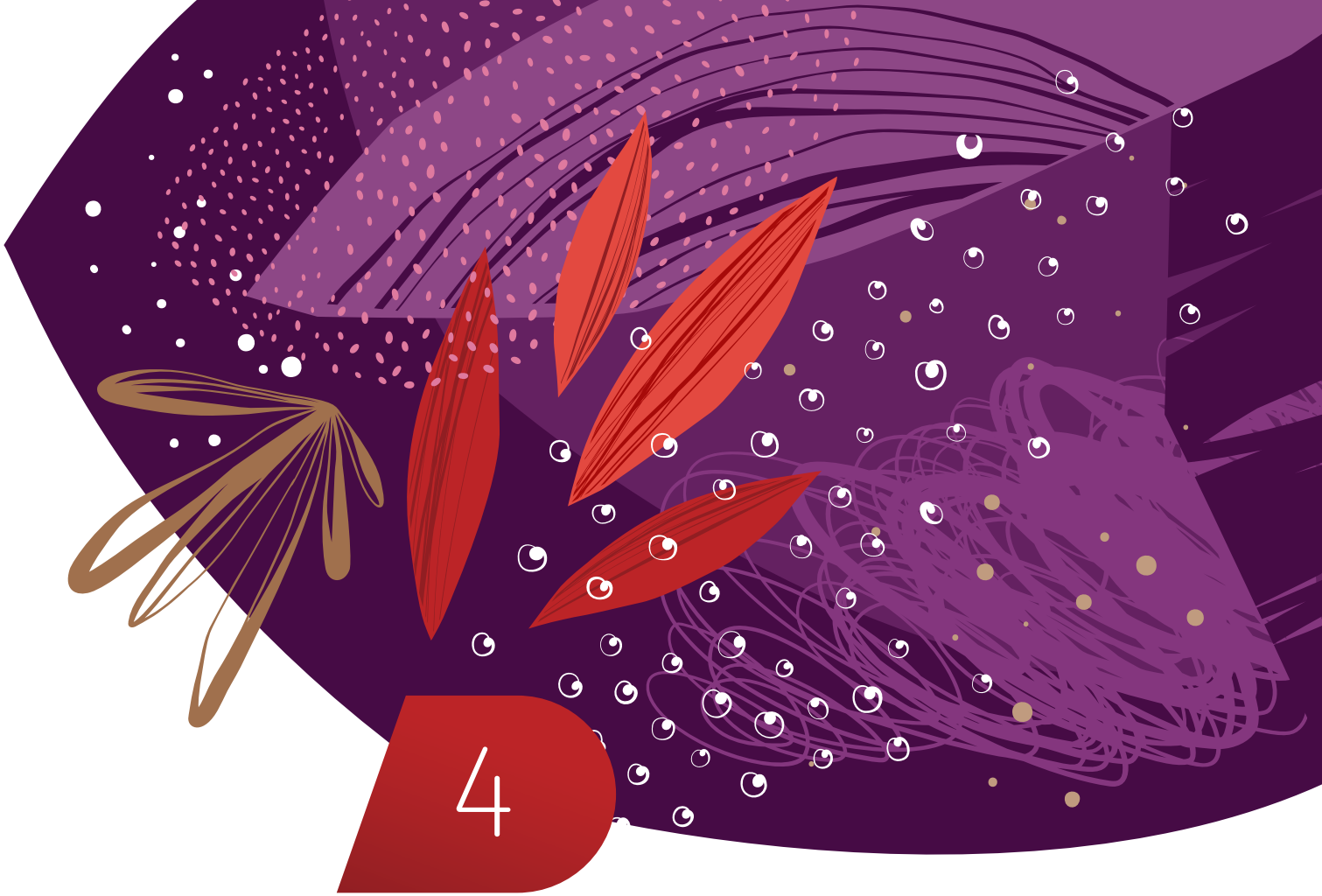
Une autre personne participante rapportait le besoin de **se sentir considérée dans toutes les composantes de son identité pendant le processus de signalement**. Par exemple, une personne queer participante avait un trouble de santé mentale ainsi qu'un déficit de l'attention et mentionnait que ces trois identités étaient en interaction et teintaient son expérience :



Moi, j'ai un problème de santé mentale, puis je suis neurodivergente, fait que ça aussi, c'est une autre expérience qui teinte l'expérience queer aussi. [...] Ça teinte pas l'expérience queer, mais c'est tout entremêlé comme je ne peux pas séparer mon identité de genre de ma neurodivergence, je pense que ça joué dans mon processus, faut que tout prendre en compte.

Personne I, femme cisgenre queer, asexuelle panromantique





FAITS SAILLANTS
ET PISTES DE
RECOMMANDATIONS

4 FAITS SAILLANTS ET PISTES D'ACTION

Tout d'abord, rappelons que la nécessité de mener une recherche exclusivement auprès des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ a été exprimée par de nombreux groupes communautaires ainsi que des personnes étudiantes, des chercheur·e·s et des représentant·e·s des instances gouvernementales^{11,54}. Le projet *Alliance 2SLGBTQIA+ : pour une culture de respect, d'égalité et de consentement en milieu collégial* permet une meilleure compréhension des expériences de VSMC touchant spécifiquement les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+.

Grâce à un échantillon suffisamment grand pour documenter les expériences spécifiques des individus présentant différentes combinaisons de caractéristiques identitaires telles que l'identité de genre, la modalité de genre et l'orientation sexuelle, ce projet contribue à l'avancement des connaissances sur les enjeux relatifs aux violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+. Les résultats provenant du questionnaire en ligne ($n = 3\,203$) et ceux émanant des entrevues individuelles ($n = 15$) apportent aussi une meilleure compréhension des enjeux liés au problème des violences sexuelles en enseignement postsecondaire tant au Québec qu'au Canada.

Comme mentionné dans l'introduction, l'équipe de recherche présente ce rapport dans l'espoir qu'il sera un outil de réflexion collective pour les établissements d'enseignement postsecondaire, pour les organismes œuvrant dans le domaine de la prévention des violences sexuelles ou auprès des communautés 2SLGBTQIA+, et plus globalement, pour les instances gouvernementales tant provinciales que fédérales. Dans cette perspective, ce chapitre rappelle les principaux résultats et révèle les 15 recommandations découlant de ces résultats.

VOLET QUANTITATIF

3 203

personnes étudiantes
2SLGBTQIA+ ont répondu
au questionnaire en ligne

VOLET QUALITATIF

15

personnes étudiantes 2SLGBTQIA+
victimes et ayant signalé à l'établissement
ont participé à une entrevue

L'AMPLEUR DES EXPÉRIENCES DE VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PAR LES PERSONNES ÉTUDIANTES 2SLGBTQIA+ DANS LE MILIEU COLLÉGIAL ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Dans un premier temps, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ confirme la présence élevée de situations de violences sexuelles en milieu collégial subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+. En effet, **une personne étudiante 2SLGBTQIA+ sur deux a subi au moins une situation de VSMC commise par une personne affiliée au même établissement** au cours de la dernière année (49 %) et depuis son arrivée à l'établissement (54 %). Rappelons que dans l'étude de PIÈCES — qui portait également sur les violences sexuelles en milieu collégial québécois⁹ —, il avait été observé que les personnes étudiantes appartenant aux minorités sexuelles étaient plus nombreuses à avoir subi des VSMC que les personnes hétérosexuelles (respectivement 43 % et 33 %) depuis leur arrivée à l'établissement. Les deux études utilisent le même instrument pour mesurer la victimisation sexuelle en milieu collégial, soit celui de Fitzgerald et ses collègues³⁸, mais deux énoncés ont été ajoutés dans la présente étude afin d'adapter l'instrument à la population étudiée : « se faire poser des questions intrusives ou persistantes sur sa sexualité ou son corps » et « se faire menacer de révéler son orientation sexuelle, son parcours trans ou toute autre information intime si la personne refusait de s'engager dans des activités sexuelles ». Même si des analyses statistiques seraient nécessaires pour comparer ces deux échantillons, il est plausible que ces deux énoncés permettent de mettre en lumière les différents gestes subis par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ qui seraient passés sous silence autrement.

● **Le harcèlement sexuel** constitue la forme de VSMC la plus fréquemment rapportée

● **1 PERSONNE SUR 5** a rapporté avoir subi des comportements sexuels non désirés

● **1 PERSONNE SUR 20** a rapporté avoir subi de la coercition sexuelle

● **1 PERSONNE SUR 3** a vécu deux ou même trois formes de violences sexuelles

En concordance avec une définition de la violence sexuelle qui tient compte d'une multitude de manifestations et du fait qu'elle se déploie sur un continuum, le questionnaire utilisé permet de distinguer trois formes de violences sexuelles, telles que classifiées par Fitzgerald et ses collègues³⁸ : le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. La moitié des personnes

participantes (51 %) ont vécu une situation de harcèlement sexuel depuis leur arrivée à l'établissement par une personne affiliée au même établissement. Le harcèlement sexuel constitue d'ailleurs la forme de VSMC la plus fréquemment rapportée dans notre échantillon. Une proportion non négligeable de personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ a également été la cible des deux autres formes de violences sexuelles pour la même période : 1 personne sur 5 a rapporté avoir subi des comportements sexuels non désirés et 1 personne sur 20 a rapporté avoir subi de la coercition sexuelle. Par ailleurs, le tiers (34 %) des personnes victimes ont vécu deux ou même trois formes de violences sexuelles depuis leur arrivée à l'établissement. Ce résultat est très révélateur du **caractère répétitif des gestes commis envers les personnes**

étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial. Un résultat similaire est relevé dans l'étude américaine menée en milieu collégial par Potter et ses collègues⁷⁵, dans laquelle 35 % des personnes LGBTQ victimes (lesbiennes, gaies, bisexuel·les, trans ou non binaires et queers) ont rapporté avoir subi deux formes de violences sexuelles.

Les événements de VSMC peuvent survenir dans différents contextes à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, et être perpétrés par des personnes de tous les statuts (par exemple, étudiant, employé, membre du personnel). Néanmoins, **le contexte le plus fréquemment rapporté par les personnes 2SLGBTQIA+ victimes est celui des activités d'études (six personnes sur dix)**. Ces activités peuvent avoir lieu en classe, notamment lors de rencontres d'équipe, durant une discussion entre les étudiant·e·s et les enseignant·e·s, pendant des périodes de travail, ou lors de périodes transitoires avant le début des cours, à la fin ou durant les pauses. Par ailleurs, neuf personnes victimes sur dix (92 %) ont indiqué que les gestes de VSMC avaient majoritairement été posés par une autre personne étudiante et une personne sur huit (12 %) avait identifié une personne enseignante. Ces événements fréquents et perpétrés par d'autres personnes étudiantes ou enseignantes de la communauté collégiale sont susceptibles d'affecter de manière significative le climat ainsi que le sentiment de sécurité attendu dans un environnement éducatif pour l'ensemble de la communauté étudiante.

9 PERSONNES VICTIMES SUR 10
ont indiqué que les gestes de VSMC avaient majoritairement été posés par une autre personne étudiante

3 PERSONNES VICTIMES SUR 4
a rapporté au moins une conséquence négative

1 PERSONNE VICTIME SUR 5
a rapporté suffisamment de symptômes pour atteindre le seuil clinique du trouble de stress post-traumatique

Ces événements de VSMC sont également susceptibles d'engendrer plusieurs répercussions chez les personnes qui en sont la cible. Ainsi, les trois quarts (76 %) des personnes 2SLGBTQIA+ ayant subi des situations de VSMC ont rapporté au moins une conséquence négative affectant leurs études, leur vie personnelle et sociale, leur santé physique, leur santé mentale ou l'intégration de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. De plus, une personne étudiante 2SLGBTQIA+ sur cinq (22 %) victime de VSMC a rapporté suffisamment de symptômes pour atteindre le seuil clinique du trouble de stress post-traumatique; ces symptômes se traduisent par des pensées intrusives ou des cauchemars, des comportements d'évitement, de l'hypervigilance, un détachement émotionnel et une tendance à se blâmer soi-même⁷⁶. Ces données correspondent à celles d'études antérieures qui suggèrent que les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ rapportent davantage de conséquences négatives à la suite de situations de VSMC que les femmes cisgenres hétérosexuelles^{71-1, 83} et les hommes cisgenres hétérosexuels^{52, 71, 71-1}, notamment de plus graves symptômes de dépression^{52, 83} et plus de symptômes du trouble de stress post-traumatique^{52, 71, 71-1}.

Ainsi, étant donné l'ampleur de la victimisation sexuelle en milieu d'enseignement supérieur, ainsi que l'importance des conséquences encourues, il est primordial que les personnes 2SLGBTQIA+ elles-mêmes prennent conscience de leur vulnérabilité à ces événements et les reconnaissent lorsqu'elles en subissent. Parallèlement, il est nécessaire que l'ensemble de la communauté de l'établissement postsecondaire soit sensibilisé sur le sujet. Les recommandations suivantes vont dans ce sens.



RECOMMANDATIONS

- 1** S'assurer que les activités de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles interpellent les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, notamment par l'illustration de situations représentatives des réalités des communautés de la diversité sexuelle et de genre, et l'intégration de messages spécifiques pour ces communautés
- 2** Insérer d'une définition inclusive des violences sexuelles dans la politique institutionnelle – et, plus globalement, dans la documentation gouvernementale – qui mentionne qu'elle s'applique aux personnes 2SLGBTQIA+ et qui inclut des manifestations de violences spécifiques à ces communautés
- 3** Sensibiliser l'ensemble de la communauté en enseignement postsecondaire sur l'ampleur et les répercussions des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+

DES GROUPES SOCIAUX FONT DAVANTAGE L'OBJET DE VIOLENCES SEXUELLES DANS LE MILIEU COLLÉGIAL

Globalement, les résultats révèlent que ce sont **les hommes cisgenres qui ont rapporté le moins d'expériences de VSMC**. En ce qui a trait spécifiquement au harcèlement sexuel, bien que les différences observées entre les groupes soient négligeables, les hommes trans (69 %) et les personnes non binaires (59 %) étaient plus nombreux à rapporter en avoir fait l'objet depuis leur arrivée à l'établissement que les femmes cisgenres (51 %) et les hommes cisgenres (41 %). **C'est chez les femmes cisgenres que l'orientation sexuelle semble la plus déterminante**. En effet, chez les femmes cisgenres, les femmes plurisexuelles (58 %) étaient plus nombreuses à avoir rapporté des situations de VSMC que les femmes monosexuelles (45 %). Ces résultats sont conformes à ceux des travaux antérieurs qui indiquent que les personnes trans ou non binaires^{16,18,61} et les personnes bisexuelles ou pansexuelles^{13,15,16,18,25,54} sont plus susceptibles de vivre des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur.

Les personnes étudiantes ayant un statut international étaient plus nombreuses à rapporter avoir subi des comportements sexuels non désirés (27 %) et des gestes de coercition sexuelle (9 %) depuis leur arrivée au cégep que les personnes étudiantes ayant un statut régulier (respectivement 20 % et 4 %). Ces résultats sont similaires à ceux de Fethi et ses collègues³⁷, indiquant que les étudiant·e·s internationaux avaient subi plus de harcèlement sexuel et plus de comportements sexuels non désirés depuis les 12 derniers mois précédents l'enquête que les étudiant·e·s ayant un statut régulier. Également, **une personne étudiante autochtones sur dix (10 %) a rapporté avoir subi de la coercition sexuelle comparativement** à près d'une personne allochtone sur vingt (4 %). Ces résultats sont à considérer avec attention et nuances puisqu'il n'y a pas consensus à ce sujet dans les écrits scientifiques: certaines études indiquent que

les étudiant·e·s autochtones rapportent plus de harcèlement sexuel³⁰ ou d'événements de violences sexuelles (sans précision du type de comportements)^{36,54}, alors que d'autres indiquent que les proportions de comportements sexuels non désirés et des agressions sexuelles sont similaires pour les étudiant·e·s autochtones et allochtones¹⁶. Aucune différence significative n'a été observée entre les personnes racisées et non racisées; il en va de même pour le statut migratoire. Sachant que les écrits scientifiques présentent des résultats qui diffèrent sur ces sujets, il convient de considérer ces résultats avec circonspection. En effet, certaines indiquent que les personnes des minorités visibles rapportent plus d'événements de violences sexuelles⁹, et d'autres rapportant des taux similaires entre les personnes racisées et non racisées¹⁶. Ces différences pourraient être dues à la petite taille des échantillons de personnes racisées et de personnes autochtones dans notre étude.

On observe que **six personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ sur dix (62%) ayant un trouble, une difficulté ou vivant en situation de handicap ont rapporté au moins un événement de VSMC** depuis leur arrivée à l'établissement, une proportion plus élevée que parmi les personnes étudiantes qui n'en avaient pas ou qui étaient incertaines de leur condition (respectivement 47 % et 52 %). Bien que les différences observées entre les groupes soient négligeables, ces résultats concordent avec ceux d'autres études indiquant que les personnes ayant un trouble, une difficulté ou vivant en situation de handicap subissent plus de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur^{9,10,54,88}. Par ailleurs, il est à noter que les personnes en situation de handicap sont surreprésentées dans les populations 2SLGBTQIA+^{4,28,91}. Par exemple, au Canada, 55 % des personnes trans vivent aussi avec un ou des handicaps ou maladies chroniques⁷. Dans cet exemple précis, les personnes sont non seulement plus à risque de subir diverses violences, notamment des violences découlant du cisgenrisme ou du capacitisme, mais également plus susceptibles de s'imposer le fardeau de cacher les répercussions possibles de ces violences (par exemple, l'anxiété, la dépression, les idéations suicidaires, etc.)^{8,80}.

Ainsi, même si les résultats ne démontrent pas hors de tout doute que certains de ces groupes sont plus exposés aux violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, les oppressions et victimisations multiples vécues par ces personnes sont réelles. C'est pourquoi l'intersectionnalité constitue une approche à préconiser. Cette approche invite à réfléchir aux différentes oppressions vécues par les groupes les plus vulnérables aux violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur et à rendre les services le plus accessibles possible. Les principes de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité universelle peuvent être d'une grande utilité ici. Certaines ressources peuvent donner des idées de la manière de s'y prendre⁵⁴.



RECOMMANDATIONS

- 4 Prendre en compte les multiples identités et positions sociales des individus dans la mise en œuvre des programmes et services en matière de violence sexuelle dans les établissements d'enseignement postsecondaire
- 5 Conscientiser la communauté dans les établissements postsecondaires sur l'imbrication des violences et discriminations pouvant affecter le vécu des personnes 2SLGBTQIA+ (par exemple, racisme, colonialisme, sexisme, hétérosexisme, cissexisme, capacitisme)

DES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES ENTREMÊLÉES DE PRÉJUGÉS ENVERS LES PERSONNES 2SLGBTQIA+

Les résultats indiquent que près de six personnes trans ou non binaires sur dix (58 %) ayant subi des gestes de VSMC étaient d'avis que ces gestes étaient liés à leur genre et à leur expression de genre. Il est de même pour les personnes trans ou en questionnement sur leur identité de genre; trois personnes sur dix (29 %) étaient d'avis que ces gestes étaient liés à son parcours trans. Dans le même ordre d'idée, la moitié (50 %) des personnes des minorités sexuelles ayant subi des gestes de VSMC étaient d'avis que ces gestes étaient liés à son orientation sexuelle. Les données du volet qualitatif convergent vers ces résultats.

En effet, 10 des 15 personnes victimes rencontrées en entrevue ont indiqué que les événements vécus étaient liés à leur identité de genre ou leur orientation sexuelle. Ces données suggèrent que les VSMC subies par les personnes 2SLGBTQIA+ sont teintées de préjugés 2SLGBTQIAphobes. Ces résultats sont conformes aux hypothèses d'autres chercheur-e-s qui suggèrent que certains gestes de violences sexuelles reposent sur des préjugés envers les personnes 2SLGBTQIA+ ou présentent un caractère homophobe, transphobe ou haineux^{53,60,66,71,79} et, inversement, que les crimes haineux teintés par les 2SLGBTQIAphobes comportent souvent des gestes de violences sexuelles^{40,47,73}.

Trois cadres théoriques distincts permettent de comprendre les raisons pour lesquelles l'orientation sexuelle non-hétérosexuelle ou l'identité de genre non-cisgenre rendent les personnes 2SLGBTQIA+ plus vulnérables à diverses formes de violences sexuelles⁶⁰.

Tout d'abord, les théories féministes d'agression sexuelle^{14,31} suggèrent que ce type de violence est perpétré pour renforcer les hiérarchies fondées sur le genre et la sexualité, ainsi que pour punir ou intimider les personnes qui dérogent des normes sexuelles ou de genre existantes⁶⁵. La deuxième théorie qui contribue à expliquer la vulnérabilité des personnes 2SLGBTQIA+ aux différentes formes de violences sexuelles est celle du stress des minorités⁶⁷, qui explique que la stigmatisation entourant les identités des minorités sexuelles et

de genre les mène à avoir un statut inférieur aux personnes hétérosexuelles et cisgenres dans la société. Finalement, la théorie de l'objectification⁴² suggère que le fait de considérer une personne comme un objet contribue non seulement à la déshumaniser, mais sert de prétexte pour justifier les violences perpétrées à son égard. Les personnes 2SLGBTQIA+ sont particulièrement sujettes à l'objectification, plus particulièrement les femmes et hommes cisgenres de minorités sexuelles³⁵ et les personnes trans, en particulier les femmes trans de couleur, ces dernières rapportant être fréquemment fétichisées par autrui et de faire l'objet de regards sexuels non sollicités^{39,55}.



RECOMMANDATIONS

- 6** Lutter activement contre les stéréotypes et préjugés envers les personnes 2SLGBTQIA+ sur les campus
- 7** Adopter des mesures administratives inclusives, notamment en utilisant un langage inclusif ou neutre lors des communications auprès de la communauté étudiante, en incluant le prénom, les pronoms et accords choisis ainsi que des choix inclusifs dans les formulaires
- 8** Adopter des pratiques inclusives lors des activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation sur les campus, notamment par l'usage du prénom, des pronoms et accords appropriés
- 9** Financer des recherches auprès des personnes 2SLGBTQIA+, notamment pour une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles elles sont plus susceptibles d'être exposées aux violences sexuelles en enseignement postsecondaire

DES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES RAREMENT SIGNALÉES À L'ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

L'ampleur des VSMC chez les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ ainsi que les répercussions associées à celles-ci rappellent l'importance de prévenir ces violences, mais aussi d'assurer un espace sécuritaire pour signaler ces situations et offrir le soutien nécessaire aux personnes victimes de manière inclusive. Dans notre échantillon, plus de neuf personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ sur dix (92 %) ayant subi des situations de VSMC n'ont signalé ou dénoncé aucune des situations de VSMC à une personne ou une ressource liée à leur institution. Ces résultats sont similaires à ceux d'autres études selon lesquelles moins de 10 % des personnes 2SLGBTQIA+ signalent les événements de violences sexuelles vécus à leur établissement d'enseignement^{33,68}. Ce phénomène de sous-signallement est également rapporté pour l'ensemble de la population étudiante fréquentant un établissement postsecondaire au Canada¹⁶.

Ce résultat met en lumière qu'il existe non seulement un phénomène de sous-signallement, mais lorsqu'il y a signallement les personnes victimes se tournent rarement vers les instances ou ressources des établissements d'enseignement postsecondaire pour dénoncer les situations de VSMC – par le fait même elles ne peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé selon ses besoins. En effet, chez les personnes victimes ayant dévoilé l'événement de VSMC à une personne ou une ressource de l'établissement, seulement une personne sur vingt (6 %) l'ont fait à une personne responsable de la prévention des violences à caractère sexuel (incluant le guichet unique), ce qui suggère une sous-utilisation de cette ressource dans l'établissement. Cette même situation est également relatée lors des entrevues qualitatives : 10 personnes interviewées sur 15 ont précisé avoir signalé la situation de VSMC d'abord à des personnes avec lesquelles elles étaient déjà en contact ou qu'elles connaissaient déjà dans l'établissement (par exemple en raison d'un suivi psychosocial pour un autre motif ou d'une relation pédagogique positive). Le choix de divulguer la situation de VSMC à une personne déjà connue de l'établissement peut s'expliquer par le lien de confiance existant avec cette personne, mais peut également être le résultat d'une méconnaissance des services spécialisés en matière de violence sexuelle offerts dans l'établissement. Ainsi, il semble nécessaire de mieux faire connaître les services à l'ensemble de la communauté étudiante, tout en s'assurant que l'ensemble du personnel est formé à recevoir des dévoilements. En effet, l'écoute et le soutien des personnes recevant un signalement sont des aspects primordiaux pouvant favoriser le bien-être des personnes victimes et augmenter leur sentiment de sécurité ou leur confiance envers l'établissement.

9 PERSONNES VICTIMES SUR **10**
n'ont pas signalé ou dénoncé
aucune des situations de VSMC
à une personne ou une ressource
liée à leur institution

Chez les personnes ayant dévoilé
la situation, seulement 6 % l'ont
fait auprès des responsables
de la prévention des VSMC, ce
qui suggère une sous-utilisation
de cette ressource dans
l'établissement postsecondaire

Dans le questionnaire, les personnes victimes de VSMC n'ayant pas signalé les événements à leur établissement ont été interrogées sur les motifs de ce choix. **Les motifs de non-signalement les plus fréquemment rapportés étaient les suivants: vouloir consacrer son temps et son énergie à d'autres choses importantes, croire que la situation n'était pas assez grave pour la dévoiler à l'établissement et vouloir mettre la situation derrière soi et cesser d'y penser.** D'ailleurs, croire que la situation n'était pas suffisamment grave pour le signaler est un des principaux motifs documentés dans les études antérieures au Québec et au Canada^{9,10,16}. En outre, les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ rencontrent certains obstacles supplémentaires qui peuvent influencer leur décision de ne pas signaler les situations de VSMC à l'établissement, certains de ces motifs pouvant refléter des obstacles institutionnels. À cet effet, parmi les personnes victimes de VSMC de notre échantillon, environ une personne victime sur cinq a indiqué que les motifs suivants avaient moyennement ou définitivement influencé sa décision de signaler à l'établissement: **craindre de faire l'objet de stigmatisation ou de discrimination de la part des instances ou ressources de l'établissement (25%), craindre de devoir faire un double dévoilement dans le cadre de mon dévoilement (22 %) et ignorer si les instances ou ressources de mon cégep/collège adoptaient une approche inclusive de la diversité (23 %).**

Ainsi, puisque les événements de violences sexuelles sont rarement signalés aux instances formelles de l'établissement, il importe de s'assurer que les ressources soient accessibles, connues de la communauté étudiante, et surtout de s'assurer que les personnes 2SLGBTQIA+ aient confiance en ces ressources. En effet, puisque toute personne de l'établissement (personnel enseignant ou professionnel, etc.) est susceptible de recevoir un dévoilement et que leur réaction a un impact sur le bien-être des personnes victimes, il est nécessaire que l'ensemble du personnel des établissements soit formé à recevoir ce type de dévoilement, et qu'il soit formé sur les réalités des communautés 2SLGBTQIA+. Puisque le personnel est appelé à se renouveler, toute nouvelle personne employée devrait recevoir cette formation. En outre, étant donné l'évolution rapide et constante des réalités des communautés 2SLGBTQIA+, il est nécessaire que cette formation soit effectuée de manière continue.

RECOMMANDATIONS

- 10** Réduire les obstacles institutionnels qui freinent le signalement de situations de violences sexuelles à l'établissement d'enseignement postsecondaire
- 11** Mieux promouvoir les ressources spécialisées en violence sexuelle sur les campus et mieux publiciser leur approche inclusive
- 12** Former de manière continue l'ensemble des membres du personnel de l'établissement concernant la réception d'un dévoilement d'une personne victime de violences sexuelles



D'AUTRES FORMES DE VICTIMISATION QUI S'AJOUTENT AUX EXPÉRIENCES DE VSMC

Depuis l'arrivée à l'établissement, environ **une personne des minorités sexuelles sur dix (7 %) et de genre (13 %) ont rapporté avoir subi de la discrimination liée à l'orientation sexuelle ou au parcours trans ou non binaire.** Également, plus de la moitié (55 %) des personnes des minorités sexuelles et de genre victimes de VSMC ont déclaré avoir aussi subi de la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte collégial au cours de leur enfance ou à l'âge adulte. Ces résultats concordent avec l'étude de Théoret (2022)⁸⁸ rapportant que les personnes de minorités sexuelles et de genre sont plus susceptibles de multiples formes de victimisation. Les personnes des minorités sexuelles étaient quant à elles de 2 à 3 fois plus de se retrouver dans ce type de classe. Rappelons également qu'une enquête de Statistique Canada a révélé qu'entre 30 % et 40 % des personnes des minorités sexuelles et de genre auraient vécu de la discrimination basée sur le genre ou l'orientation sexuelle en milieu d'enseignement supérieur¹⁷.

Ces situations de victimisation sexuelle vécues antérieurement peuvent engendrer des traumatismes. Un traumatisme ou un trauma est le résultat d'un événement, d'une expérience ou d'un ensemble de circonstances qui engendre chez la personne le sentiment que le bien-être physique ou psychologique est menacé^{2,85}. À cet égard, les personnes 2SLGBTQIA+ présentent des taux de traumatismes particulièrement plus élevés avant l'âge de 18 ans que leurs pairs hétérosexuels et cisgenres⁶³. Ces traumatismes peuvent avoir des impacts chez les personnes 2SLGBTQIA+ qu'il importe de prendre en considération lors de l'accompagnement après le signalement d'une situation de VSMC à l'établissement. En effet, certaines personnes 2SLGBTQIA+ ayant vécu un ou des traumatismes peuvent présenter de la difficulté à gérer leurs émotions (par exemple, pleurer ou se mettre en colère) face à des déclencheurs dans des situations spécifiques (par exemple, se faire mégenrer)⁷⁴.

Par conséquent, l'approche sensible au trauma constitue une avenue à privilégier auprès des personnes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles, puisqu'elle permet de prendre en considération les possibles traumatismes antérieurs^{34,48,54,71}, ainsi que les multiples formes de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur souvent vécues par les personnes 2SLGBTQIA+⁷¹.

Pour prévenir la re-traumatisation des personnes 2SLGBTQIA+ ayant vécu des traumatismes, six principes applicables au niveau individuel ou organisationnel sont proposés aux intervenant·e·s et professionnel·le·s^{48,54,71,85} : **1.** la collaboration et la réciprocité, **2.** la sécurité physique et émotionnelle, **3.** la confiance et la transparence, **4.** le soutien par les pairs, **5.** la reprise de pouvoir, la voix et le choix et **6.** la reconnaissance des problèmes culturels, historiques et de genre. Parallèlement, rappelons l'importance de la formation des personnes intervenantes sur les réalités des communautés et personnes 2SLGBTQIA+ afin d'éviter de les exposer à de la discrimination ou à des discours hétérocissexistes au cours de leur processus signalement et de recherche de soutien.

RECOMMANDATIONS

13

Former l'ensemble des intervenant·e·s des établissements d'enseignement postsecondaire à l'approche d'intervention sensible aux traumatismes

DES LIEUX ET DES EXPÉRIENCES NÉGATIVES QUI COMPROMETTENT LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ SUR LE CAMPUS



Dans l'enquête Alliance 2SLGBTQIA+, **deux personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ sur cinq (40 %) ayant subi des VSMC ont rapporté se sentir moins en sécurité dans l'établissement depuis les événements.** De plus, une personne étudiante des minorités sexuelles sur cinq ne considérait pas que son établissement offrait un environnement soutenant pour les étudiant-e-s d'orientation sexuelle minoritaire (20 %) et estimait que les 2SLGBTQIAphobies et l'hétérosexisme étaient présents sur le campus (21 %). Par ailleurs, plus d'une personne trans ou non binaire sur quatre estimaient que l'établissement ne prenait pas en considération les besoins des étudiant-e-s trans ou non binaires (28 %) et que la transphobie et le cissexisme étaient présents sur le campus (26 %).

Concernant le sentiment de sécurité dans l'établissement, **une personne étudiante 2SLGBTQIA+ sur deux (49 %) de l'ensemble de l'échantillon a déclaré se sentir peu ou pas en sécurité dans au moins un lieu lié à l'établissement et 25 % identifiaient au moins trois lieux où elles ne se sentaient pas en sécurité.** Les lieux où les personnes participantes rapportaient se sentir le moins en sécurité étaient les installations sportives (38 %) et les rues, boisés ou sentiers entourant l'établissement (26 %). En ce qui concerne le sentiment de sécurité dans les toilettes, les femmes cisgenres (24 %) étaient significativement plus nombreuses à se sentir peu ou pas en sécurité dans les toilettes mixtes. Inversement, les hommes trans (65 %), les femmes trans (49 %) et les personnes non binaires (24 %) étaient significativement plus nombreuses à se sentir peu ou pas en sécurité dans les toilettes non mixtes. Ces données se comparent à celles d'autres études abordant le faible sentiment de sécurité des personnes des minorités sexuelles ou de genre en milieu d'enseignement supérieur. Selon une enquête de Statistique Canada, seulement 33 % des étudiant-e-s trans ont affirmé se sentir en sécurité ou « ne pas craindre de se faire agresser en raison de qui ils étaient ou de la manière dont ils étaient perçus » en comparaison à 81 % des étudiant-e-s cisgenres¹⁶. Dans PIECES, c'est 66 % des personnes de minorités de genre qui affirment ne pas se sentir en sécurité dans certains lieux du cégep en comparaison à 45 % des femmes cisgenres et 25 % des hommes cisgenres⁹. Le faible sentiment de sécurité est exacerbé par les expériences de discrimination ou de violences passées, qu'elles aient été ou non vécues dans l'environnement de l'établissement d'enseignement actuel^{16,21}.

Plusieurs éléments nuisant au sentiment de sécurité dans l'établissement ont été rapportés par les personnes participantes 2SLGBTQIA+, tant dans le questionnaire en ligne que lors des entrevues individuelles, dont avoir vécu une ou des situations de VSMC, recevoir des réactions négatives lors d'un dévoilement et percevoir l'environnement comme peu inclusif. Une récente étude de Coulter et ses collègues²⁴ a notamment documenté qu'une plus grande inclusion perçue des personnes des minorités sexuelles et de genre sur le campus est associée à une probabilité significativement plus faible d'être victime d'agression sexuelle. Face à ce résultat, Coulter et ses collègues²⁴ sont d'avis qu'une meilleure inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ au sein de l'établissement puisse contribuer à la réduction des agressions sexuelles subies par les personnes des minorités sexuelles et de genre. En outre, le sentiment de sécurité dans l'établissement peut favoriser la confiance envers les services et ressources de l'établissement, et du même coup le signalement des événements de VSMC.

Ainsi, il est important que chaque établissement assure un environnement inclusif, accueillant des communautés et personnes 2SLGBTQIA+, et exempt de toutes formes de discriminations. Plusieurs ressources pour accompagner les établissements à améliorer leurs pratiques en matière d'inclusion des communautés et personnes 2SLGBTQIA+ sont disponibles^{xii}.

RECOMMANDATIONS

- 
- 14 Inciter tous les établissements à rehausser le sentiment de sécurité en prenant en considération les lieux jugés moins sécuritaires par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ et les moyens suggérés par ces communautés pour y parvenir
 - 15 Adopter des mesures pour rendre les campus inclusifs, notamment aménager des lieux neutres ou non genrés (toilettes mixtes ou individuelles) et en faire la promotion, visibiliser et célébrer les personnes 2SLGBTQIA+
- 

xii Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir: Guide de bonnes pratiques destiné aux organismes et personnes intervenant dans le domaine d'aide en violences sexuelles, ainsi que les organismes et personnes intervenant dans les milieux d'aide LGBTQ+*. Récupéré de <https://alix.interligne.co/2022/03/lexic/2/>

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES). (2020). *Diversité sexuelle et de genre en enseignement supérieur*. Récupéré de https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2020/09/Enjeu_solo_final.pdf

Després, L., Bergeron, M., St Hilaire, M., Brazeau, C., Carignan-Allard, M., et Goyer, M.-F. (2023). *Prévenir les violences sexuelles subies par les communautés 2SLGBTQIA+ – Guide de recommandations à l'attention des établissements d'enseignement postsecondaire*. Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal.



LIMITES DE L'ÉTUDE

Toutes les études comportent des limites méthodologiques, et le projet Alliance 2SLGBTQIA+ ne fait pas exception. La principale limite est celle de la méthode d'échantillonnage – non probabiliste, de convenance – qui ne permet pas de conclure que les résultats sont représentatifs de la population 2SLGBTQIA+ étudiant dans un établissement collégial au Québec. Ainsi, il est possible qu'il y ait eu un biais d'autosélection durant la collecte de données en raison de l'objet d'étude potentiellement sensible pour certaines personnes, c'est-à-dire que les personnes les plus intéressées ou touchées par le sujet de l'étude auraient pu répondre en plus grand nombre. Nous rappelons toutefois que les échantillons de convenance sont parmi les plus utilisés dans le domaine des sciences humaines et sociales, notamment en psychologie⁵¹. Il faut également mentionner que la représentativité de l'échantillon ne semble pas affecter les relations entre les variables⁷², par exemple le lien entre l'identité de genre ou l'orientation sexuelle et les expériences de VSMC. Par ailleurs, l'équipe de recherche s'est assurée de diversifier les stratégies de recrutement pour rejoindre un maximum de segments de la population cible. Ainsi, l'appel à la participation s'est effectuée à travers le Québec par la diffusion de l'appel à la participation auprès de la communauté étudiante de près d'une soixantaine d'établissements collégiaux et par le biais des réseaux sociaux.

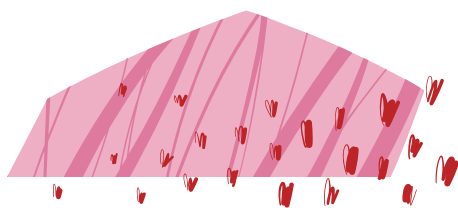
Au plan qualitatif, la saturation empirique n'a pas été atteinte en raison de divers aspects inhérents à la méthodologie, notamment aux critères de sélection (p. ex. avoir signalé au cégep depuis septembre 2019). La saturation empirique est atteinte lorsque les nouvelles entrevues n'apportent plus de nouvelles informations aux analyses en cours⁴¹. Il est à souligner qu'un échantillon de 60 personnes était visé pour ce volet, alors qu'un nombre plus petit de personnes ont laissé leurs coordonnées pour l'entrevue (à la fin du questionnaire). Aussi, lors de l'analyse des données, l'équipe de recherche a constaté que plus de récits auraient été nécessaires pour mieux documenter certaines situations (p. ex., dévoilement de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle lors du signalement de l'événement à l'établissement collégial). Malgré tout, ces 15 témoignages permettent de saisir des enjeux qui ne peuvent être captés par un questionnaire.

Le contexte de la pandémie de COVID-19 peut également avoir eu un impact sur la prévalence réelle des événements de VSMC. En effet, la grande majorité des activités d'enseignement ont eu lieu de manière virtuelle pendant près de 18 mois et la plupart des activités sociales n'ont pas eu lieu (p. ex., initiations, partys de session), ce qui réduisait considérablement les contacts des personnes étudiantes entre elles et avec les autres membres de la communauté collégiale. Bien entendu, les VSMC peuvent avoir lieu en contexte virtuel pendant les activités d'enseignement ainsi que lors de certaines rencontres sociales, mais il faut tenir compte des possibles disparités dans ce contexte particulier.

En outre, le contexte de la pandémie, ainsi que celui de l'implantation de la nouvelle Loi P-22.1 ont pu avoir un impact sur les trajectoires de signalement à l'établissement. En effet, l'arrivée de la pandémie à un moment critique pour l'implantation de la loi a pu diminuer les activités de sensibilisation sur les services liés au signalement des VSMC (p. ex. tournée de classe pour faire connaître les services). En outre, le fait de ne pas être physiquement sur le campus peut avoir réduit les signalements effectués au sein de l'établissement.

CONTRIBUTION DU PROJET ALLIANCE 2SLGBTQIA+

Les contributions du projet Alliance 2SLGBTQIA+ sont multiples sur les plans sociaux et scientifiques. À notre connaissance, il s'agit de **la première enquête en milieu d'enseignement supérieur qui a été menée exclusivement auprès de personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ au Canada** (avec un grand nombre de personnes participantes ayant permis des analyses selon les différentes catégories d'identité de genre et d'orientation sexuelle). L'intérêt de cette démarche réside notamment dans l'insertion de mesures spécifiques ou sensibles aux enjeux de cette population surreprésentée dans la victimisation sexuelle. Une telle enquête était recommandée depuis plusieurs années par différents groupes^{11,48, 54}.



Une telle enquête était recommandée depuis plusieurs années par différents groupes

L'enquête documente les VSMC selon un continuum de manifestations, soit le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle, permettant d'identifier un large inventaire de gestes répréhensibles s'inscrivant dans la problématique des violences sexuelles. De plus, le fait de documenter deux périodes de référence (au cours des 12 derniers mois et depuis l'arrivée à l'établissement) est également une force méthodologique que partage cette recherche avec deux autres enquêtes québécoises dans le même domaine (PIECES et ESSIMU), permettant ainsi de cumuler des résultats comparables et contribuant ainsi à la fiabilité des données. Aussi, la période de référence des 12 derniers mois offre l'opportunité de comparer des résultats avec d'autres études récentes, comme celle de Statistique Canada¹⁶.

La combinaison d'une collecte de données quantitative et qualitative a permis, d'un côté, de dresser un portrait chiffré de la victimisation sexuelle, et de l'autre, d'illustrer comment les violences sexuelles s'entremêlent à d'autres formes de violences ou de discriminations subies dans le cadre des études postsecondaires, de même que les obstacles supplémentaires dans le processus de décision de signaler ou non la situation de VSMC à l'établissement. En somme, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ permet une meilleure compréhension d'autres enjeux vécus par les personnes 2SLGBTQIA+ victimes de VSMC sur lesquels il est impératif d'agir (notamment les conséquences associées au trouble de stress post-traumatique, le sentiment de sécurité sur le campus, les motifs de non-signalement spécifiques et la polyvictimisation).

Les résultats de cette étude sont d'autant plus pertinents étant donné la période de collecte des données (année scolaire 2021-2022), qui arrive plus de deux années après l'adoption des politiques institutionnelles visant la prévention des VSMC au Québec ainsi que la mise en place des mesures de prévention et d'accompagnement et traitement des plaintes. On peut supposer que la quasi-totalité des situations rapportées se sont produites depuis l'adoption de la Loi P-22.1, considérant que la durée moyenne des études collégiales au Québec est de 2,4 ans⁷⁷ et que 78,8 % de l'échantillon étudiait au cégep/collège depuis 1 à 4 sessions. De surcroît, les entrevues ont été réalisées auprès de personnes étudiantes qui ont signalé la situation de VSMC à leur établissement après la mise en œuvre des mesures, dont l'offre de services pour l'accompagnement des personnes victimes.



RECOMMANDATIONS EN UN COUP D'ŒIL



À la lumière des résultats du projet Alliance 2SLGBTQIA+, l'équipe de recherche et le comité d'encadrement proposent **15 recommandations visant la prévention des violences sexuelles, l'accompagnement des personnes victimes, le processus de signalement, la sécurité sur les campus, de même que des mesures pour un environnement inclusif des personnes étudiantes 2SLGBTQIA+**. Elles sollicitent la mobilisation des instances gouvernementales, institutionnelles, communautaires, et interpellent toute la communauté des milieux d'enseignement postsecondaire. Pour un effet réel de la mise en œuvre de ces recommandations, l'implication des instances décisionnelles est déterminante, dont les commissions des études et de conseils d'administration des établissements ainsi que les instances ministérielles, pour ne nommer que ces exemples.

RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES CHEZ LES PERSONNES 2SLGBTQIA+ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

- 1 S'assurer que les activités de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles interpellent les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+, notamment par l'illustration de situations représentatives des réalités des communautés de la diversité sexuelle et de genre, et l'intégration de messages spécifiques pour ces communautés
- 2 Insérer d'une définition inclusive des violences sexuelles dans la politique institutionnelle – et, plus globalement, dans la documentation gouvernementale – qui mentionne qu'elle s'applique aux personnes 2SLGBTQIA+ et qui inclut des manifestations de violences spécifiques à ces communautés
- 3 Sensibiliser l'ensemble de la communauté en enseignement postsecondaire sur l'ampleur et les répercussions des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+
- 4 Prendre en compte les multiples identités et positions sociales des individus dans la mise en œuvre des programmes et services en matière de violence sexuelle dans les établissements d'enseignement postsecondaire
- 5 Conscientiser la communauté dans les établissements postsecondaires sur l'imbrication des violences et discriminations pouvant affecter le vécu des personnes 2SLGBTQIA+ (par exemple, racisme, colonialisme, sexisme, hétérosexisme, cissexisme, capacitisme)
- 6 Lutter activement contre les stéréotypes et préjugés envers les personnes 2SLGBTQIA+ sur les campus
- 7 Adopter des mesures administratives inclusives, notamment en utilisant un langage inclusif ou neutre lors des communications auprès de la communauté étudiante, en incluant le prénom, les pronoms et accords choisis ainsi que des choix inclusifs dans les formulaires
- 8 Adopter des pratiques inclusives lors des activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation sur les campus, notamment par l'usage du prénom, des pronoms et accords appropriés
- 9 Financer des recherches auprès des personnes 2SLGBTQIA+, notamment pour une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles elles sont plus susceptibles d'être exposées aux violences sexuelles en enseignement postsecondaire
- 10 Réduire les obstacles institutionnels qui freinent le signalement de situations de violences sexuelles à l'établissement d'enseignement postsecondaire
- 11 Mieux promouvoir les ressources spécialisées en violence sexuelle sur les campus et mieux publiciser leur approche inclusive
- 12 Former de manière continue l'ensemble des membres du personnel de l'établissement concernant la réception d'un dévoilement d'une personne victime de violences sexuelles
- 13 Former l'ensemble des intervenant-e-s des établissements d'enseignement postsecondaire à l'approche d'intervention sensible aux traumatismes
- 14 Inciter tous les établissements à rehausser le sentiment de sécurité en prenant en considération les lieux jugés moins sécuritaires par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ et les moyens suggérés par ces communautés pour y parvenir
- 15 Adopter des mesures pour rendre les campus inclusifs, notamment aménager des lieux neutres ou non genrés (toilettes mixtes ou individuelles) et en faire la promotion, visibiliser et célébrer les personnes 2SLGBTQIA+



6 CONCLUSION

À l'instar de l'enquête ESSIMU menée dans six universités et de celle de PIÈCES menée dans cinq établissements collégiaux au Québec, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ contribue de manière significative à une meilleure compréhension de la problématique sociale et institutionnelle peu connue que sont les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur au Québec ainsi qu'à l'enrichissement des données canadiennes produites par l'enquête de Statistiques Canada.

Le projet Alliance 2SLGBTQIA+ documente plusieurs variables éclairantes pour guider les futures stratégies de prévention des VSMC et de soutien aux personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ victimes de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. De plus, l'obtention de résultats qui seraient autrement demeurés dans l'ombre fait la démonstration de la valeur heuristique d'une approche qui (re)situe les violences sexuelles dans la problématique plus large des autres formes de violences basées sur le genre ou sur l'orientation sexuelle. En concordance avec de nombreux chercheur·e·s, leaders politiques, institutionnels et communautaires, l'ensemble de ces résultats nous amène à conclure que la lutte aux violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur doit se faire en parallèle à la lutte aux 2SLGBTQIAphobies, et à la discrimination basée sur le genre ou l'orientation sexuelle^{54,61,71}.

Pour contrer les violences sexuelles en enseignement postsecondaire, le projet Alliance 2SLGBTQIA+ encourage la création d'une culture de respect, d'égalité et de consentement sexuel.

RÉFÉRENCES

1. Anadón, M. et Guillemette, F. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive. *Recherches qualitatives*, 5(1), 26-37. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/anadon.pdf
2. Association, A. P. (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders. Fifth Edition*. American Psychiatric Publishing.
3. Banyard, V. L., Ward, S., Cohn, E. S., Plante, E. G., Moorhead, C. et Walsh, W. (2007). Unwanted sexual contact on campus: A comparison of women's and men's experiences. *Violence and victims*, 22(1), 52-70.
4. Baril, A. (2018). Hommes trans et handicapés: une analyse croisée du cisgenrisme et du capacitisme. *Genre, sexualité & société*, (19).
5. Basile, K. C. (2015). A comprehensive approach to sexual violence prevention. *The New England Journal of Medicine*, 372(24), 2350-2352. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4699676/pdf/nihms745611.pdf>
6. Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements, version 2.0*. https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
7. Bauer, G., K, A., Pyne, J., Redman, N., Scanlon, K. et Travers, R. (2012). *Improving the Health of Trans Communities: Findings from the Trans PULSE Project Findings from the Trans PULSE Project* Rainbow Health Ontario Conference, Ottawa
8. Bauer, G. R., Scheim, A. I., Deutsch, M. B. et Massarella, C. (2014). Reported emergency department avoidance, use, and experiences of transgender persons in Ontario, Canada: results from a respondent-driven sampling survey. *Annals of Emergency Medicine*, 63(6), 713-720. <https://doi.org/10.1016/j.annemergmed.2013.09.027>
9. Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A. et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeron-octobre-2020.pdf
10. Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennet-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
11. Bergeron, M., Paquette, E., Ricci, S., Rousseau, C. et St Hilaire, M. (dir.) (2019). *Actes du symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur [Proceedings of the Canadian symposium on sexual violence in post-secondary education institutions]*. Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Actes-du-symposium-VSMES-2019_VF.pdf
12. Blondeel, K., De Vasconcelos, S., García-Moreno, C., Stephenson, R., Temmerman, M. et Toskin, I. (2018). Violence motivated by perception of sexual orientation and gender identity: a systematic review. *Bulletin of the World Health Organization*, 96(1), 29. <https://doi.org/10.2471/BLT.17.197251>
13. Borgogna, N. C., Lathan, E. C. et Aita, S. L. (2022). Sexual and gender minority victimization: base rates of assault in college students across sexual and gender identities. *Journal of Interpersonal Violence*. <https://doi.org/10.1177/08862605221124253>
14. Brownmiller, S. (1993). *Against our will: Men, women, and rape*. New York, États-Unis: Ballantine Books.

15. Brubaker, S. J., Keegan, B., Guadalupe-Diaz, X. L. et Beasley, B. A. (2017). Measuring and reporting campus sexual assault: Privilege and exclusion in what we know and what we do. *Sociology Compass*, 11(12), 1-19. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/soc4.12543>
16. Burczycka, M. (2020). *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00005-fra.pdf?st=_8jtVIA2
17. Burczycka, M. (2020). *Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécue par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-005-x/2020001/article/00001-fra.pdf?st=SU_dSfw_
18. Cantor, D., Fisher, B., Chibnall, S., Harps, S., Townsend, R., Thomas, G., Lee, H., Kranz, V., Herbison, R. et Madden, K. (2020). *Report on the AAU campus climate survey on sexual assault and misconduct*. [https://www.aau.edu/sites/default/files/AAU-Files/Key-Issues/Campus-Safety/Revised%20Aggregate%20report%20%20and%20appendices%201-7_\(01-16-2020_FINAL\).pdf](https://www.aau.edu/sites/default/files/AAU-Files/Key-Issues/Campus-Safety/Revised%20Aggregate%20report%20%20and%20appendices%201-7_(01-16-2020_FINAL).pdf)
19. Carmody, M. D., Cruz, T. H., Soto Mas, F., Qeadan, F. et Handal, A. J. (2022). Violence and the academic lives of college students at the intersection of race/ethnicity and sexual orientation/gender identity. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(7-8). <https://doi.org/10.1177/0886260520958654>
20. Chamberland, L. (2018). Les défis d'une véritable inclusion des minorités sexuelles et de genre dans les politiques et programmes en matière de violence sexuelle en milieu universitaire. Dans. *Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur*, Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Actes-du-symposium-VSMES-2019_VF.pdf
21. Chamberland, L. et Puig, A. (2015). *Guide des pratiques d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre en milieu collégial et universitaire*. U. d. Q. à Montréal. <https://chairedspg.uqam.ca/upload/files/Guide%20final%20fran%C3%A7ais%20graphiste%202.pdf>
22. Conroy, S. et Cotter, A. (2017). *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014*. S. Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=GSa_RGX1
23. IBM Corp. (2021). *Statistical Package for the Social Sciences (Version 28.0)*. [logiciel] IBM SPSS Statistics. <https://www.ibm.com/spss>
24. Coulter, R. W. et Rankin, S. R. (2020). College sexual assault and campus climate for sexual-and gender-minority undergraduate students. *Journal of interpersonal violence*, 35(5-6), 1351-1366. <https://doi.org/10.1177/0886260517696870>
25. Coulter, R. W. S., Mair, C., Miller, E., Blossnich, J. R., Matthews, D. D. et McCauley, H. L. (2017). Prevalence of past-year sexual assault victimization among undergraduate students: Exploring differences by and intersections of gender identity, sexual identity, and race/ethnicity. *Prevention Science*, 18(6), 726-736. <https://doi.org/https://dx.doi.org/10.1007%2Fs11121-017-0762-8>
26. Crenshaw, K. W. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. <https://doi.org/https://doi.org/10.2307/1229039>
27. DeGue, S., Valle, L. A., Holt, M. K., Massetti, G. M., Matjasko, J. L. et Tharp, A. T. (2014). A systematic review of primary prevention strategies for sexual violence perpetration. *Aggression and violent behavior*, 19(4), 346-362. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.avb.2014.05.004>
28. Dewinter, J., De Graaf, H. et Begeer, S. (2017). Sexual orientation, gender identity, and romantic relationships in adolescents and adults with autism spectrum disorder. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 47(9), 2927-2934. <https://doi.org/10.1007/s10803-017-3199-9>

29. Dills, J., Fowler, D. et Payne, G. (2016). *Sexual violence on campus: Strategies for prevention*. D. o. V. Prevention et C. f. D. C. a. Prevention. <https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/campusvprevention.pdf>
30. Dion, J., Boisvert, S., Paquette, G., Bergeron, M., Hébert, M. et Daigneault, I. (2022). Sexual violence at university: are indigenous students more at risk? *Journal of interpersonal violence*, 37(17-18), NP16534-NP16555.
31. Donat, P. L. et d'Emilio, J. (1992). A feminist redefinition of rape and sexual assault: Historical foundations and change. *Journal of social issues*, 48(1), 9-22. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1992.tb01154.x>
32. Dorais, M. et Gervais, M.-J. (2019). *Après le silence: réagir aux agressions sexuelles envers les personnes LGBT*. Presses de l'Université Laval.
33. Eisenberg, M. E., Lust, K., Mathiason, M. A. et Porta, C. M. (2021). Sexual assault, sexual orientation, and reporting among college students. *Journal of interpersonal violence*, 36(1-2), 62-82. <https://doi.org/10.1177/0886260517726414>
34. Ellis, A. E. (2020). Providing trauma-informed affirmative care: Introduction to special issue on evidence-based relationship variables in working with affectional and gender minorities. *Practice Innovations*, 5(3), 179. <https://doi.org/10.1037/pri0000137>
35. Engeln-Maddox, R., Miller, S. A. et Doyle, D. M. (2011). Tests of objectification theory in gay, lesbian, and heterosexual community samples: Mixed evidence for proposed pathways. *Sex roles*, 65(7), 518-532. <https://doi.org/10.1007/s11199-011-9958-8>
36. Fedina, L., Holmes, J. L. et Backes, B. L. (2018). Campus sexual assault: A systematic review of prevalence research from 2000 to 2015. *Trauma, violence, & abuse*, 19(1), 76-93. <https://doi.org/10.1177%2F1524838016631129>
37. Fethi, I., Daigneault, I., Bergeron, M., Hébert, M. et Lavoie, F. (2023). Campus Sexual Violence: A Comparison of International and Domestic Students. *Journal of International Students*, 13(1). <https://doi.org/10.32674/jis.v13i1.3685>
38. Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: the sexual experiences questionnaire (SEQ-DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3
39. Flores, M. J., Watson, L. B., Allen, L. R., Ford, M., Serpe, C. R., Choo, P. Y. et Farrell, M. (2018). Transgender people of color's experiences of sexual objectification: Locating sexual objectification within a matrix of domination. *Journal of counseling psychology*, 65(3), 308. <https://doi.org/10.1037/cou0000279>
40. Ford, J. et Soto-Marquez, J. G. (2016). Sexual assault victimization among straight, gay/lesbian, and bisexual college students. *Violence and gender*, 3(2), 107-115. <https://doi.org/10.1089/vio.2015.0030>
41. Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.
42. Fredrickson, B. L. et Roberts, T. A. (1997). Objectification theory: Toward understanding women's lived experiences and mental health risks. *Psychology of Women Quarterly*, 21(2), 173-206. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1997.tb00108.x>
43. Gouvernement du Québec. (2017). Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, P-22.1 C.F.R. Récupéré de: <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/P-22.1.pdf>
44. Hébert, M. (2006). *Traduction française du Primary Care PTSD Screen for DSM-IV (PC-PTSD; Prins et al., 2003*. Université du Québec à Montréal.
45. Hébert, M. (2018). *Traduction française du Primary Care PTSD Screen for DSM-V (PC-PTSD-5; Prins et al., 2016)*. Université du Québec à Montréal.
46. Human Rights Campaign. (2020). *Sexual assault and the LGBTQ community*. <https://www.hrc.org/resources/sexual-assault-and-the-lgbt-community>

47. Hutton, A. (2016). Sexual violence against transgender college students. *Campus action against sexual assault: Needs, policies, procedures, and training programs*, 140-145.
48. Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir: Guide de bonnes pratiques destiné aux organismes et personnes intervenant dans le domaine d'aide en violences sexuelles, ainsi que les organismes et personnes intervenant dans les milieux d'aide LGBTQ+*. Interligne. <https://alix.interligne.co/2022/03/lexic2/>
49. Iverson, S. V. (2017). Mapping identities: An intersectional analysis of policies on sexual violence. Dans J. C. Harris et C. Linder (dir.), *Intersections of identity and sexual violence on campus* Stylus Publishing.
50. Jaffray, B. (2020). *Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018*. S. Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00009-fra.pdf?st=H7QuQBr_
51. Jager, J., Putnick, D. L. et Bornstein, M. H. (2017). II. More than just convenient: The scientific merits of homogeneous convenience samples. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 82(2), 13-30. <https://doi.org/10.1111/mono.12296>
52. Kammer-Kerwick, M., Wang, A., McClain, T. S., Hoefer, S., Swartout, K. M., Backes, B. et Busch-Armendariz, N. (2019). Sexual violence among gender and sexual minority college students: The risk and extent of victimization and related health and educational outcomes. *Journal of interpersonal violence*, 36(21-22), 1-28. <https://doi.org/10.1177/0886260519883866>
53. Katz-Wise, S. L., Budge, S. L., Lindberg, S. M. et Hyde, J. S. (2013). Individuation or identification? Self-objectification and the mother-adolescent relationship. *Psychology of Women Quarterly*, 37(3), 366-380. <https://doi.org/10.1177/0361684312468425>
54. Khan, F., Rowe, C. J. et Bidgood, R. (2019). *Le courage d'agir : élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire*. P. seeds. https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/5ff87cbed88d0c4f57307d60/1610120741667/Courage_dagir_rapport_FR.pdf
55. Kosenko, K. A. (2011). Contextual influences on sexual risk-taking in the transgender community. *Journal of Sex Research*, 48(2-3), 285-296. <https://doi.org/10.1080/00224491003721686>
56. Krug, E. G., Mercy, J. A., Dahlberg, L. L. et Zwi, A. B. (2002). *The world report on violence and health* (vol. 360). World Health Organization.
57. Labonté, A. (2020). *Conséquences de la violence sexuelle en milieu universitaire subie par les étudiantes et les étudiants issus des minorités sexuelles ou de genre selon les réactions des personnes confidentes* [Mémoire, Université de Sherbrooke].
58. Lebugle, A., Debauche, A., Dupuis, J. et Ouadah-Bedidi, Z. (2020). Les violences dans le cadre des études supérieures. Dans E. Brown, A. Debauche, C. Hamel et M. Mazuy (dir.), *Violences et rapports de genre*. Éditions de l'Ined.
59. Linder, C., Grimes, N., Williams, B. M. et Lacy, M. C. (2020). What do we know about campus sexual violence? A content analysis of 10 years of research. *The Review of Higher Education*, 43(4), 1017-1040. <https://doi.org/10.1353/rhe.2020.0029>
60. Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Castonguay-Khounsombath, S. et Prévost, È. (2022). How sexual and gender minority students discuss sexuality and gender in describing their experiences of sexual violence. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*. <https://doi.org/10.1037/sgd0000577>
61. Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M. et Ricci, S. (2018). Sexual violence on campus: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Adolescent Health*, 62(6), 701-707. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.12.013>

62. Mathies, N., Coleman, T., McKie, R. M., Woodford, M. R., Courtice, E. L., Travers, R. et Renn, K. A. (2019). Hearing “that’s so gay” and “no homo” on academic outcomes for LGBTQ+ college students. *Journal of LGBT Youth*, 16(3), 255-277. <https://doi.org/10.1080/19361653.2019.1571981>
63. McCormick, A., Scheyd, K. et Terrazas, S. (2018). Trauma-informed care and LGBTQ youth: Considerations for advancing practice with youth with trauma experiences. *Families in society*, 99(2), 160-169. <https://doi.org/10.1177/1044389418768550>
64. McKay, T., Lindquist, C. H. et Misra, S. (2019). Understanding (and acting on) 20 years of research on violence and LGBTQ+ communities. *Trauma, violence, & abuse*, 20(5), 665-678. <https://doi.org/https://doi.org/10.1177/1524838017728708>
65. McPhail, B. A. (2016). Feminist framework plus: Knitting feminist theories of rape etiology into a comprehensive model. *Trauma, violence, & abuse*, 17(3), 314-329. <https://doi.org/10.1177/1524838015584367>
66. Messinger, A. M. et Koon-Magnin, S. (2019). Sexual violence in LGBTQ communities. Dans *Handbook of sexual assault and sexual assault prevention* (p. 661-674). Springer.
67. Meyer, I. H. (2003). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychological bulletin*, 129(5), 674-697. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.129.5.674>
68. Nightingale, S. D. (2022). An exploratory analysis of factors related to reporting sexual assault to college officials by LGBTQ student survivors. *Journal of American college health*, 1-9. <https://doi.org/10.1080/07448481.2022.2090843>
69. Paillé, P. et Mucchielli, A. (2003). L’analyse thématique. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L’Analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 123-145). Armand Collin.
70. Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales-4e éd.* Armand Colin.
71. Paquette, G., Castonguay-Khounsombath, S., Bergeron, M., Storey-Martin, A., Labonté, A. et Prévost, È. (2021). *La violence sexuelle subie par les universitaires du Québec issus des minorités sexuelles et de genre et les pratiques de prévention et d’intervention*. U. d. Sherbrooke.
- 71-1. Paquette, G., Martin-Storey, A., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M., Ricci, S. et Castonguay-Khounsombath, S. (2019). Trauma symptoms resulting from sexual violence among undergraduate students: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Interpersonal Violence*, 1-26. <https://doi.org/10.1177/0886260519853398>
72. Pasek, J. (2016). When will nonprobability surveys mirror probability surveys? Considering types of inference and weighting strategies as criteria for correspondence. *International Journal of Public Opinion Research*, 28(2), 269-291. <https://doi.org/10.1093/ijpor/edv016>
73. Pérez, Z. J. et Hussey, H. (2014). A Hidden Crisis: Including the LGBT Community When Addressing Sexual Violence on College Campuses. *Center for American Progress*.
74. Potter, J. (2020). *Trauma-Informed Care for Transgender and Gender-Diverse People*. Advancing Excellence in Sexual and Gender Minority Health conference.
75. Potter, S., Moschella, E., Moynihan, M. M. et Smith, D. (2020). Sexual violence among LGBTQ community college students: A comparison with their heterosexual peers. *Community College Journal of Research and Practice*, 44(10-12), 787-803. <https://doi.org/10.1080/10668926.2019.1706668>
76. Prins, A., Bovin, M. J., Smolenski, D. J., Marx, B. P., Kimerling, R., Jenkins-Guarnieri, M. A., Kaloupek, D. G., Schnurr, P. P., Kaiser, A. P. et Leyva, Y. E. (2016). The primary care PTSD screen for DSM-5 (PC-PTSD-5): development and evaluation within a veteran primary care sample. *Journal of general internal medicine*, 31(10), 1206-1211. <https://doi.org/10.1007/s11606-016-3703-5>
77. Québec, G. d. (2004). Le cheminement des élèves, du secondaire à l’entrée à l’université. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/brochure_cheminement_scol.pdf

78. Rea, L. M. et Parker, R. A. (1992). *Designing and Conducting Survey Research: A Comprehensive Guide*. Jossey-Bass Publishers. <https://books.google.ca/books?id=uKdpAAAAMAAJ>
79. Richardson, H. B., Armstrong, J. L., Hines, D. A. et Reed, K. M. P. (2015). Sexual violence and help-seeking among LGBQ and heterosexual college students. *Partner Abuse, 6*(1), 29-46. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.6.1.29>
80. Riggs, D. W. et Bartholomaeus, C. (2017). The disability and diagnosis nexus: transgender men navigating mental health care services. Dans P. Macmillan (dir.), *Disability and Masculinities* (p. 67-84). Springer.
81. Schulze, C. et Perkins, W. (2017). Awareness of sexual violence services among LGBQ-identified college students. *Journal of school violence, 16*(2), 148-159. <https://doi.org/https://doi.org/10.1080/15388220.2017.1284481>
82. Simpson, L. (2018). *La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014*. S. Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2018001/article/54923-fra.pdf?st=qPUIPvug>
83. Smidt, A. M., Rosenthal, M. N., Smith, C. P. et Freyd, J. J. (2021). Out and in harm's way: Sexual minority students' psychological and physical health after institutional betrayal and sexual assault. *Journal of child sexual abuse, 30*(1), 41-55. <https://doi.org/10.1080/10538712.2019.1581867>
84. Spencer, C., Mallory, A., Toews, M., Stith, S. et Wood, L. (2017). Why sexual assault survivors do not report to universities: A feminist analysis. *Family relations, 66*(1), 166-179. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/fare.12241>
85. Substance Abuse and Mental Health Services Administration. (2014). *SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach (HHS Publication No. (SMA) 14-4884)*. Rockville (MD), États-Unis : Substance Abuse and Mental Health Services Administration
86. Szymanski, D. M. et Bissonette, D. (2020). Perceptions of the LGBTQ college campus climate scale: Development and psychometric evaluation. *Journal of homosexuality, 67*(10), 1412-1428. <https://doi.org/10.1080/00918369.2019.1591788>
87. R Core Team (2022). R: A language and environment for statistical computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. Récupéré de : <https://www.R-project.org/>
88. Théorêt, V., Hébert, M., Bergeron, M., Daigneault, I., Dion, J. et Paquette, G. (2022). A Latent Class Analysis of Campus Sexual Violence Experiences Based on Its Forms and Consequences. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 1*-20. <https://doi.org/10.1080/10926771.2022.2142181>
89. Université d'Ottawa. (2015). *Rapport du Groupe de travail sur le respect et l'égalité: mettre fin à la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa*. U. d'Ottawa.
90. Université du Québec à Montréal. (2019). Politique no 16 – Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel. Récupéré de https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf
91. Warrier, V., Greenberg, D. M., Weir, E., Buckingham, C., Smith, P., Lai, M.-C., Allison, C. et Baron-Cohen, S. (2020). Elevated rates of autism, other neurodevelopmental and psychiatric diagnoses, and autistic traits in transgender and gender-diverse individuals. *Nature communications, 11*(1), 1-12. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-17794-1>



Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES**
SEXISTES ET SEXUELLES
en milieu d'enseignement supérieur

RAPPORT DE RECHERCHE
PROJET ALLIANCE 2SLGBTQIA+